

PRÉFECTURE DES COTES-DU-NORD

Bulletin d'information des Maires

Eléments d'histoire et d'archéologie
Communes de l'arrondissement
de DINAN

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

Eléments d'histoire et d'archéologie

NOTICE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Communes de l'arrondissement

— LE DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD —

de **DINAN**

PAR M. L. LEBLANC

— L'ARRONDISSEMENT DE DINAN —

— LES COMMUNES —

Armenonville

Bégles

Châteauneuf

Combray

Évrecy

Évrecy-le-Vieux

Évrecy-le-Vieux

Évrecy-le-Vieux

Évrecy-le-Vieux

Évrecy-le-Vieux

Évrecy-le-Vieux

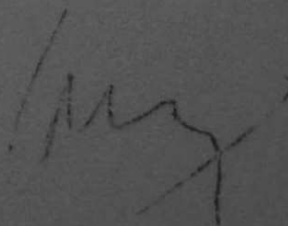
Évrecy-le-Vieux

AVANT-PROPOS

Avec ce troisième bulletin d'information des maires commence une série de quatre documents qui seront consacrés à l'histoire et au patrimoine architectural des communes du département.

En effet, lors de ma première tournée cantonale, j'ai remarqué le vif intérêt porté par les maires aux différents points d'histoire relatifs à leur territoire. Aussi cette curiosité m'a-t-elle incité à mettre à leur disposition la documentation réunie avec précision par M. le Directeur Départemental des Archives.

Chacun des bulletins à paraître regroupera les communes d'un arrondissement et ces numéros spéciaux s'intercaleront avec d'autres bulletins relatifs à des sujets différents.



Jean COURSAGET.
Préfet des Côtes du Nord

SOMMAIRE

	Pages
<u>AVANT-PROPOS</u>	3
<u>NOTICES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE</u>	
- LE DEPARTEMENT DES COTES-DU-NORD	7
chronologie des principaux événements relatifs au département	9
- L'ARRONDISSEMENT DE DINAN	13
- LES CANTONS	
Broons	15
Caulnes	25
Collinée	33
Dinan Est	41
Dinan Ouest	53
Evran	63
Jugon-les-Lacs	73
Matignon	81
Merdignac	83
Plancoët	101
Plélan-le-Petit	111
Plouhalay	119

APPENDICES -----	Pages
- GLOSSAIRE	131
- GUIDE ETYMOLOGIQUE DES NOMS DE LIEU D'ORIGINE BRETONNE	137
- PRECEDENTS ET SOURCES	141
INDEX ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES -----	149
ENCARTS -----	
- L'INVENTAIRE GENERAL DES MONUMENTS ET RICHESSES ARTISTIQUES DE LA BRETAGNE	140
- COMMENT PRESERVER LES ARCHIVES ANCIENNES ?	146
ILLUSTRATIONS -----	
- ARMOIRIES DES COMMUNES	<i>hors texte</i>

LE DEPARTEMENT DES COTES-DU-NORD

Le département des Côtes-du-Nord a été délimité par le comité de division de l'Assemblée Nationale, selon son procès-verbal en date du 15 février 1790. Il a été créé par le décret du 26 janvier 1790, sanctionné par le Roi le 4 mars.

Il a été formé le 9 juin 1790 par l'élection de son Conseil général, qui s'est réuni pour la première fois le 12 juillet 1790.

La municipalité de la Trinité (ancienne succursale de Langonnet), comprise par erreur en 1790 dans le procès-verbal des Côtes-du-Nord et dans celui du Morbihan, a été attachée, en fait, à ce dernier département.

Il y a eu des rectifications de limites :

- 1) entre Commené (Côtes-du-Nord) et Ménéac (Morbihan) par l'ordonnance du 1^{er} octobre 1817.
- 2) entre Guitté (Côtes-du-Nord) et Médréac (Ille-et-Vilaine) par l'arrêté du 3 octobre 1832.

Un projet relatif au changement du nom du département en celui de Côtes-d'Armor a reçu, les 20 avril 1962 et 14 novembre 1964, un avis favorable du Conseil général et, le 3 mars 1964, un avis défavorable de la Commission de révision du nom des communes établie auprès du ministre de l'Intérieur. Ce projet n'a pas eu de suite.

Le département a été divisé en neuf districts par la loi du 4 mars 1790. Ces districts (Broons, Dinan, Guingamp, Lamballe, Lannion, Loudéac, Pontrioux, Rostrenen, Saint-Brieuc) ont été supprimés tacitement par la Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795) entrée en vigueur le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795).

De l'an IV à l'an VIII, il n'y a pas eu d'administration intermédiaire entre le département et les 89 (puis 87) municipalités cantonales.


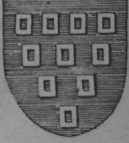


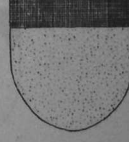





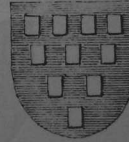



Le département a été divisé en cinq arrondissements communaux par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800). A ces arrondissements ont été attachées cinq sous-préfectures par l'arrêté des Consuls en date du 17 ventôse an VIII (8 mars 1800) :

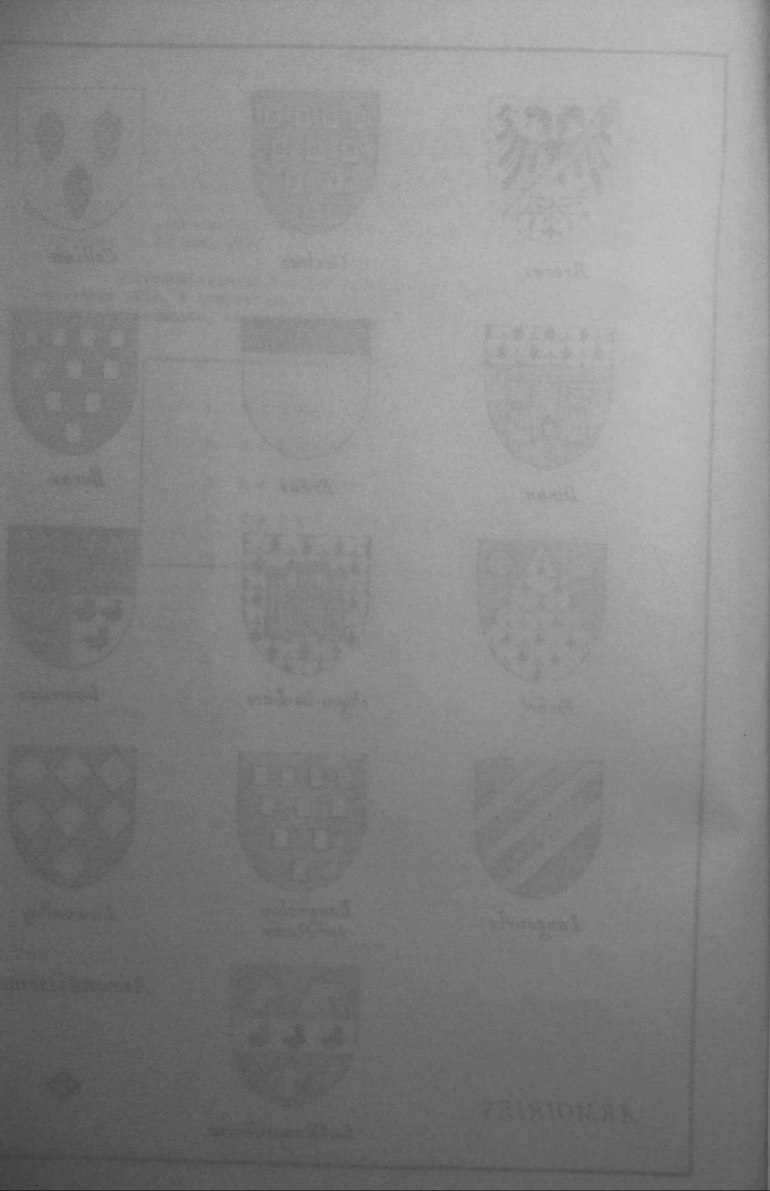
1 ^{er} arrondissement	Sous-préfecture	: LANNION
2 ^e "	"	: SAINT-BRIEUX (sic)
3 ^e "	"	: DINAN
4 ^e "	"	: LOUDEAC
5 ^e "	"	: GUINGAMP

La répartition des communes du département entre les arrondissements et les cantons est donnée par l'arrêté des Consuls en date du 5 brumaire an X (27 octobre 1801), portant réduction des justices de paix du département des Côtes-du-Nord. Cet arrêté a été suivi d'un arrêté rectificatif du 25 pluviôse an X (14 février 1802) lequel fixe à 47 le nombre des cantons. Un quarante-huitième canton, celui d'Etalles, a été créé par l'ordonnance du 22 août 1821.

L'arrondissement de Loudéac ayant été supprimé par le décret du 10 septembre 1926, à compter du 1^{er} octobre suivant : il existe aujourd'hui quatre arrondissements, ainsi codifiés par l'INSEE :

- | |
|-----------------|
| 1. DINAN |
| 2. GUINGAMP |
| 3. LANNION |
| 4. SAINT-BRIEUC |

		
<i>Broons</i>	<i>Caulnes</i>	<i>Collinée</i>
		
<i>Dinan</i>	<i>Eréac</i>	<i>Evran</i>
		
<i>Fréhel</i>	<i>Jugon-les-Lacs</i>	<i>Laurenan</i>
		
<i>Langourla</i>	<i>Langrolay sur-Rance</i>	<i>Lanvallay</i>
		<i>Arrondissement</i>
<i>ARMOIRIES</i>	<i>Les Champs-Géraux</i>	



Matignon



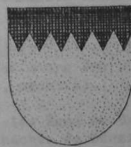
Merdrignac



Plouasne



Plélan-le-Petit



Pleudihen sur-Rance



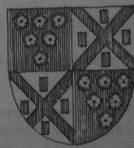
Plessix-Balisson



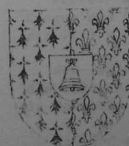
Ploubalay



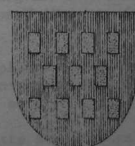
Plancoët



Plouer-Langrolay sur-Rance



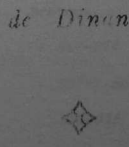
Saint-Cast le-Guildo



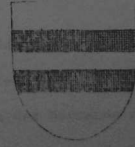
Saint Denoual



Traouais



de Dinon



Yvignac

J.P. Lohé

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX EVENEMENTS
RELATIFS AU DEPARTEMENT DES COTES-DU-NORD

-:-

Voici une chronologie qui permettra de mieux situer dans leur contexte historique les événements locaux rappelés dans les notices consacrées aux communes :

Jusque vers 1500 avant notre ère : les âges de la Pierre. Civilisation des mégalithes (dolmens, menhirs).

Vers 1500-500 A.C. : les âges du Bronze. Construction des tumulus dits armoricains. Dépôts de haches de bronze. Civilisation préceltique.

Vers 500-58 A.C. : les âges du Fer. Civilisation celtique. Les peuples Coriosolites, Osismes, Venètes et Riédons s'établissent aux bords de la Manche et de l'Océan.

57-56 A.C. : lutte des peuples celtes armoricains contre les Romains.

52 A.C. : les peuples celtes armoricains envoient un corps expéditionnaire au secours de Vercingétorix à Alésia.

50 A.C.-450 P.C environ : civilisation gallo-romaine. Des villes anciennes sont détruites (Corseul). D'autres apparaissent (Reginea, Alet). Des domaines gallo-romains sont créés (noms en -ac : Loudéac, Sévignac, etc...).

450-600 environ : immigration des Bretons insulaires en Armorique. Epoque des "saints bretons" (Briec, Jacut, Samson, Tugdual, Maudet, etc...).

600-750 environ : implantation de la civilisation bretonne. Formation des centres de peuplement (noms en plou-). Création des royaumes, tels que la Domnonée sur la côte nord.

750-850 environ : lutte des Bretons d'Armorique contre les princes francs. Victoire de Nominoë sur Charles le Chauve à Ballon près de Bain (I.-et-V.) vers juin 845.

Vers juillet 861 : mort de Nominoë. Erispoë lui succède comme roi des Bretons.

857-874 : règne de Salomon.

907 : mort d'Alain le Grand, roi des Bretons.

919-936 : domination des Normands sur la Bretagne.

938 : débarquement d'Alain Barbetorte à Dol. Sa victoire sur les Normands près de Saint-Brieuc. Il est élu duc des Bretons.

952 : mort d'Alain Barbetorte. Alors commence la prépondérance des comtes de Rennes sur la Bretagne.

1034 : le duc Alain III cède à son frère, le comte Eon, le nord de la Bretagne (ce sera plus tard le comté de Penthièvre).

1065 : incursion de Guillaume, duc de Normandie, en Bretagne. Il prend Dinan.

1166-1204 : domination des Plantagenêts en Bretagne (Henri II, Geoffroy, Jean sans Terre).

1214 : le duc Pierre Mauclerc confisque le Penthièvre, ne laissant à Henri d'Avagour que le Goëlo.

Septembre 1297 : lettres patentes érigeant le duché de Bretagne en pairie de France.

Avril 1317 : Jean III, duc de Bretagne, donne le Penthièvre à son frère Guy. Celui-ci mourut en 1327, laissant pour héritière sa fille Jeanne de Penthièvre.

30 avril 1341 : mort du duc Jean III. Charles de Blois, époux de Jeanne de Penthièvre, est son successeur. Début de la guerre de succession de Bretagne.

29 septembre 1364 : défaite et mort de Charles de Blois à Auray.

13 avril 1365 : premier traité de Guérande, cédant le duché de Bretagne à Jean IV de Montfort. La famille de Blois garde le comté de Penthièvre.

4 avril 1381 : deuxième traité de Guérande. Fin de la guerre de succession.

1^{er} novembre 1399 : mort du duc Jean IV.

1418 : prédications de saint Vincent Ferrier, de Dinan (juin) à Lannion, par Saint-Brieuc, ainsi qu'à Quintin, Rostrenen et la Chèze.

1426-1428 et 1440-1441 : réformations des feux des paroisses de Bretagne.

28 août 1442 : mort du duc Jean V.

7 juin 1485 : le comté de Penthièvre est confisqué sur Jean 1^{er} de Brosse.

1^{er} décembre 1484 : Jean Crez et Robin Foucquet fondent à Bréhan-Loudéac (Morb.) la première imprimerie ayant existé en Bretagne. Puis Jean Crez imprime à Lantenac (commune de la Ferrière) dès le 26 mars 1488.

2 septembre 1498 : mort du duc François II. La duchesse Anne lui succède. Elle épousa le roi Charles VIII le 6 décembre 1491. Il mourut le 18 avril 1498. Elle convola en secondes noces avec le roi Louis XII le 8 janvier 1499.

9 janvier 1514 : mort d'Anne de Bretagne, duchesse et reine.

13 août 1532 : édit d'union de la Bretagne à la France, à la demande des Etats de Bretagne.

1535 : traité de Crémieux. Le roi François 1^{er} rend le comté de Penthièvre à Jean III de Brosse.

Mars 1553 : édit de création du Parlement de Bretagne.

Septembre 1589 : le comté de Penthièvre est érigé en duché et pairie de France en faveur de Sébastien de Luxembourg, gouverneur de Bretagne, qui mourut le 19 novembre de la même année. Sa fille et héritière épousa le duc de Mercoeur, beau-frère du roi Henri III.

5 septembre 1582 : le duc de Mercoeur est nommé gouverneur de la Bretagne. En 1585 il reçut trois places de sûreté dont Dinan, où il mit comme commandant Jean d'Avagour de Saint-Laurent, seigneur du Bois de la Motte.

1588-1598 : guerres de la Ligue, commandée en Bretagne par le duc de Mercoeur, contre les partisans du Roi (Henri III puis Henri IV). Surtout à la fin, la guerre tourne au brigandage (La Fontenelle).

1588-1632 : à la suite des guerres de la Ligue, la "peste" sévit épisodiquement en Bretagne.

1675 : révolte du Papier timbré. Emeute à Guingamp (24 mai). Les Bonnets Rouges en Cornouaille (9 juin-2 septembre).

1688-1705 : mesures fiscales. Réformation de la noblesse (1668), du domaine et des juridictions seigneuriales (1683). Armorial général (1696). Capitation (1695). Impôt du Dixième (1705).

1719-1720 : la conspiration de Pontaléc trouva peu d'adhérents dans l'actuel département des Côtes-du-Nord.

Septembre 1758 : invasion des Anglais sur les côtes. Bataille de Saint-Cast le 11.

Depuis 1760 : lutte du Parlement (avec la Chalotais) contre le pouvoir royal (le duc d'Aiguillon).

20 avril 1789 : l'ordre de la Noblesse de Bretagne, réuni à Saint-Brieuc, décide de ne pas envoyer de députés aux Etats généraux.

1790 : fin de l'Ancien Régime. Mise en place des nouvelles institutions, d'abord les municipalités (janvier-mars), puis le département et les districts (juin), enfin les tribunaux (décembre).

Mai 1792-30 janvier 1793 : Conjuraton bretonne du marquis de la Rouërie.

21 mars 1793 : la Chouannerie commence à Pomeret et choisit pour chef Amateur-Jérôme de Boishardy. Celui-ci est tué le 17 juin 1793.

Novembre 1793-décembre 1805 : emploi du calendrier républicain dans les actes publics.

29 août 1803-9 juin 1804 : conspiration de Cadoudal. Un notaire de Callac fut impliqué dans le procès.

1803-1815 : les navires de Paimpol, Binic et le Légué font la guerre de course contre les Anglais.

1815 : pendant les Cent-Jours (mars-juin), reprise de la Chouannerie dans l'est du département. Prise du Fort La Latte par sept volontaires royalistes (5 juillet).

26 octobre 1799 : occupation de Saint-Brieuc par les Chouans.

1838 : mise en service du canal de Nantes à Brest et du canal d'Ille-et-Rance.

17-19 août 1858 : passage de l'empereur Napoléon III et de l'Impératrice à Loudéac, Moncontour, Saint-Brieuc, Lamballe et Dinan.

14 mai 1859 : loi créant un archevêché à Rennes, avec circonscription s'étendant à quatre départements (préfiguration de la région actuelle).

1860-1863 : construction de la ligne de chemin de fer de Paris à Brest, dans les Côtes-du-Nord.

1870-1871 : la Garde nationale mobile des Côtes-du-Nord participe à la défense de Paris (27 août 1870-15 mars 1871) et à l'armée de la Loire (jusqu'au 7 mars 1871).

1814-1918 : les régiments de Saint-Brieuc (71^e R I), Guingamp (48^e R I) et Dinan (24^e Dragons et 13^e Hussards) participent à la guerre contre l'Allemagne, dans le X^e corps d'armée.

1929 : mise en service de l'usine électrique de Guerlédan. Inondations sur la côte.

Juin 1940 : début de l'occupation allemande dans le département (à Saint-Brieuc le 18).

3-17 août 1944 : libération du département. De nombreux combats opposent l'occupant en retraite et les forces de la Résistance.

21 juillet 1945 : première visite du général de Gaulle à Saint-Brieuc.

ARRONDISSEMENT DE DINAN

Créé en l'an VIII, l'arrondissement de Dinan céda la commune de Saint-Launeuc à l'arrondissement de Loudéac en échange de celle d'Eréac (loi du 11 avril 1821).

Puis il céda la commune de Quintenic à l'arrondissement de Saint-Brieuc (loi du 9 mars 1874).

Enfin, lors de la suppression de l'arrondissement de Loudéac, il reçut les cantons de Collinée et de Merdrignac (décret du 10 septembre 1926), mais non celui de la Chèze (rectificatif publié le 30 septembre 1926).

L'arrondissement de Dinan comprend aujourd'hui douze cantons, ainsi codifiés par l'INSEE :

- 04. BROONS
- 06. CAULNES
- 09. COLLINEE
- 11. DINAN Est
- 12. DINAN Ouest
- 14. EVRAN
- 17. JUGON-LES-LACS
- 24. MATIGNON
- 25. MERDRIGNAC
- 30. PLANCOET
- 31. PLELAN-LE-PETIT
- 37. PLOUBALAY

CANTON DE BROONS

Ce canton a été créé en 1790. Augmenté en l'an X, il a, depuis lors, cédé la commune de Saint-Launeuc à celui de Merdrignac en échange de la commune d'Eréac (loi du 11 avril 1821). (1)

Il a cédé à celui de Plélan-le-Petit l'enclave de Saint-René, transférée de la commune de Mégrit à celle de Languédias (ordonnance du 28 novembre 1834).

Depuis la réunion de Sainte-Urielle à Trédias (1819), il se compose de neuf communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

- 020. BROONS
- 053. ÉRÉAC
- 114. LANRELAS
- 145. MÉGRIT
- 267. ROUILLAC
- 337. SÉVIGNAC
- 348. TRÉDIAS
- 369. TRÉMEUR
- 391. YVIGNAC

(1) "Les Broonais n'avaient pas voulu [avant 1821] des blancs d'Eréac, mais bien des bleus de Saint-Launeuc", disait-on encore à la fin du XIX^e siècle (J. Rigaud, 1890, p. 477).

Broons

Le nom se prononce "bron". L'adjectif formé sur ce nom est *broonnais* (J O, 31 juillet 1911). Les armes de la commune, telles qu'elles avaient été peintes en 1885 dans l'ancienne salle du Conseil général, sont d'argent à une aigle de sable, à une bande de gueules brochant sur le tout. Ces armes étaient celles de Du Guesclin d'après un sceau de 1373.

Bron (sic) est mentionné comme paroisse dès 1224 dans le cartulaire de l'abbaye de Boquen. Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Malo sous l'Ancien Régime. Elle a été sa première municipalité le 10 février 1790. A la même époque, Broons devint le chef-lieu d'un district en même temps que d'un canton et fut le siège d'un tribunal de district. Le district et le tribunal furent supprimés en l'an IV.

Aucun monument ou site n'y est classé ni inscrit. Il faut signaler cependant :

- 1) la chapelle Notre-Dame des Noes de Leslien, construite en 1454 ;
- 2) la chapelle de Brondineuf, datant de 1641 (mais le château du même nom est en Sévignac) ;
- 3) la chapelle de la Madeleine, construite en 1697, où il reste des éléments du XIV^e siècle, notamment une fenêtre ;
- 4) le porche du manoir des Milons de la Ville-Morel (XV^e s.) près de la chapelle Notre-Dame des Noes ;
- 5) la croix de la Normandais ;
- 6) la croix de la Ville-Bougault (1587) ;
- 7) la colonne commémorative de la Motte-Broons, érigée à la mémoire de Du Guesclin de 1836 à 1843 sur la lande du Pont du château.

Les événements les plus marquants de l'histoire de Broons sont les suivants :

- 1) par un traité du 27 juin 1387, le connétable de Clisson céda la place de Broons au duc Jean IV, puis la reprit en application d'une sentence du roi Charles VI en date du 20 juillet 1388 ;
- 2) en mai 1420, le château de Broons, appartenant à la dame de Clisson, fut assiégé et pris au nom du duc Jean V par Charles de Montfort. Celui-ci et Jacques de Dinan reçurent en don le château et la châtelainie le 20 septembre 1420 ;
- 3) après la victoire du roi Henri IV sur la reine Marie de Médicis, le château de Broons fut détruit vers 1615 ;
- 4) l'ordonnance autorisant l'établissement des Filles de Marie de la Présentation de Broons est du 30 août 1839 ;

- 5) une concession fut accordée à la Société électrique de Broons le 9 décembre 1912 pour fournir et distribuer l'énergie électrique dans la commune. L'usine se trouvait à Pen-an-Hoët.

Bertrand du Guesclin, connétable de France, naquit au château de la Motte-Broons vers 1320 et mourut au siège de Châteauneuf de Randon le 13 juillet 1380. Il eut pour successeur comme connétable de France Olivier de Clisson qui joua aussi un rôle dans l'histoire de Broons.

Eréac

L'adjectif propre à cette commune est *éréacais*.

Jusqu'en 1790, Eréac était sous la juridiction des sires du Châtelier d'Eréac, dont les armes étaient d'or à un chef de sable. L'un d'entre eux est cité en 1352 comme témoin apposant son sceau à une lettre de la duchesse, femme de Charles de Blois (Dom Lobineau, II, 492). Ces armes sont devenues celles de la commune.

Eréac est mentionné comme paroisse, dès 1440, dans une lettre du duc Jean V. Cette paroisse appartenait sous l'Ancien Régime au diocèse de Saint-Malo. La première municipalité y a été élue au début de 1790.

On trouve sur le territoire de la commune plusieurs monuments à signaler :

- 1) la chapelle du Châtelier, bénite le 29 janvier 1775, dans laquelle ont été conservés des fenestragés du XV^e siècle. Elle contient un groupe de sainte Anne, Vierge et Enfant (XIV^e s.) ;
- 2) l'église a été reconstruite en 1900-1904 mais contient une cuve baptismale en granit du XV^e siècle ;
- 3) la motte du Châtelier, au bois des Buttes ;
- 4) le château de Coetbicolor ou Coibicor ;
- 5) les maisons anciennes du village du Bois-Roulier ;
- 6) celles du village de la Reigneraië.

Aucun de ces monuments n'est classé ni inscrit, non plus que les sites suivants :

- 1) le site de la chapelle de Rotouers (la chapelle est moderne, de 1855-1858) ;
- 2) celui de la chapelle Sainte-Marie des Bois, avec sa fontaine et son "doué" (ou bassin).

La foire dite "du Châtelier" est consacrée à la vente des poulains. Elle se tient le 3^e jeudi de septembre.

Lanrelas

L'adjectif relatif à cette commune est *lanrelasien*.

Paroisse comprise dès 1427 dans la réformation des feux de l'évêché de Saint-Malo, Lanrelas a élu sa première municipalité au début de 1790.

On peut y signaler deux monuments, non classés ni inscrits :

- 1) le dolmen de la Roche-au-Géant ;
- 2) l'église, construite de 1589 à 1606 et restaurée en 1680. Le clocher a été reconstruit en 1846.

Quelques événements ont marqué, plus ou moins douloureusement, l'histoire de la commune :

- 1) le 25 juillet 1795, les Chouans ont brûlé les archives de la municipalité ;
- 2) le 11 mars 1795, Gabriel Mauny, vicaire constitutionnel, fut tué par les Chouans au Rohan ;
- 3) le 6 janvier 1796, Jean-Guillaume Bellouard, recteur insermenté, fut tué par les colonnes mobiles, ainsi que trois autres personnes ;
- 4) le 13 septembre 1800, irruption des Chouans de la bande de Du Jardin dans la commune ;
- 5) le 16 juillet 1801, nouvelle irruption de la même bande ;
- 6) dans la nuit des 11-12 mars 1812, le choeur et la sacristie de l'église ont été détruits par un incendie ;
- 7) la sacristie a brûlé de nouveau en 1830.

Comme personnage connu, il faut citer Pierre Robinaud de Saint-Régent, chef chouan, connu sous le nom de guerre de Pierrot, né à Lanrelas le 30 septembre 1766. Il participa notamment à la prise de Saint-Brieuc le 26 octobre 1799 et à l'attentat de la rue Saint-Nicaise (affaire de la Machine infernale le 24 décembre 1800). Il mourut sur l'échafaud le 20 avril 1801.

Mégrit

L'adjectif attaché au nom de cette commune est *mégritien*. Le *t* final du nom de Mégrit ne se prononce pas.

Sous l'Ancien Régime, Mégrit était une paroisse du diocèse de Saint-Malo et un prieuré-cure de l'abbaye de Beaulieu. Au début de 1790, cette paroisse a élu sa première municipalité et fut chef-lieu de canton depuis cette époque jusqu'en l'an X.

Une section de cette commune, celle de Saint-René, comprenait l'ancienne abbaye de Beaulieu et formait enclave dans la commune de Languédias. Cette enclave fut détachée de Mégrit pour être rattachée à Languédias, par l'ordonnance du 28 novembre 1834.

Un monument de la commune est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'ossuaire du cimetière, construit au XVII^e siècle et inscrit le 10 décembre 1927 ;

D'autres ne sont ni classés ni inscrits :

- 2) l'église, qui conserve des restes importants du XIV^e siècle (chevet et aile nord) et du XV^e (arc séparant l'aile nord et le porche ouest) ;
- 3) le calvaire de Saint-Maudez, aujourd'hui au bourg. Il est daté de 1781 sur le soubassement, mais contient des bas-reliefs du XVI^e siècle ;
- 4) le manoir de Kergu, qui appartenait à la famille de ce nom ;
- 5) le manoir des Clos, avec son portail sculpté (à la famille de Broc) ;
- 6) le manoir du Val-Martel, ayant appartenu à la famille de Rabec ;
- 7) le manoir de Bonan (à la famille de Couëssin) ;
- 8) le manoir du Placis (même famille) ;
- 9) le manoir du Pingy (à la famille de Broc) ;
- 10) le manoir du Francoeur (à M. de la Motte de Vauvert) ;
- 11) la maison dite du Notaire, à Quesny ;
- 12) la croix du Val. Elle aurait été érigée en mémoire du chanoine Rabec, au lieu où il fut tué ;
- 13) la croix de Queslain (haut Moyen Age) ;
- 14) la croix Verte (haut Moyen Age) ;
- 15) la croix de Leusmé ;
- 16) la croix de la Ville-es-Rays.

Mégrit possède plusieurs sites agréables, dont :

- 1) la vallée de Rocherel ;
- 2) le tertre de Kerlaron ou Quélaron.

Deux événements ont particulièrement frappé la commune pendant la Révolution :

- 1) le 6 août 1795, il y eut dans la commune une incursion des Chouans de "Rodolphe" ;
- 2) le 28 février 1796, Paul-Gédéon Rabec, chanoine de Saint-Guillaume de Saint-Brieuc, a été tué par les colonnes mobiles dans sa maison, au Val-Martel.

Né à Mégrit le 22 septembre 1903, Emile Poilvé (mort en 1973) a été champion olympique de lutte à Berlin en 1936.

Rouillac

Les gens et les choses de Rouillac sont dits *rouillacais* (J O, 21 février 1908). Le *c* final du nom de Rouillac se prononce.

Cette commune était seulement une "trêve" de la paroisse de Sévignac, c'est-à-dire une subdivision de cette paroisse, sans définition juridique précise, avec un bourg et une chapelle. C'est à l'extrême fin de l'Ancien Régime que, par une ordonnance de l'évêque de Saint-Malo en date du 1er septembre 1789, la chapelle Saint-Sébastien fut érigée en église succursale. Ainsi la nouvelle paroisse remplit-elle juste à temps, les conditions voulues pour avoir le droit d'élire une municipalité. Elle usa de ce droit au début de 1790 et devint, de cette façon, une commune.

Un seul monument est à signaler : le manoir du Margaro.

Un site fort curieux est la haie de buis de 180 mètres, plantée sur une levée de terre en 1838 et qui relie l'église au presbytère.

Sévignac

Au nom de cette commune est attaché l'adjectif *sévignacais*. Le *c* final du nom de Sévignac se prononce.

Sévignac est, avec Plumaugat, la seule localité des Côtes-du-Nord à être mentionnée avant le XI^e siècle. Une charte du 29 novembre 869 le mentionne sous le nom de *Seminiaca plebs* parmi les biens que Roiantdreh, fille de Louvenan, donne à Salomon, prince de Bretagne, son fils adoptif (cartulaire de Redon, charte CIX).

Il semble avoir été une sorte de paroisse dès cette époque et, en tout cas, est mentionné comme paroisse dès 1266 (cartulaire de Boquen). Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Malo sous l'Ancien Régime et eut Rouillac pour succursale à partir du 1^{er} septembre 1789.

Sa première municipalité fut élue au début de 1790.

Plusieurs monuments sont à citer sur son territoire :

- 1) le château de Brondineuf (XV^e siècle) ;
- 2) la chapelle Saint-Cadreuc ou Saint-Cado, du XVII^e siècle, dont la nef fut refaite vers 1686. Elle tombe actuellement en ruine ;

- 3) le château de Limoëlan (fin XVIII^e siècle) et sa chapelle (1612) ;
- 4) le château du Plessis-Gautron, en ruine ;
- 5) la chapelle de Saint-André.

Le site de Rochereuil offre un plan d'eau, des rochers et une grotte entourés de bois.

Il y eut une incursion des Chouans dans la commune le 29 juillet 1795.

Trois personnages connus peuvent être rappelés :

- 1) Augustin le Mintier, dernier évêque comte de Tréguier, né à Sévignac le 28 décembre 1728, mort en émigration en 1801. Son acte de baptême figure au 9 novembre 1733 dans les registres paroissiaux conservés à la mairie (*Soc. d'émul.*, 1924, p. 130) ;
- 2) Joseph-Pierre Picot de Limoëlan, né à Nantes en 1768, adjudant général des Chouans, participa à l'affaire de la Machine Infernale le 24 décembre 1800, mais il ne fut pas arrêté : il se cacha d'abord à Limoëlan en Sévignac puis gagna les Etats-Unis avec sa soeur et son beau-frère de Chappelaine. A la suite d'une circonstance romanesque, il devint prêtre en 1810 et mourut en exil le 29 septembre 1826 ;
- 3) Louis de Chappelaine, petit neveu du précédent, né en 1876, député depuis 1910, sous-secrétaire d'Etat en 1920, ministre à partir de 1932, décédé en 1939, possédait le château de Limoëlan.

Trédias

Le nom-adjectif ethnique de cette commune est *trédiasain*. Dans le nom de Trédias, l'*s* ne se prononce pas et l'*a* est fermé.

Une charte de l'abbaye de Boquen mentionne le moulin de Trédias (*molendinum de Tredias*) en 1249, puis cette localité, s'écrivant aussi *Trediar*, apparaît comme paroisse dès le XV^e siècle (chartes du prieuré de Trédias, n^o 15 et 22). Cette paroisse, qui était un prieuré-cure de l'abbaye de Beaulieu, appartenait au diocèse de Saint-Malo. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Contiguë à Trédias, la paroisse de Sainte-Urielle, aussi prieuré-cure de l'abbaye de Beaulieu, était non moins ancienne (chartes du prieuré de Trédias, n^o 15), mais elle appartenait au diocèse de Dol. Elle était cependant enclavée dans celui de Saint-Malo.

Sainte-Urielle ou Sainte-Eurielle a élu sa première municipalité au début de 1790, puis cette commune a été rattachée à celle de Trédias par ordonnance du 23 juin 1819. Elle n'avait plus de paroisse depuis la Révolution.

On peut citer comme monuments :

- 1) le manoir du Bouays-Robert ou Bois-Robert, ancienne maison forte avec chapelle (XV^e siècle) ;
- 2) le manoir de la Baillie, avec tour d'angle (XVI^e siècle) ;
- 3) la maison de la Marche (XVII^e siècle) ;
- 4) l'église, reconstruite en 1839 avec des matériaux de l'ancienne église et de celle de Sainte-Urielle, possède de nombreuses pierres tombales, une mesure d'unière servant de bénitier, une cuve baptismale du XVI^e siècle. Un panneau commémoratif y énumère les soldats de la commune morts aux armées sous le premier Empire et les prêtres des deux paroisses morts victimes de la Révolution.

Un site intéressant est celui de l'étang de Rocherel avec ses trois moulins.

Trémeur

Les habitants sont appelés *trémeurois* (J O, 25 décembre 1910). La prononciation traditionnelle du nom de la commune est "trémeu".

Une charte de Roland de Guitté, en faveur de l'abbaye de Boquen, mentionne *Tremear* (sic) dès 1249, puis Trémeur est cité comme paroisse en 1346 (chartes du prieuré de Trédias, n° 1). Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Malo. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Cette commune possède plusieurs monuments notables dont le premier, seul, est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'église construite au XIV^e siècle (chevet et sud du chœur) et au XV^e siècle (nef et chapelle nord). Elle contient des fonts baptismaux du XV^e siècle, à double cuve. L'inscription sur l'inventaire est du 19 mars 1926 ;
- 2) l'ossuaire (XVII^e siècle) ;
- 3) le prieuré et hôpital de Saint-Georges, fondé le 18 août 1346, dont il reste quelques vestiges ;
- 4) le manoir du Noday (XVI^e siècle), avec une cheminée aux armes de la famille de Kergu ;
- 5) le manoir de l'Abbaye (XV^e siècle) ;

- 6) les restes de la maison du Menu-Bois (XVII^e siècle) ;
- 7) la maison de la Fontaine-Glê (1605) ;
- 8) les restes de la maison de Gautrel ;
- 9) le calvaire de Saint-Thyas.

CANTON DE CAULNES

Yvignac

L'adjectif désignant les habitants est *yvignacais* (J O, 7 août 1930).

La commune porte pour armes : *d'argent à deux fasces de sable*, qui étaient dès 1381 celles de la famille du même nom, aujourd'hui éteinte.

Yvignac était une paroisse dès 1187 (chartes de Saint-Magloire de Léhon). Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Malo. Elle a élu une municipalité au début de 1790.

Trois monuments de la commune sont, l'un, classé et les deux autres, inscrits :

- 1) l'église avait été classée monument historique le 1^{er} août 1879. Elle fut cependant reconstruite de 1881 à 1884, mais la nef, du XI^e siècle, a été rétablie avec les matériaux anciens ;
- 2) le manoir de Garouët, dans la façade duquel sont encastrées une porte et une fenêtre provenant d'une ancienne chapelle. Ces deux objets ont été inscrits le 20 mai 1930 ;
- 3) le château (XV^e et XVIII^e siècle). La tour et le départ de la courtine (XV^e siècle) ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire le 9 octobre 1964 ;

Il faut y ajouter un quatrième édifice, non protégé :

- 4) la commanderie du Temple de la Nouée, dont il reste notamment le chœur de la chapelle.

Au cours de la Révolution, deux circonstances mouvementées peuvent être signalées :

- 1) le 24 janvier 1791, une troupe de mille paysans tenta d'incendier le château d'Yvignac. Ils furent refoulés par les dragons de Lamballe ;
- 2) le 8 juillet 1795, le château fut pris par les Chouans, commandés par "Tape-à-Mort" (Joseph Picot de Limoëlan). Les gardes nationaux de Broons et de Jugon ne réussirent pas à les en déloger.



CANTON DE CAULNES

Ce canton a été créé en 1790. Puis le chef-lieu du canton a été Saint-Jouan-de-l'Isle (arrêté des Consuls en date du 5 brumaire an X ou 27 octobre 1801).

La limite entre les cantons de Saint-Jouan-de-l'Isle et de Montauban (Ille-et-Vilaine) a été modifiée par un échange affectant la commune de Guitté (arrêté du 3 octobre 1832).

Enfin le chef-lieu a été rétabli à Caulnes (décret du 8 décembre 1881).

Le canton comprend huit communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

- | | |
|------|-----------------------|
| 032. | CAULNES |
| 036. | LA CHAPELLE-BLANCHE |
| 069. | GUENROC |
| 071. | GUITTÉ |
| 239. | PLUMAUDAN |
| 240. | PLUMAUGAT |
| 305. | SAINT-JOUAN-DE-L'ISLE |
| 312. | SAINT-MADEN |

Caulnes

Dans le nom de cette commune, l'Z ne se prononce pas.

Les armes de Caulnes, telles qu'elles furent peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture, étaient d'azur à dix billettes percées d'argent, posées 4, 3, 2 et 1. Ces armes, qui ont été empruntées à la famille de Saint-Pern, figurent sur un sceau de 1380 et sur une dalle tumulaire de l'église.

Caulna (sic) est mentionné comme paroisse dès 1187 (chartes de Saint-Magloire de Léhon). Cette paroisse appartenait, sous l'Ancien Régime, au diocèse de Saint-Malo. L'évêque de Saint-Malo y possédait un fief et une juridiction dite des Regaires et il y a encore aujourd'hui dans la commune un village du Rigaire. Caulnes a élu sa première municipalité au début de 1790.

Parmi les monuments énumérés ci-dessous, le premier seul est inscrit en partie sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, construite au XV^e siècle. L'inscription est du 6 juillet 1925 et s'applique au clocher, daté de 1769. Un retable en pierre, trouvé dans le dallage, a été classé comme objet d'art ;
- 2) la croix de la Landelle, datée de 1690 ;
- 3) la croix de Launay-Coaffel, datée de 1759 ;
- 4) le presbytère (XVIII^e siècle) ;
- 5) une maison du bourg, 70 route de Dinan. Cette maison possède, comme les suivantes, des souches de cheminée moulurées et sculptées en pierre calcaire du pays et caractéristiques des environs du Quiou ;
- 6) une maison à la Barbotais ;
- 7) la maison du Chesnay-Listré (1796) ;
- 8) une maison à Clémiclé ;
- 9) une maison au Clos-Jeanni (1757) ;
- 10) le moulin à eau de l'Ecoublière ;
- 11) des maisons à la Gaudinai (1753 et 1803) ;
- 12) des maisons au Grand-Buisson (1714 et 1823) ;
- 13) les maisons de la Houssais, dont l'une, avec ouvertures ornées, est datée de 1739 ;
- 14) une maison à la Ville-es-Vilandre, datée de 1734 ;
- 15) lors de la construction de la voie ferrée (1860-1863), des pierres sculptées gallo-romaines avaient été trouvées le long du "Chemin Corseul". Elles avaient été réunies dans un musée municipal, dont les éléments ont été dispersés pendant la dernière guerre. De l'époque gallo-romaine est également un dauphin sculpté, trouvé au même endroit vers 1970 et déposé à la mairie.

Les guerres qui ont atteint le territoire de la commune ont aussi été l'occasion de combats, à des époques très différentes :

- 1) le 1795, il y eut un violent combat près de l'actuelle rue Valaise entre les Chouans, qui occupaient le château de Coueslan en Guitté, et les troupes républicaines du général Champeaux ;
- 2) le 2 août 1944, la Résistance obtint sans coup férir la reddition des Allemands qui gardaient la station de repérage de Caulnes, comportant deux pylônes de 30 mètres ;
- 3) le lendemain, d'autres Allemands attaquèrent la ville, occupée par la Résistance. Ils furent repoussés ou faits prisonniers.

La Chapelle-Blanche

Comme son nom l'indique, cette localité n'eut d'abord qu'une chapelle, qui devint église paroissiale en 1577. La paroisse de la Chapelle-Blanche était une succursale de celle de Saint-Jouan-de-l'Isle. Elle a élu une municipalité au début de 1790.

A défaut de monuments historiques protégés par la législation, il faut signaler comme éléments architecturaux :

- 1) la cuve baptismale armoriée de l'église Notre-Dame ;
- 2) la croix de la route de Médréac.

Guenroc

Le nom de Guenroc signifie "La Roche Blanche" (*guen roch* en breton). En effet cette commune semble bien devoir son nom au rocher de quartz blanc qui se dresse au nord du bourg et qui a été classé comme site en 1913. Le nom se prononce "guinroc" (on entend le *e* mais non le *n*, qui nasalise seulement le *e*).

Guenroc est citée comme paroisse dès 1371 (Procès de canonisation de Charles de Blois). Cette paroisse appartenait sous l'Ancien Régime au diocèse de Saint-Malo et a élu sa première municipalité au début de 1790.

Aucun monument n'y est classé, ni inscrit. On ne peut cependant passer sous silence :

- 1) l'église Saint-Gervais et Saint-Protas, construite en 1475 (inscription de la porte Ouest), en grande partie reconstruite au XVIII^e siècle. Bénitier (XV^e siècle). Fonts baptismaux anciens ;
- 2) le manoir de Cariou (1634) ;
- 3) le manoir du Lattay, dont il ne reste qu'un élément et des dépendances. Le principal corps de bâtiment a été démoli vers 1930 ;
- 4) le manoir de Launay (XVI^e siècle) ;
- 5) une maison du bourg (1752), intéressante surtout par ses souches de cheminée ;
- 6) des maisons anciennes à la Giguais.

Un site est classé et trois autres sont inscrits :

- 1) le Rocher, déjà mentionné, a été classé le 4 septembre 1913 ;
- 2) le bois du Defas a été inscrit le 25 juin 1945 ;
- 3) les terrains bordant la Rance ont été inscrits le 4 juillet 1945 ;
- 4) la retenue artificielle de Rophemel et ses abords ont été inscrits le 18 novembre 1964.

Pendant la Révolution, la guerre civile a touché Guenroc : au début de 1796, le chef chouan Du Bois de Couësbouc avait son quartier général au château du Lattay, qui servait également de magasin à grains.

Guitté

Les habitants sont les *guittéens* (J O, 3 avril 1912).

Paroisse du diocèse de Saint-Malo sous l'Ancien Régime, Guitté a été élu sa première municipalité au début de 1790.

Ses limites avec le département d'Ille-et-Vilaine furent rectifiées au moyen d'un échange avec la commune de Médréac (arrêté du 3 octobre 1832).

Il y a sur le territoire de Guitté un monument historique classé et un autre inscrit sur l'inventaire supplémentaire :

- 1) le menhir de la Pierre Longue, classé le 4 janvier 1967 ;
- 2) le château de Beaumont, dont la porte d'entrée avec ses deux tours, la petite porte (XV^e siècle) et l'encorbellement de la façade sont inscrits depuis le 19 mars 1926 ;

Il faut signaler aussi :

- 3) des alignements de mégalithes, bien que beaucoup d'entre eux soient renversés ;
- 4) l'église Saint-Servan où il reste des parties du début du XV^e siècle, notamment une porte ;
- 5) le château de Couëllan, construit vers 1620 et augmenté vers 1672, puis de 1775 à 1777. Bâtiment annexe (1748), orangerie (1758) ;
- 6) le manoir des Touches (où François de Châteaubriand, aïeul de l'écrivain, s'est marié en 1713) ;
- 7) le château de la Perchais, construit en 1723 ;
- 8) le manoir de la Ville-Férier, daté de 1607.

Un site est classé et deux autres sont inscrits :

- 1) le site du château de Beaumont avec ses abords, classé le 18 septembre 1944 ;
- 2) les terrains qui bordent la Rance, inscrits le 4 juillet 1945 ;
- 3) la retenue artificielle de Rophemel, inscrite le 18 novembre 1964.

Deux épisodes ont eu lieu à Guitté pendant la Révolution :

- 1) le 2 juin 1795, les Chouans occupant le château de la Perchais furent attaqués par les troupes républicaines du général Rey, qui s'emparèrent du château ;
- 2) le 6 avril 1796, l'ancien recteur Jean Gaudin fut massacré par les colonnes mobiles près des Touches.

Plumaudan

L'adjectif formé sur le nom de cette commune est *plumaudanais* (J O, 18 mai 1932).

Plumaudan est mentionné comme doyenné dans le cartulaire de Boquen en 1249 et comme paroisse, dans les chartes du prieuré de Trédias (n° 14) dès 1362. Cette paroisse, qui appartenait sous l'Ancien Régime au diocèse de Saint-Malo a formé une municipalité, pour la première fois, au début de 1790 et fut chef-lieu d'un canton depuis cette date jusqu'en l'an X.

Par la loi du 9 avril 1842, Plumaudan a cédé à Saint-Maden le village de la Donnelais et une partie du village de la Rehaudais.

Aucun monument de cette commune n'est classé ni inscrit, mais il faut cependant signaler :

- 1) le château de la Vallée, où il reste un ancien manoir en ruines et une chapelle du début du XVII^e siècle ;
- 2) la croix de Parcou ;
- 3) deux maisons du bourg (1751 et 1755) ;
- 4) la maison du Haut-Dilly (1662), aujourd'hui abandonnée ;
- 5) la Petite Métairie (1744) avec souche de cheminée, moulurée (1777) ;
- 6) les fermes du village de la Touche.

Plumaugat

L'adjectif ethnique est *plumagatais* (J O, 13 mars 1935). Dans le nom de Plumaugat, le *t* se prononce.

Dès le 24 avril 863, Roiantdreh, dont il a été question à l'article de Sévignac, demeure *in plebe Maeloat* (dans le plou Maugat). C'est la plus ancienne mention connue d'une localité des Côtes-du-Nord (1).

La paroisse de *Plomagoat* (sic) est mentionnée dans le cartulaire de Saint-Aubin-des-Bois dès 1282. Plumaugat appartenait au diocèse de Saint-Malo. Il a été élu une municipalité au début de 1790 et fut dès lors chef-lieu d'un canton jusqu'en 1^{er} an X.

Aucun monument n'y est classé, ni inscrit, mais il faut cependant signaler les suivants :

- 1) la chapelle de la Bonne-Encontre, construite en 1585 (inscription) ;
- 2) la chapelle Saint-Yves de Bénin, datée de 1609 ;
- 3) une croix du XVI^e siècle, située près de l'église ;
- 4) la croix de Bénin (1605) ;
- 5) le presbytère (1678) avec son cadran solaire (1713) ;
- 6) le château de l'Hozier (XVI^e-XVII^e siècles) et sa chapelle (XVII^e siècle) ;

(1) L'année où ce document a été écrit peut être 846 ou 857 ou 863 (La Borderie, *Chronologie du cartulaire de Redon*, Annales de Bretagne, t. XIII, p. 35).

- 7) le manoir du Chesnay (1573), avec lucarne (1666) et souche de cheminée (1672) ;
- 8) le manoir de la Gaudésièrre (début du XVI^e siècle) ;
- 9) le colombier et la chapelle du manoir de l'Epina ;
- 10) l'enceinte de la maison seigneuriale de Plumaugat, entourée de douves ;
- 11) le manoir des Touches, avec souche de cheminée (1696) et escalier à balustrés ;
- 12) une maison au sud de l'église (1802), avec porte en plein-cintre réemployée.

Saint-Jouan-de-l'Isle

Le nom de cette commune vient de celui du château de l'Isle, qui était construit sur une île de la Rance. L'*s* ne se prononce pas.

On a formé sur ce nom l'adjectif *saint-jouannais* (J O, 29 mars 1964).

S. *Jehan de l'Isle* (sic) est cité comme paroisse en 1405 dans une lettre du duc Jean V. Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Malo et forma sa première municipalité au début de 1790. La commune fut chef-lieu du canton de 1^{er} an X à 1881.

Aucun édifice de la commune n'est protégé par la législation des monuments historiques, mais plusieurs sont cependant dignes d'intérêt :

- 1) les halles, construites en 1773 et servant de salle des fêtes depuis 1961 ;
- 2) l'église Saint-Jean-Baptiste ne date que de 1897, mais elle contient des sculptures plus anciennes, notamment un gisant féminin du XV^e siècle et un gisant aux armes de la Moussaye ;
- 3) la croix de Jegu (1703) ;
- 4) la croix du Chênot ;
- 5) le presbytère, daté de 1661 ;
- 6) une maison du bourg possède une porte de 1500 environ ;
- 7) une maison, sur la route nationale, possède des ouvertures sculptées et des souches de cheminée moulurées, datées de 1759 ;
- 8) le Vieux Château ;
- 9) le manoir de Kerouët (XVI^e siècle), ayant appartenu à la famille de la Moussaye.

Seul fait à signaler : le 6 janvier 1801, la malle Paris-Brest fut arrêtée et volée par des brigands à 2 km de Saint-Jouan.

Saint-Maden

Saint-Maden était une paroisse dès 1362 (chartes du prieuré de Trédias, n° 14). Cette paroisse, appartenant, sous l'Ancien Régime, au diocèse de Saint-Malo, forma sa première municipalité au début de 1790.

Par la loi du 9 avril 1842, son territoire fut accru, aux dépens de celui de Plumaudan, du village de la Donnelais et d'une partie de celui de la Rehaudais.

Les monuments intéressants de Saint-Maden ne sont ni classés ni inscrits :

- 1) l'église Saint-Jean affiche les dates de 1739, 1741 et 1762, mais sa porte Ouest est de la fin du XV^e siècle. Elle contient trois dalles funéraires, dont l'une au moins pourrait être celle d'un seigneur de la Houssaye (XV^e siècle). Elles ont été classées comme objets d'art en 1956. Une statue de saint Jacques, du XV^e siècle, servait autrefois de gargouille sur la sacristie ;
- 2) le château de la Houssaye (XVIII^e siècle), aujourd'hui à l'abandon ;
- 3) le manoir de la Motte, construit en 1643, en cours de restauration, et son moulin ;
- 4) le manoir de la Bigotais, paraissant du XVII^e siècle ;
- 5) le manoir de la Blanche Noe, du même type que le précédent ;
- 6) le manoir de la Frulais (1669) ;
- 7) une maison à la Sècherie.

Pendant la Révolution, au début de 1796, les Chouans commandés par Du Bois de Couësbouc (chef du canton de Tréfumel) étaient cantonnés dans les villages de Saint-Maden.



CANTON DE COLLINÉE

Le canton a été créé par l'arrêté des Consuls en date du 5 brumaire an X (27 octobre 1801). Il s'est agrandi aux dépens du canton de Plouguenast par la cession de plusieurs fractions de la commune de Plessala à celles de Saint-Gilles-du-Mené et de Saint-Gouéno (ordonnance du 9 janvier 1829). Il est passé de l'arrondissement de Loudéac à celui de Dinan en 1926.

Il comprend aujourd'hui six communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

046.	COLLINÉE
066.	LE GOURAY
102.	LANGOURLA
292.	SAINT-GILLES-DU-MENÉ
297.	SAINT-GOUÉNO
303.	SAINT-JACUT-DU-MENÉ

Collinée

L'adjectif ethnique est *collinéen* (J O, 10 mai 1910).

Les armes de Collinée, peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture, sont : *d'argent à trois pommes de pins versées de gueules*. Ces armes ont été empruntées à la famille de Talhouët (1).

Au bourg de *Coelinsais* (sic) se tenait tous les vendredi un marché fondé par lettres du duc Jean V en date du 11 février 1433 en faveur de Jean de Beaumanoir, seigneur du Bois de la Motte (Du Paz, p. 720). On pense généralement qu'il s'agit de Collinée.

Sous l'Ancien Régime, Collinée ou *Coelinée* était une paroisse succursale de celle du Gouray. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

Le territoire de la commune a été agrandi à deux reprises :

- 1) du village de Saint-Mirel en le Gouray, par l'arrêté du 24 octobre 1823 ;
- 2) des villages de Saint-Thia, Launay-Moussu, la Viette, les Mintes et les Bignons, par la loi du 17 mai 1856.

Trois édifices, dont le premier seul est protégé par la législation des monuments historiques, méritent d'être signalés :

- 1) une maison située à l'angle de la rue de Moncontour et de la Grand-Place a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 20 juillet 1964, en ce qui concerne les façades, toitures et souches de cheminée. Une autre maison du bourg était dite "maison de Simon de Collinée". C'était là une attribution sans fondement car l'imprimeur parisien Simon de Colines (mort en 1547) était sans rapport avec la Bretagne ;
- 2) l'église Saint-Guillaume, reconstruite en 1894, possède encore un porche du XV^e siècle réemployé et une porte à pilastres et fronton de la fin du XVI^e siècle ;
- 3) la croix située à l'entrée Nord du bourg date de 1717.

Le 2 août 1944, au Champ-Ratel, une voiture allemande qui emmenait des otages fut attaquée avec succès par les F F I du Gouray.

Comme personnage connu, il faut citer Pierre Ruello, né à Collinée le 26 février 1734, recteur de Loudéac, député du Clergé aux Etats généraux de 1789, puis émigré et qui mourut curé de Loudéac, le 2 juillet 1805, victime d'une épidémie lors de laquelle il se dévoua pour les malades.

(1) Bien qu'aucune espèce de pin ne soit indigène en Bretagne, la pomme de pin figure ou a figuré dans les armes d'au moins 55 familles de cette province.

L'activité traditionnelle de Collinée était la fabrication artisanale des toiles. Il y avait un métier à tisser dans chaque foyer.

Le Gouray

La paroisse de *Goureyo* (sic) est citée dès 1266 dans une charte de l'abbaye de Boquen. Cette paroisse, qui avait pour succursale Collinée, appartenait au diocèse de Saint-Brieuc. Le Gouray a élu sa première municipalité au début de 1790 et fut chef-lieu d'un canton depuis cette date jusqu'en l'an X.

Son territoire a été diminué de trois côtés :

- 1) par la cession du village de Saint-Mirel à Collinée (arrêté du 24 octobre 1823) ;
- 2) par celle de l'enclave de Bransart à Saint-Jacut-du-Mené (même arrêté) ;
- 3) par la cession de toute la partie sud de la commune à Saint-Jacut-du-Mené (loi du 10 août 1849).

Sans qu'aucun édifice ne soit classé ni inscrit parmi les monuments historiques, le Gouray en possède cependant plusieurs qui méritent d'être signalés :

- 1) la chapelle Saint-Roch, paraissant du XVII^e siècle, dans laquelle ont été réemployées une piscine et une cheminée du XV^e siècle ;
- 2) le château de la Motte-Basse, construit en 1748 et 1769, et sa chapelle du XVIII^e siècle, restaurée en 1759 ;
- 3) le château du Gros-Chesne (XVI^e siècle).

Plusieurs événements qui ont marqué l'histoire du Gouray ont eu lieu pendant la dernière guerre :

- 1) dès juin 1944, il y avait un maquis au Gouray ;
- 2) le 11 juillet 1944, quatre personnes ont été enlevées à la Motte-Basse. On les a retrouvées assassinées dans la forêt de la Hardouinaye.
- 3) le 14 juillet 1944, des soldats allemands, à la recherche de parachutistes, ont incendié trois maisons au village de la Boulaye.

Langourla

Les gens et les choses de Langourla sont dits *langourlaciens* et parfois aussi *langourlanais*.

A cette commune peuvent être attribuées pour armes celles d'*azur à trois bandes d'or*, qui étaient autrefois les armes de la seigneurie de Langourla (1) et de la famille de ce nom, aujourd'hui éteinte. Ces armes sont sculptées sur la chapelle Saint-Eutrope.

Langoria (sic) est cité comme paroisse dès 1273 dans une charte de l'abbaye de Boquen. Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Brieuc et a élu une municipalité au début de 1790. La commune a été chef-lieu d'un canton depuis cette date jusqu'en l'an X.

Langourla possède quelques monuments intéressants dont le premier seul est classé comme monument historique :

- 1) la chapelle Saint-Eutrope, formée du porche et du clocher de l'ancienne église construite au XVI^e siècle. Cet édifice a été classé par décret du 19 mai 1965 ;
- 2) le menhir de la Coude ;
- 3) le menhir de la Pierre Longue ;
- 4) le château de Coëlan, propriété du C^{te} de la Guibourgère ;
- 5) le manoir de Saint-Joseph, qui appartient longtemps à la famille Harel de la Perrière.

Deux événements peuvent être évoqués à propos de l'histoire de Langourla :

- 1) le 21 décembre 1774, des voleurs forcèrent la chambre de la tour de l'église et emportèrent la caisse de la fabrique, riche de dix à douze mille livres ;
- 2) le 4 août 1795, les colonnes mobiles ont fait onze victimes dans la population.

(1) le château de Langourla était situé sur le territoire de Saint-Vran, qui devait dépendre de la paroisse de Langourla au Moyen Âge.

Saint-Gilles-du-Mené

Comme pour beaucoup d'autres Saint-Gilles, le nom-adjectif attaché au nom de Saint-Gilles-du-Mené est *saint-gillois*.

La paroisse, qui était, sous l'Ancien Régime, une succursale de celle de Saint-Jacut-du-Mené a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par l'ordonnance du 9 janvier 1828, le territoire de la commune a été augmenté de trois fractions :

- 1) les villages de la Touche, la Picaudais, le Perray, Kerillan en Plessala ;
- 2) les villages de Bellevue et des Fossés en Plessala ;
- 3) l'enclave de la Villain et du Mautray en Saint-Gouéno.

Comme édifice, il faut citer le château de Bocenit, qui appartenait au chef chouan Legris du Val. A cette circonstance, Saint-Gilles-du-Mené doit d'avoir eu une histoire particulièrement mouvementée pendant la Révolution. On peut rappeler notamment les événements que voici :

- 1) le 28 juillet 1795, les Chouans enlevèrent le courrier du district de Broons à son arrivée à Saint-Gilles-du-Mené et brûlèrent les archives de la municipalité ;
- 2) le 3 août 1795, les colonnes mobiles (troisième bataillon de l'Ain) massacrèrent les hôtes et les serviteurs du manoir de Bocenit. Ils arrêtèrent M^{me} Legris du Val, femme du chef chouan, et sa nièce Joséphine Quintin de Kercadio. Celle-ci était connue pour avoir été mariée ou fiancée à Boishardy ;
- 3) le 4 septembre 1795, les colonnes mobiles firent encore trois autres victimes dans la commune ;
- 4) le 7 juillet 1801, les chouans Duros et Dieudonné, avec une troupe revêtue des uniformes d'une brigade de gendarmerie, firent une incursion chez Legris du Val, qui avait signé la paix avec la République, et fusillèrent un de ses serviteurs ;
- 5) le 31 mai 1802, Dujardin et huit brigands tirèrent des coups de feu, à Bocenit, contre Legris du Val et Lenepvou de Carfort, son hôte. Tous deux, anciens chefs chouans, avaient accepté la pacification.

D'autres événements se rapportent à la dernière guerre :

- 1) pendant l'occupation allemande, il y eut un maquis à Saint-Gilles-du-Mené à partir du 27 juin 1944. Ce maquis, établi d'abord à la Malheure, se replia au Siac à la suite d'une attaque ennemie ;
- 2) le 28 juillet 1944, le maquis F T P du Siac en Saint-Gilles-du-Mené est attaqué près de la Ville-Hermel par les *Feldgendarmen* de Dinan et anéanti ;
- 3) un autre combat, moins meurtrier, a eu lieu entre F F I et Allemands le 5 août 1944.

Saint-Gouéno

L'adjectif qui se rapporte à cette commune est *gouénois*.

Saint-Goïnou (sic) est cité comme paroisse dès 1282 dans une charte de l'abbaye de Boquen. Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Brieuc sous l'Ancien Régime. Elle a élu une municipalité au début de 1790.

Depuis cette époque, le territoire de la commune a subi plusieurs modifications :

- 1) il s'est accru du village de Kerfiac en Plessala (ordonnance du 9 janvier 1828) ;
- 2) d'une autre fraction de Plessala, fraction constituée des villages de Kermené, la Philippaie, le Chauchy, la Ville-de-Lait, les Clôtures, Kerouet, le Grand-Cas, le Plat-des-Ogniaux, le Cas du Sable (même ordonnance) ;
- 3) il a cédé à Saint-Gilles-du-Mené l'enclave de la Villain et du Mautray (même ordonnance) ;
- 4) il a cédé à Collinée les villages de Saint-Thia, la Hautaye, Launay-Moussu, la Viette, les Mintes et les Bignons (loi du 17 mai 1856).

Aucun monument de cette commune n'est protégé au titre de la législation des monuments historiques. On peut cependant citer :

- 1) la croix du Tertre (haut Moyen Age) ;
- 2) le château de la Ville-Delée, qui appartenait à la famille Le Veneur de la Ville-Chapron et dont il reste une tour ancienne ;
- 3) le manoir du Placitre, dont il reste les débris d'un portail du XVI^e siècle.

Voici les principaux événements qui ont eu Saint-Gouéno pour cadre :

- 1) le 1^{er} septembre 1795, la commune a subi l'incursion des colonnes mobiles qui ont fusillé un prêtre, Joseph Le Veneur de la Ville-Chapron ;
- 2) vers 1795-1800, l'auberge de la Hutte à l'Anguille, située sur un point élevé, ancien carrefour de voies romaines, était une "maison de correspondance" des Chouans. C'est peut être à cette circonstance que se rattache la rumeur, relevée par Jollivet dès 1859, selon laquelle, à une époque imprécise, les habitants de ce lieu détroussaient et tuaient les voyageurs ;
- 3) en mars 1854, on découvrit dans la lande de la Hautaye environ 300 pièces de monnaie des Coriosolites et des Osismes.

Saint-Jacut-du-Mené

Les habitants sont dits *jaguins*.

La paroisse de ce nom est citée comme telle dès 1266 dans une charte de l'abbaye de Boquen. Elle appartenait au diocèse de Saint-Brieuc sous l'Ancien Régime et elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Le territoire de la commune a été agrandi à deux reprises, aux dépens de celui de Gouray :

- 1) de l'enclave de Bransart (arrêté du 24 octobre 1823) ;
- 2) des villages de la Gouillère, la Chênaie, la Tiolais, la Ruais, la Haye et la Roche (loi du 10 août 1849).

On y remarque plusieurs édifices dont le premier a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) le château du Parc, inscrit les 10 août 1949 et 25 janvier 1956 en ce qui concerne :
 - a) les façades et toitures du bâtiment situé à l'est de la cour d'entrée ;
 - b) la chapelle et le logis attenant.Le château date de 1600 environ et la chapelle de 1656. C'est la propriété du comte de Keroüartz ;
- 2) la chapelle de Bon-Réconfort, construite à la fin du XVI^e siècle.



CANTON de DINAN EST

La ville fut chef-lieu de deux cantons (*intra-muros* et *extra-muros*) de 1790 à l'an IV.

Elle forma un seul canton de l'an IV à l'an X. Les cantons *Est* et *Ouest* ont été créés par l'arrêté des Consuls en date du 5 brumaire an X (27 octobre 1801).

Le canton Est s'est accru de la Courbure, enlevée au canton Ouest et cédée par la commune de Taden à celle de Lanvallay (loi du 25 avril 1847).

Le canton Est s'étend aujourd'hui sur huit communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

050.	DINAN
118.	LANVALLAY
123.	LÉHON
197.	PLEUDIHEN
299.	SAINT-HÉLEN
329.	SAINT-SOLEN
374.	TRESSAINT
385.	LA VICOMTÉ-SUR-RANCE

Saint-Solen et Tressaint sont des communes associées à celle de Lanvallay.

La ville de Dinan, qui s'étend en partie dans le canton Ouest, est traitée ici, avec le canton Est.

Dinan

L'adjectif formé sur le nom de la ville de Dinan est *dinarnais*. On trouve ce mot écrit *Dinarnois* (19 septembre 1405) puis *Dinarnais* (26 septembre 1420) dans les actes du duc Jean V (n° 97 et 1431).

Les armes municipales sont de gueules à un château sommé de trois tourillons d'or, à un chef d'hermines. Ces armes ont été enregistrées (avec cependant 3 tours au lieu d'un château) le 19 juillet 1697 dans l'armorial officiel dit "armorial d'Hozier", en application de l'édit de novembre 1696. Elles avaient été peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture, détruite en novembre 1972.

Le nom de Dinan apparaît pour la première fois dans la charte de fondation du prieuré de Plougasnou en 1040 (1). De cette époque devait dater le premier château, représenté d'une manière stylisée sur la toile brodée de Bayeux, dite "Tapisserie de la reine Mathilde".

La ville fut partagée en 1123 entre les deux fils de Geoffroy de Dinan et ce fut l'origine de la séparation en deux paroisses, Saint-Malo et Saint-Sauveur (plus tard, en deux cantons). Ces deux paroisses appartenaient au diocèse de Saint-Malo.

Sous l'Ancien Régime, Dinan était le siège d'une seigneurie qui fut achetée à la maison de Dinan par le duc de Bretagne en 1283 et qui entra ainsi en 1532 dans le domaine royal.

Dès 1418, la ville avait une organisation municipale ("communauté de ville") et envoyait des députés aux Etats de Bretagne. Elle a élu sa première municipalité du nouveau régime le 9 février 1790. Elle fut chef-lieu d'un district de 1790 à l'an III. De l'an IV à l'an X, elle forma à elle seule un canton. En l'an X, la répartition de l'agglomération entre les deux cantons Est et Ouest a suivi à peu près la limite des paroisses, limite qui datait du XII^e siècle.

Au point de vue judiciaire, Dinan fut le siège d'une sénéchaussée ducale puis royale jusqu'en 1790. Un présidial y fonctionna même, pour la Ligue, à partir de 1590. Ce présidial fut confirmé par Henri IV le 28 avril 1598, mais il fut supprimé en mars 1601 sans avoir jamais eu aucune activité au nom du Roi.

La Monnaie de Bretagne fonctionna aussi à Dinan de 1594 à 1598 en application de lettres patentes du 15 décembre 1589. Précédemment des monnaies avaient aussi été frappées à Dinan sous les ducs Charles de Blois (1341-1364), Jean IV (1364-1399) et Jean V (1399-1442).

(1) Dans cette donation faite par la comtesse Berte et son fils Conan à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, *Jocelinus de Dinan* figure en effet comme témoin.

La sénéchaussée fut remplacée par un tribunal de district de 1790 à l'an III, puis par un tribunal correctionnel de l'an IV à l'an VIII, enfin par un tribunal de première instance, devenu de "grande instance" en 1958.

Un district urbain a été créé à Dinan par arrêté préfectoral du 24 janvier 1963 (complété par celui du 28 février 1963). Il groupe les communes d'Aucaleuc, Dinan, Lanvallay, Léhon, Quévert, Taden, Trélivan et Tressaint.

Dinan est particulièrement riche en édifices d'un haut intérêt archéologique. Un grand nombre d'entre eux ont été classés monuments historiques :

- 1) l'église Saint-Sauveur, classée dès 1862 ; les façades ouest (portail) et sud sont du XII^e siècle, mais le tympan a été ajouté au XIX^e siècle. Elle a été agrandie de 1480 à 1509. Elle possède un bénitier du XII^e siècle et le cénotaphe du cœur de Du Guesclin (XIV^e et XIX^e siècles), tous deux classés comme objets d'art ;
- 2) le château dit "de la duchesse Anne", commencé en 1380 et utilisé dès 1384, les remparts avec leurs tours et leurs portes, qui sont du début du XIV^e siècle, ont fait l'objet d'un classement le 12 juillet 1886. Le château abrite le musée municipal ;
- 3) le pont de la Madeleine, classé le 10 février 1903 ;
- 4) l'église Saint-Malo, construite de 1490 à 1543, classée le 1^{er} août 1907 ;
- 5) la Tour de l'Horloge (XV^e siècle), classée le 28 décembre 1910 ;
- 6) l'hôtel de Kératry, 4 rue de l'Horloge, classé le 14 avril 1922. Cet hôtel construit à Lanvollon en 1559 fut acheté par la ville de Dinan et reconstruit à son emplacement actuel en 1938 ;
- 7) la maison du 7 rue du Petit-Fort, classée le 22 juin 1928 ;
- 8) la maison du 6 rue du Jerzual, classée le 18 juin 1930 ;
- 9) le collège des Cordeliers, ancien couvent. Le portail de la place des Cordeliers, construit vers 1241, a été classé le 29 décembre 1930 ;
- 10) la maison du Gouverneur, 24 rue du Petit-Fort, classée le 10 mars 1938 ;
- 11) le clocher de la chapelle du collège de garçons, aujourd'hui lycée Roger Vercel, rue de Léhon, construit vers 1662, classé le 15 mai 1940. Cette chapelle était précédemment celle du couvent des Bénédictines ;
- 12) l'hôtel de Beaumanoir, 1 rue Haute-Voie, construit au XVI^e siècle. Les façades, toitures, portail sur rue et sol de la cour ont été classés le 8 septembre 1952 ;
- 13) des maisons des XV^e-XVII^e siècles ont été classées le 4 décembre 1961, en ce qui concerne leurs façades et toitures :
 - place des Merciers, n° 1, 3 ;
 - rue de l'Apport, n° 1, 3, 5, 7, 4, 6 ;
 - rue Haute Voie, n° 6 ;
 - rue de l'Horloge, n° 13, 27, 31, 33 ;
 - rue du Jerzual, n° 8 ;
 - rue du Petit-Fort, n° 11, 13, 15, 49, 51, 82.

D'autres maisons des XV^e et XVII^e siècles ont été inscrites sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 14) les façades et toitures des n° 29 et 31 rue du Jerzual, inscrites le 28 octobre 1926 ;
- 15) un poteau cornier d'une maison de la rue de la Cordonnerie, inscrit à la même date ;
- 16) les façades et toiture du n° 8 rue Haute-Voie, inscrites le 1^{er} mai 1933 ;
- 17) les façades sur rue et toiture de la maison dite "du Saint Mitré", rue de la Larderie, inscrites le 9 avril 1952 ;
- 18) les façades et toitures du 21 place Saint-Sauveur, inscrites le 28 avril 1956 ;
- 19) des façades et toitures inscrites le 4 décembre 1961 :
 - rue du Coignet, n° 3,5,7,9,11 ;
 - place des Cordeliers, n° 12,14,16 ;
 - rue de la Cordonnerie, n° 8, 10, 14 ;
 - rue Haute-Voie, n° 6 ;
 - rue du Jerzual, n° 1,5,15,24,26,36,38,42 ;
 - rue de la Lainerie, n° 6 ;
 - place du Marchix, n° 1 ;
 - rue de la Mittrie, n° 3,5,7,9 ;
 - rue du Petit-Fort, n° 30,64,66,68,72,74 ;
 - place Saint-Sauveur, n° 10.

On peut ajouter à cela d'autres édifices non classés, ni inscrits mais dignes d'intérêt :

- 20) l'hôtel de Plouër, grand Rue, construit au XV^e siècle (la tourelle) et au XVI^e siècle ;
- 21) le viaduc, construit de 1846 à 1862, ayant eu deux arches détruites par un bombardement en 1944, rétabli depuis et élargi, rouvert à la circulation le 27 avril 1967 ;
- 22) la statue de Du Guesclin, oeuvre de Frémiet, inaugurée sur la place Du Guesclin le 20 juillet 1902.

Il y a également à Dinan des sites classés ou inscrits :

- 1) le quartier du Jerzual, rues du Jerzual et du Petit-Fort, en partie classé le 12 janvier 1934, en partie inscrit le 24 août 1945 ;
- 2) la promenade des Petits-Fossés et les terrains qui s'étendent jusqu'aux remparts, site inscrit les 9 septembre 1932 et 4 juillet 1945 ;
- 3) la promenade des Grands Fossés, avec une partie de la rue Saint-Malo, site inscrit le 4 juillet 1945 ;
- 4) le jardin Anglais avec la promenade Saint-Sauveur, la promenade de la Duchesse-Anne et les terrains situés au pied des remparts, site inscrit le même jour ;
- 5) le site dit "du vieux Dinan", inscrit aussi le 4 juillet 1945, avec les places des Cordeliers et Saint-Sauveur et les rues de la Cordonnerie, de l'Horloge, de la Lainerie, de la Larderie, de la Mittrie, du Petit-Pain et de la Poissonnerie ;
- 6) les bords de la Rance, site inscrit le 21 janvier 1974.

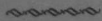
Voici quelques-uns des principaux événements qui ont jalonné l'histoire de Dinan :

- 1) en 1065, le château fut assiégé et pris par Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. Cet épisode est représenté sur la toile brodée de Bayeux ;
- 2) en 1264, Alain de Vitre dit de Dinan vendit la terre de Dinan à Pierre de Bretagne pour 16 000 livres tournois. Celui-ci la céda à son père, le duc Jean 1^{er} le Roux, en 1265. Il s'en suivit un procès et une transaction qui laissa définitivement la terre de Dinan au Duc en 1283 ;
- 3) le 29 novembre 1352, les Etats se tiennent à Dinan pour la première fois et nomment des ambassadeurs pour négocier en Angleterre la délivrance de Charles de Blois. Il y eut en tout quatorze tenues d'Etats à Dinan de 1352 à 1718 ;
- 4) en 1357 ou 1359, Dinan fut assiégée par les Anglais. C'est alors qu'eut lieu un combat singulier entre Bertrand du Guesclin et Thomas de Cantorbéry, sur la place du Champ ;
- 5) la ville, qui était tenue par les partisans de Charles de Blois, fut assiégée et prise au nom de Jean de Montfort en 1364 ;
- 6) Saint Vincent Ferrier prêcha à Dinan en juin 1418 ;
- 7) Dinan fut remis au duc de Mercoeur comme place de sûreté en juillet 1585 ;
- 8) en février 1598, le château fut assiégé par le maréchal de Brissac au nom du roi Henri IV et se rendit ;
- 9) le 15 mars 1781, un incendie ravagea la ville et détruisit 45 maisons ;
- 10) en octobre 1800, la foudre tomba sur le clocher de Saint-Sauveur et y mit le feu ;
- 11) l'empereur Napoléon III et l'impératrice passèrent à Dinan le 19 août 1858 ;
- 12) le 13 décembre 1943, l'abbé Barré, chef régional du service de renseignement de l'O.C.M. (Organisation civile et militaire. Groupe Centurie), et plusieurs membres de son groupe sont arrêtés par les Allemands à Dinan ;
- 13) le 12 avril 1944, des F.T.P. de Dinan et de Binard firent évader deux résistants de la prison de Dinan. Plusieurs furent pris ensuite et fusillés le 31 mai 1944 ;
- 14) les 5-6 août 1944, libération de Dinan de l'occupation allemande ;
- 15) le 15 septembre 1946, visite du général Leclerc à Dinan.

Parmi les personnages célèbres ou connus qui touchent à Dinan par leur naissance ou par le séjour qu'ils y ont fait, on doit mentionner au moins :

- 1) Charles Pinot, sieur du Clos, né à Dinan (paroisse Saint-Sauveur) le 12 février 1704, décédé en 1772, écrivain et secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Maire de Dinan du 9 juillet 1744 au 12 janvier 1749, il a fait niveler et planter les promenades des Fossés. La mairie possède son portrait ;

- 2) Chateaubriand (1768-1848) passa à Dinan, au collège des Laurents (aujourd'hui lycée Roger Vercelet) l'année scolaire 1783-1784, en même temps que le médecin et physiologiste Broussais ;
- 3) Angélique Duchemin, veuve Bruslon, née à Dinan (paroisse Saint-Malo) le 20 janvier 1772, combattit comme soldat dans les armées de la République de 1791 à 1798. Officier sous la Restauration, chevalier de la Légion d'honneur en 1851, morte à Dinan le 13 juillet 1859, elle aurait été la première femme nommée dans la Légion d'honneur ;
- 4) Charles Leconte de Lisle (1818-1894), poète, auteur des *Poèmes barbares* et des *Poèmes antiques*, était fils d'un médecin de Dinan. Il y a fait une partie de ses études et y est revenu plus tard à plusieurs reprises, chez son oncle, le maire de Dinan ;
- 5) Auguste Pavie, né à Dinan le 31 mai 1847, décédé en 1925, explorateur et diplomate au Laos. Le musée de Dinan possède sa collection d'armes indigènes ;
- 6) Lord Kitchener (1850-1916), comte Kitchener de Khartoum, *field marshall*, commandant en chef de l'armée des Indes, puis résident général en Egypte, enfin ministre de la Guerre dans le gouvernement britannique au début de la guerre de 1914, a longtemps séjourné à Dinan où une rue porte son nom ;
- 7) Roger Cretin dit Roger Vercelet, né en 1894, mort à Dinan le 26 février 1957, romancier, prix Goncourt en 1934, était professeur de lettres au collège de Dinan.
- 8) Mathurin-Eugène Monier, né à Yvignac en 1901, décédé dans sa maison de la rue Chateaubriand à Dinan le 21 septembre 1974. Pendant sa longue retraite, il fut l'historien de la ville de Dinan et le conservateur des Antiquités et objets d'art du département. A ses travaux historiques, dont plusieurs sont cités dans la bibliographie de ce recueil, il faut ajouter les *Contes de mon village*.



Lanvallay

A défaut de véritable nom-adjectif ethnique formé sur le nom de cette commune, on emploie familièrement, pour désigner ses habitants, le sobriquet de *cotissots*.

Lanvallay peut revendiquer les armes suivantes : *d'azur à sept losanges d'argent, posés 3, 3 et 1*. Ce sont en effet les armes de la seigneurie et de la famille, aujourd'hui éteinte, de Lanvallay, qui sont représentées sur un sceau de 1370 et sur une pierre tombale de l'église de Tressaint.

Cette commune était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Dol, en bordure du diocèse de Saint-Malo. On la trouve citée, en tant que paroisse, dès 1219 dans les chartes du prieuré de la Madeleine du Pont. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Son territoire a été accru de l'enclave de Saint-Piat, en Pleudihen, par arrêté du 8 juin 1811. En 1846, le bourg a été transféré de la vieille route de Tressaint au Tertre-à-la-Perche. La Courbure, en Taden, lui a été annexée par la loi du 25 avril 1847.

Les communes de Tressaint et de Saint-Solen lui ont été associées par l'arrêté préfectoral du 29 décembre 1972, sans changement de nom.

Lanvallay possède plusieurs édifices dignes d'intérêt :

- 1) le manoir de Beauvais, où un pavillon date du XVII^e siècle ;
- 2) le manoir du Bois-Fougeray (XVII^e siècle) ;
- 3) le manoir du Pavillon, rue Anne (XVII^e siècle) ;
- 4) le colombier de la Croix Rolland, avec sa toiture de pierre, sans charpente (XVII^e siècle). C'est tout ce qui reste de l'ancien château de Lanvallay ;
- 5) le manoir du Champ Bignant (XVIII^e siècle) ;
- 6) le manoir de la Ville-Ory (XVIII^e siècle) ;
- 7) le manoir de la Ville-às-Olliviers, malouinière du XVIII^e siècle ;
- 8) les maisons anciennes du faubourg de la Madeleine. Ce faubourg est réuni à Dinan par un vieux pont qui enjambe la Rance et qui a été classé monument historique en 1903 (voir plus haut la liste des monuments de Dinan, n° 4) ;
- 9) le viaduc (1846-1852), dont il a été question, sous le n° 21, parmi les monuments de la ville de Dinan, a neuf de ses quinze piles sur la commune de Lanvallay. Sa longueur est de 260 mètres.

Les sites inscrits sont :

- 1) les rochers de la Bruyère, inscrits le 5 novembre 1945 ;
- 2) les bords de la Rance, inscrits le 21 janvier 1974.

Deux événements sont à signaler, depuis le début du siècle :

- 1) le 24 août 1920, l'église Saint-Méen a été presque entièrement détruite par un incendie ;
- 2) le 2 août 1944 a eu lieu sur la route de Saint-Solen, à l'arrivée des Américains, un combat auquel les F F I participèrent contre les Allemands.

Léhon

L'adjectif attaché à cette localité est *léhonnais*. Léhon est cité comme paroisse dès 1266 dans les chartes du prieuré de Saint-Magloire de Léhon. Cette paroisse et prieuré-cure appartenait au diocèse de Saint-Malo. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Il existe à Léhon plusieurs constructions intéressantes, dont les deux premières sont classées monuments historiques :

- 1) le prieuré de Saint-Magloire de Léhon, comprenant l'église (1170-1187), avec sa chapelle des Beaumanoir (XIV^e siècle, servant de sacristie), une porte du XI^e siècle provenant de l'ancienne église, le cloître et les bâtiments qui l'entourent à l'Est, au Nord et à l'Ouest (classés dès 1875 et le 30 septembre 1931). La chapelle contient les tombes sculptées de plusieurs membres de la famille de Beaumanoir du XIV^e siècle ;
- 2) le calvaire du Saint-Esprit, construit au XV^e siècle et classé le 13 juillet 1907 ;
- 3) le château de Léhon, forteresse construite vers le XII^e siècle ;
- 4) le vieux pont de Léhon ;
- 5) le moulin des Bas-Foins.

Il y a dans la commune deux sites inscrits :

- 1) la butte féodale qui porte le vieux château (inscrite le 8 août 1944) ;
- 2) les bords de la Rance (inscrits le 21 janvier 1944).

Il faut signaler quelques événements qui ont eu Léhon pour cadre :

- 1) vers 1008, des moines de Saint-Magloire de Paris vinrent repeupler le monastère de Léhon après les invasions normandes ;
- 2) le 24 juin 1168, le roi d'Angleterre s'empara de Léhon ;
- 3) en 1181, le monastère devint un prieuré de l'abbaye de Marmoutiers ;
- 4) en 1353, Charles de Bois demeura au château de Léhon ;
- 5) le 6 avril 1358, Charles de Blois, allant de Dinan à son château de Léhon, rencontra une femme publique et lui donna 40 sous afin qu'elle change de vie (Procès de canonisation de Charles de Blois, 21^e témoin) ;
- 6) le 23 juin 1604 arriva à Léhon le P. Noël Mars, prieur claustral et réformateur du prieuré. Il mourut à Léhon le 31 janvier 1611 ;
- 7) en 1767, départ des derniers moines du prieuré, au nombre de six ;
- 8) le 15 septembre 1836, pose de la première pierre de l'établissement des Bas-Foins, tenu par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu.

Pleudihen

Les armes de Pleudihen sont *d'or à un chef endenté de sable*. Ces armes, qui avaient été peintes en 1885 dans l'ancienne salle du Conseil général, étaient celles de la vicomté de la Bellière, dont le château est aujourd'hui en la Vicomté-sur-Rance et dont il sera question plus loin à propos de cette commune.

Pleudihen (*Pludihon*) était une paroisse dès 1363 (testament de la dame de la Bellière) et appartenait au diocèse de Dol, sur la bordure de celui de Saint-Malo. Sa première municipalité fut élue au début de 1790.

De l'an IV à l'an VIII, Pleudihen fut le siège d'une municipalité cantonale, puis, jusqu'en l'an X, fut un chef-lieu de canton.

Son territoire a cédé à celui de Lanvallay l'enclave de Saint-Piat (arrêté du 8 juin 1811) puis a été diminué de celui de la nouvelle commune de la Vicomté-sur-Rance (décret du 7 avril 1877).

Le nom, qui se prononce "pleudiyin", est devenu *Pleudihen-sur-Rance* par le décret du 26 mai 1972.

La commune possède sur son territoire quelques monuments, dont aucun n'est classé ni inscrit. Il faut citer :

- 1) l'allée couverte du Bois-du-Rocher, située à la limite de Saint-Hélen. Elle est voisine d'une importante station préhistorique (Congrès scientifique 1872) ;
- 2) une croix de 1684 provenant de l'ancien cimetière est placée aujourd'hui près du chevet de l'église.

Le littoral de la Rance sur la commune de Pleudihen a été inscrit comme site le 21 janvier 1974.

Les événements les plus notables de l'histoire de Pleudihen sont :

- 1) l'affaire de la Touche-Porée : le 6 août 1789, un détachement de gardes nationaux et soldats de Dinan forcèrent l'entrée de la propriété de la Touche-Porée. Un garde national fut tué. Le lendemain, ils revinrent en force (800 hommes). Le château fut pillé et brûlé. C'est aujourd'hui une colonie de vacances ;
- 2) le poète Hyppolite de la Morvonnais est mort dans sa propriété de Bas-Champ en Pleudihen le 4 juillet 1853 (voir sa notice plus loin, à Saint-Cast-le-Guildo).

Saint - Hélen

L'adjectif est *hélenais* (J O, 17 juin 1923).

Sous l'Ancien Régime, Saint-Hélen était une paroisse du diocèse de Dol, en bordure de celui de Saint-Malo. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790. Son nom se prononce "saintélin".

Sur le territoire de la commune existent plusieurs monuments, dont le premier est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) les ruines du château de Coëtquen, inscrites le 9 mars 1927. Ce nom se prononce "couakin" ou "couékin" ;
- 2) l'église construite vers 1630 (aile sud du transept) et 1741 (nef et aile nord), où des vitraux du XV^e siècle ont été réemployés. Ces vitraux sont classés comme objets d'art ;
- 3) la chapelle Saint-Yves du Flessix construite au XIX^e siècle mais dans laquelle une porte du XVI^e siècle a été réemployée.

La forêt de Coëtquen est un site agréable.

Les événements à signaler sont :

- 1) les lettres patentes de juin 1575 érigeant la terre de Coëtquen en marquisat en faveur de Jean de Coëtquen ;
- 2) la conspiration de la Cour Porée, découverte le 28 août 1794. Cinquante-cinq personnes furent arrêtées pour embauchage et organisation de l'Armée catholique et royale.

Saint - Solen

L'adjectif correspondant est *solenais*.

Saint-Solain était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Dol, située en bordure de celui de Saint-Malo. Cette paroisse a élu une municipalité au début de 1790.

Le nom se prononce "sinsolin". Il est devenu *Saint-Solen*, sans doute par attraction de celui de Saint-Hélen, suivant un décret du 17 mars 1879.

La commune de Saint-Solen a été associée à celle de Lanvalley par arrêté préfectoral du 29 décembre 1972.

L'if planté à droite de l'église a plus de dix mètres de circonférence. On lui attribue plusieurs siècles d'âge.

Tressaint

Sous l'Ancien Régime, Tressaint était une paroisse du diocèse de Dol et un prieuré-cure de l'abbaye de Beaulieu, situé en bordure de celui de Saint-Malo. Elle a élu une municipalité au début de 1790 et la commune a été associée à celle de Lanvalley par arrêté préfectoral du 29 décembre 1972.

Trois monuments sont à signaler :

- 1) la croix du cimetière, inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 10 décembre 1927 ;
- 2) l'église construite de 1698 à 1712 et dans laquelle a été conservée une fenêtre du XIII^e siècle ;
- 3) la Grand Cour (XVII^e-XVIII^e siècles).

La Vicomté - sur - Rance

Cette commune fut créée par décret du 7 avril 1877, son territoire étant détaché de celui de Pleudihen. C'est la première commune des Côtes-du-Nord qui ait été appelée *sur-Rance*. Elle tira son nom de la vicomté de Dinan, mais il faut préciser, pour éviter une confusion, que cette vicomté ne comprenait pas la ville de Dinan. Elle était tout à fait distincte de la châtellenie de Dinan, englobant la ville et qui appartenait à la branche aînée des Dinan, avant d'être définitivement cédée au duc de Bretagne en 1283, comme on l'a dit dans la notice de la ville.

C'est une branche cadette de la maison de Dinan qui devint propriétaire de la vicomté de Poudouvre au XIII^e siècle et lui donna son nom. Ainsi la terre de Poudouvre devint-elle la "terre et vicomté de Dinan, vulgairement dite la vicomté de la Bellière", comme elle est appelée dans un acte de 1461.

Le château de la Bellière était le chef-lieu de cette vicomté qui a donné son nom à la commune en 1877. Il date des XIII^e et XV^e siècles. Il appartient toujours au vicomte de la Bellière, dont un aïeul en a fait l'acquisition le 15 septembre 1674. Il a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 9 mars 1927. La chapelle de la Bellière est, en partie, du XIV^e siècle.

Il y a aussi à la Vicomté un site inscrit le 5 novembre 1945 : les rochers de Fomoy.

On y signale également le séquoia géant de la Ville-Brossard, qui a sept mètres de circonférence.

La commune a été durement éprouvée à la fin de la dernière guerre :

- 1) du 10 au 13 juin 1944, les bombardements de l'aviation alliée y ont fait onze victimes ;
- 2) le 18 juin 1944, le pont de Lessart, oeuvre de l'ingénieur Eiffel, sur la voie ferrée de Dinan à Dol, fut bombardé et rendu inutilisable, ainsi que la passerelle et le pont tournant de Lyvet.

Comme personnage connu, c'est une femme que retient l'histoire de cette commune : Tiphaine Ragueneil, dame de la Bellière, première femme de Bertraud du Guesclin. Elle s'adonnait à l'astrologie et passe pour avoir prédit la victoire de son futur mari lors du combat singulier de la place du Champ (vers 1358) et l'échec de Charles de Blois peu avant la bataille d'Auray (29 septembre 1364). Il y a au château de la Bellière une "chambre de Tiphaine Ragueneil".



CANTON de DINAN OUEST

Le canton de Dinan Ouest a été créé par l'arrêté des Consuls en date du 5 brumaire an X (27 octobre 1801). Par la loi du 25 avril 1847 il a cédé au canton Est la Courbure, passée de la commune de Taden à celle de Lanvallay.

Le canton comprend, en tout ou en partie, treize communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

- | | |
|------|----------------------------|
| 003. | AUCALEUC |
| 008. | BOBITAL |
| 021. | BRUSVILY |
| 026. | CALORGUEN |
| 050. | DINAN |
| 082. | LE HINGLÉ |
| 213. | PLOUËR-LANGROLAY-SUR-RANCE |
| 259. | QUÉVERT |
| 280. | SAINT-CARNÉ |
| 327. | SAINT-SAMSON-SUR-RANCE |
| 339. | TADEN |
| 364. | TRÉLIVAN |
| 380. | TRÉVRON |

La ville de Dinan a été traitée ci-dessus avec le canton Est.

A la commune de Plouër-Langrolay-sur-Rance est associée celle de Langrolay-sur-Rance, qui appartient au canton de Ploubalay et sera traitée avec ce canton.

Aucaleuc

La prononciation traditionnelle de ce nom est "aucaleu" et l'adjectif correspondant est *aucaleuen* (J O, 16 septembre 1931).

Sous l'Ancien Régime, Aucaleuc était une paroisse du diocèse de Dol, enclavée dans celui de Saint-Malo.

Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

Il ne semble pas y avoir, sur le territoire de la commune, d'autre pierre ancienne à noter que la croix du cimetière.

Un canon pittoresque, appelé *vêpres d'Aucaleuc*, est cité dès 1854 (Jollivet) : "Un bâton, deux bâtons, trois bâtons. Si j'avais encore un bâton, cela ferait quatre bâtons". Les autres voix augmentent chaque nombre de trois par rapport à la précédente. De même, à chaque couplet, on ajoute trois à chaque nombre.

Le champ de manoeuvre a été établi à son emplacement actuel vers 1934 (voir la notice de Trélivan).

Bobital

Paroisse du diocèse de Dol sous l'Ancien Régime, enclavée dans celui de Saint-Malo, et chef-lieu d'un doyenné, Bobital a élu sa première municipalité au début de 1790.

Une croix ancienne, au village de la Roche, provient de l'ancien cimetière.

Brusvily

Brusvili (sic) est cité comme paroisse dès 1440 dans des lettres du duc Jean V (n° 2416). L'église de *Blusevali* est citée dans un acte du XII^e siècle, non daté (chartes du prieuré de Léhon).

Cette paroisse, qui appartenait au diocèse de Saint-Malo, a élu sa première municipalité au début de 1790.

Deux ensembles architecturaux sont à signaler sur le territoire de cette commune :

- 1) le manoir du Quengo ;
- 2) les maisons anciennes du village du Creux.

Calorguen

La finale de ce nom est prononcée comme si elle s'écrivait "-in".

L'église de *Karorguen* (sic) est mentionnée dès 1181 dans une charte du prieuré de Léhon. Cette paroisse appartenait sous l'Ancien Régime au diocèse de Saint-Malo. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Il faut signaler plusieurs monuments, dont, seul, le premier est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) le manoir de la Ferronnays, construit en 1569, inscrit le 27 février 1926 ;
- 2) l'église, dont le portail est de 1584 et une porte, de 1788 ;
- 3) la croix de la Saudrais, une des plus anciennes du pays de Dinan (XII^e siècle ?) ;
- 4) la croix du Plessix ;
- 5) la croix de la Hargnerie ;
- 6) la croix de Tréliger ;
- 7) les deux croix à double traverse, à la Noë ;
- 8) les deux croix de la Roussais.

Un personnage connu se rattache à l'histoire de Calorguen, bien qu'il n'y soit pas né : Auguste-Pierre-Marie Ferron, comte de la Ferronnays (1777-1842). Il fut officier d'ordonnance puis aide de camp du duc de Berry, pair de France (17 août 1815) ministre des Affaires étrangères (4 janvier 1828), lieutenant général (16 novembre 1828) et ambassadeur à Rome. Ayant refusé de prêter serment au roi Louis-Philippe en 1830, il quitta alors les fonctions publiques.

Le Hinglé

Paroisse du diocèse de Dol sous l'Ancien Régime, mais enclavée dans celui de Saint-Malo, le Hinglé a élu sa première municipalité au début de 1790.

Il n'y a, sur la commune, d'autre pierre ancienne méritant d'être mentionnée qu'une grande croix monolithe placée sur la route de Dinan.

L'activité traditionnelle du Hinglé consiste dans l'extraction du granit, qui a commencé à la Pyrie sous le Second Empire avec la construction de la ligne de chemin de fer (1860-1864).

Plouër - Langrolay - sur - Rance

Les habitants de Plouër sont dits *plouërais* (J O, 14 juin 1933). La prononciation traditionnelle du nom de cette localité était "plouar".

Les armes sont de gueules à six quintefeuilles d'or, posées 3, 2 et 1 (qui est Plouër ancien) écartelé d'argent à un sautoir de gueules, cantonné de quatre billettes du même (qui est La Haye de Plouër). Les armes de l'ancienne famille de Plouër, aujourd'hui éteinte, figurent sur un sceau de 1379 et avaient été peintes en 1885, comme étant celles de la commune, dans l'ancienne salle du Conseil général.

Plouër était une paroisse dès 1187 (chartes de Saint-Magloire de Léhon) et appartenait sous l'Ancien Régime au diocèse de Saint-Malo. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790 et a été le chef-lieu d'un canton depuis cette époque jusqu'en l'an X.

Son nom est devenu *Plouër-sur-Rance* par décret du 26 octobre 1949.

Par arrêté préfectoral du 2 mars 1973, Langrolay-sur-Rance lui a été associé pour former Plouër-Langrolay-sur-Rance. Langrolay-sur-Rance appartient au canton de Ploubalay, dans le chapitre duquel on trouvera plus loin sa notice.

Plusieurs monuments présentent un intérêt architectural. Le premier, seul, a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) le château de Plouër, construit au XVII^e siècle à l'emplacement du château de Saint-Paul, est la propriété de M. de la Villehuchet dont un aïeul en a fait l'acquisition en 1695. Les façades, couvertures, douves, sol de la cour, pavillon d'entrée ont été inscrits le 15 juin 1964. La façade principale porte les armes des La Haye de Plouër. La chapelle est du XVII^e siècle ;

- 2) l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, construite au XVIII^e siècle (notamment, pour une partie, en 1779), sur les façades de laquelle ont été dressés des gisants des seigneurs de Saint-Paul et de Plouër ;
- 3) les tours du Chêne Vert, vieille forteresse féodale, très restaurée. La chapelle du Chêne Vert porte la date de 1776 ;
- 4) le nouveau pont Saint-Hubert, inauguré le 21 juin 1959 et passant au-dessus de l'estuaire de la Rance. La circulation y est moins dense depuis la mise en service de la route du barrage de la Rance en 1967.

Les sites inscrits sont :

- 1) celui du château de Plouër avec ses abords, inscrits le 5 janvier 1945 ;
- 2) la pointe du Chêne Vert, inscrite le 5 novembre 1945 ;
- 3) la pointe de Rigourdaine, inscrite le même jour ;
- 4) tout le bord de l'estuaire de la Rance, inscrit le 21 janvier 1974 ;

A un autre site se rattache une tradition locale, quelque peu gauloise :

- 5) la pierre de Lesmont, placée au point culminant de la commune (100 m). Les jeunes filles qui se laissent glisser le long de cet "éruissoir" sur leur "culotte de baptême" se marient à brève échéance (1).

Les principaux événements de l'histoire de Plouër sont les suivants :

- 1) en 1362, Robin de Vaucouleurs, un des lieutenants de Bertrand du Guesclin, chassa les Anglais du château de la Roche-aux-Anes, sur la Rance. Ce château doit vraisemblablement être identifié avec le château de la Roche à Plouër ;
- 2) le protestantisme fut introduit à Plouër par suite du mariage de Charles Gouyon, seigneur de Plouër, avec Claude du Châtel, en 1571 ;
- 3) les lettres patentes érigeant la terre de Plouër en comté, en faveur d'Armaury Gouyon de La Moussaye sont d'octobre 1575. Elles furent renouvelées à plusieurs reprises et notamment en juillet 1698 pour la famille de la Haye ;
- 4) le 19 mars 1593, pendant les guerres de la Ligue, le manoir de Rigourdaine fut attaqué et Armaury Lambert, seigneur de Rigourdaine, fut tué (registres paroissiaux) ;
- 5) le 11 avril 1629, Amaury III Gouyon, marquis de la Moussaye et comte de Plouër, épousa Henriette-Catherine de la Tour d'Auvergne, sœur du vicomte de Turenne, le futur maréchal de France. Elle mourut dans la religion protestante le 19 avril 1677 ;
- 6) le roi ordonna la destruction du temple protestant de Plouër en 1664 ;
- 7) le 5 septembre 1768, Françoise de Contades, comtesse de Plouër, fut marraine, à Saint-Malo, de François-René de Chateaubriand, qui devint le célèbre écrivain ;
- 8) le premier pont Saint-Hubert fut inauguré le 11 août 1929. Le péage fut perçu jusqu'au 23 septembre 1933 ;

9) le 11 et le 12 juin 1944, le village de Saint-Hubert et le pont furent détruits par un bombardement.

Un comte de Plouër a laissé un nom dans l'histoire militaire : Charles-Auguste de Gouyon (1647-1729), comte de Gacé, maréchal de France en 1708. Il acheta le comté de Plouër en 1684 et le revendit en 1695 à Pierre de la Haye.

Quévert

Quever (sic) est cité comme paroisse dès 1232 dans une charte de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. Il appartenait, sous l'Ancien Régime, au diocèse de Saint-Malo. La première municipalité de Quévert a été élue au début de 1790. Le *t* de ce nom ne se prononce pas.

Aucun monument n'y est classé ni inscrit parmi les monuments historiques, mais on y trouve des châteaux et des chapelles assez anciens :

- 1) le château de l'Aublette, du XVI^e siècle, dont il reste une tourelle ;
- 2) le château du Boisriou, du XVIII^e siècle ;
- 3) la chapelle Sainte-Anne du Rocher, construite de 1698 à 1700. Un pardon y a lieu le dimanche le plus proche du 26 juillet. Elle contient une cuve en granit du XVI^e siècle ;
- 4) la chapelle de la Lande (fin XVII^e siècle) ;
- 5) la chapelle du château de la Vildé.

Un triste événement eut lieu à Quévert pendant la Révolution : le 23 mars 1796, des religieux capucins furent fusillés par les colonnes mobiles près des bois de Vaucouleurs.

Saint-Carné

Sous l'Ancien Régime, Saint-Carné était une paroisse du diocèse de Dol. Située en bordure du diocèse de Saint-Malo, elle était cependant considérée comme y étant enclavée.

Sa première municipalité fut élue au début de 1790.

Le principal monument ancien de la commune est le château du Chesne-Ferron (XV^e-XVI^e siècles). Comme la Ferronnays en Calorguen, cette demeure tire son nom de la famille Ferron.

Le site de ce château, avec ses abords, a été classé le 6 juillet 1945.

Le site des étangs du Pin n'est pas classé.

Saint-Samson-sur-Rance

Saint-Samson-jourte-Livet était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Dol. Située en bordure du diocèse de Saint-Malo, elle était cependant considérée comme y étant enclavée.

La première municipalité de *Saint-Samson* fut élue au début de 1790.

Le nom de la commune est devenu *Saint-Samson-sur-Rance* par le décret du 19 juillet 1962.

Les principaux monuments anciens de la commune sont les suivants. Aucun n'est inscrit ni classé parmi les monuments historiques :

- 1) le menhir de la Tiemblaye ;
- 2) l'église, construite en 1740 ;
- 3) la chapelle du Petit-Chatellier, construite en 1780 ;
- 4) le château de Carheil.

Il y a deux sites inscrits :

- 1) le Rocher Lucas, inscrit le 5 novembre 1945 ;
- 2) le littoral de la commune, inscrit le 21 janvier 1974.

Au château de la Tiemblaye a séjourné un personnage connu qui en était propriétaire : l'économiste François-Marie-Joseph Ringant de la Tiemblaye (1760-1827), conseiller au Parlement de Bretagne.

Le 26 juillet 1944, la voie ferrée Dinan-Dinard a été détériorée à Saint-Samson, au moyen d'un explosif. Un rail fut sectionné pour nuire aux communications de l'armée allemande d'occupation.

Taden

L'église Saint-Pierre de *Tadduem* (sic) est citée vers 1121 dans une charte du prieuré de Saint-Malo de Dinan.

Taden est cité comme paroisse dès 1437 (Arch. de la Loire-Atlantique, B 1297/4). Cette paroisse, qui appartenait à l'évêché de Saint-Malo, a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par la loi du 25 avril 1847, la commune a cédé à celle de Lanvally le rocher de la Courbure, ancienne boucle formée par la Rance.

Les principaux monuments de la commune sont :

- 1) les ruines du château de la Garaye, construit au XVI^e siècle et classé monument historique par le décret du 22 juillet 1920 ;
- 2) le château de la Conninai, datant du XV^e siècle, avec un donjon du XII^e siècle, inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 28 septembre 1926, propriété de la Banque Nationale de Paris, à proximité du dépôt national des titres de cet établissement ;
- 3) le manoir de la Grandcour, dont les façades et toitures ont été inscrites sur l'inventaire supplémentaire le 6 janvier 1971 ;

D'autres monuments ne sont pas protégés au titre de la législation sur les monuments historiques :

- 4) le château de la Ménardais ;
- 5) l'église Saint-Pierre de Taden, construite vers 1350-1387, restaurée de 1873 à 1880 ;
- 6) l'église Saint-Fiacre de Trélat, construite au XVIII^e siècle et érigée en église paroissiale par ordonnance épiscopale du 30 décembre 1923.

Le littoral de la commune est site inscrit depuis le 21 janvier 1974.

La terre de la Garaye et de Taden a été érigée en vicomté en 1644 en faveur de Guillaume Marot et en comté par lettres patentes de juin 1683 en faveur du même.

À la Garaye aussi est attaché le souvenir d'un homme bienfaisant, Claude-Toussaint Marot, comte de la Garaye (1675-1755). À partir de 1710, il accueillit les pauvres et les malades dans son château, dont il fit un hôpital. En 1733, il fonda à Dinan un hôpital des incurables. Il fit aussi des recherches et des découvertes en pharmacologie.

Trélivan

Dès 1266, Trélivan était une paroisse, selon une charte de Saint-Magloire de Léhon. Cette paroisse, qui appartenait au diocèse de Saint-Malo, a élu sa première municipalité au début de 1790.

Sur le territoire de la commune est situé le château de Vaucouleurs, dont une partie a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 21 janvier 1926. La partie inscrite comprend une petite porte, les vestiges d'un portail et une tourelle d'escalier.

L'aérodrome de Dinan Bel-Air a été inauguré par Pierre Cot, ministre de l'Air, le 28 juillet 1933. C'est alors que le terrain de manoeuvre a été transféré à Aucaleuc.

Trévron

L'adjectif formé sur ce nom est *trévronnais* (J O, 27 avril 1911).

Paroisse du diocèse de Saint-Malo sous l'Ancien Régime, Trévron a élu sa première municipalité au début de 1790.

Un monument de la commune est protégé au titre des monuments historiques :

- 1) le château du Chalonge, construit à la fin du XVI^e siècle, a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire le 4 février 1926 ;

Un autre n'est ni classé, ni inscrit :

- 2) l'église Saint-Laurent, reconstruite de 1865 à 1869, mais où subsiste une rangée de piliers du XV^e siècle.



CANTON d'EVTRAN

Le canton d'Evran a été créé en 1790. Ses limites n'ont pas changé depuis l'an X.

Il comprend aujourd'hui huit communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

- | | |
|------|----------------------|
| 035. | LES CHAMPS-GÉRAUX |
| 056. | EVTRAN |
| 208. | PLOUASNE |
| 263. | LE QUIOU |
| 274. | SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX |
| 306. | SAINT-JUDOCE |
| 308. | SAINT-JUVAT |
| 352. | TRÉFUMEL |

Les Champs-Géraux

Les armes des Champs-Géraux sont : *de gueules à une fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable et accompagnée de trois têtes de loup arrachées d'or, 2 en chef et 1 en pointe.* Ces armes, qui figurent en tête du papier à lettre de la mairie, ont été empruntées à la famille Nicolas, à laquelle appartenaient des seigneurs des Champs-Géraux au XVII^e et au XVIII^e siècles. Une pierre ancienne portant ces armes a été insérée dans la façade de l'église en 1967.

La commune des Champs-Géraux fut créée par la loi du 6 avril 1934 et son territoire distrait de celui de la commune d'Evran. Ce fut la dernière en date des créations de commune dans le département. Les Champs-Géraux dépendent toujours, pour le culte, de la paroisse d'Evran.

Les principaux monuments sont :

- 1) la chapelle Notre-Dame des Champs-Géraux, datant en partie de 1704 et 1750. C'était autrefois la chapelle seigneuriale du manoir des Champs-Géraux ;
- 2) le château de la Gravelle et son colombier octogonal (1607). Sur le portail figurent les armes de quatre familles dont les Nicolas des Champs-Géraux.

Le site de la forêt de Coëtquen (dont le nom se prononce "couakin" ou "couékin") s'étend pour un quart sur le nord de la commune.

Plusieurs événements ont eu lieu aux Champs-Géraux pendant la dernière guerre :

- 1) aux Frays, le 29 mai 1943, un bombardier américain fut abattu au retour d'un raid sur Rennes, ce qui donna lieu le lendemain à une manifestation de sympathie de la population en faveur des Alliés. Onze aviateurs avaient été tués et un fait prisonnier ;
- 2) à la Pesnais, le 27 juillet 1944, une embuscade fut tendue à des soldats allemands par des maquisards étrangers à la commune ;
- 3) le 2 août 1944, les avant-gardes de la 3^e Armée américaine du général Patton entrèrent aux Champs-Géraux, qui fut sans doute la première commune du département à être libérée.

Jean Nicolas des Champs-Géraux, décédé aux Champs-Géraux le 26-27 août 1641, fut conseiller au Parlement de Bretagne. Son fils Jean Nicolas de Claye (décédé en 1677) y fut reçu président des requêtes le 23 décembre 1645.

Au village de Fautrel se continue la fabrication artisanale des "craquelins" ou "échaudés", vieille de plusieurs siècles.

Evran

L'adjectif formé sur le nom d'Evran est *evrannais* (J O, 4 mars 1909).

Evran porte pour armes *d'azur à dix billettes d'argent, posées 4, 3, 2 et 1.* Ce sont les armes de la maison de Beaumanoir, telles qu'elles figurent sur un sceau de 1379 (Dom Lobineau, n° CLVI). Elles avaient été peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture.

Evran est mentionné comme paroisse dès 1241 dans une charte du prieuré Saint-Magloire de Léhon. Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Malo sous l'Ancien Régime. Sa première municipalité a été élue au début de 1790. Le territoire de la commune a subi trois modifications :

- 1) par l'ordonnance du 7 septembre 1840, Evran a cédé à Saint-André-des-Eaux :
 - a) le village de Penhouët ;
 - b) une partie de la vallée de la Rance au sud du ruisseau de Guinefort ;en échange d'une enclave contenant les villages de Saint-René, la Garenne et les Rompals ;
- 2) par la loi du 2 juin 1844, Evran a cédé à Saint-Judoce :
 - a) une enclave comprenant les villages de la Morlais et de Pont-Téniac ;
 - b) une partie d'enclave comprenant les villages de la Cour-aux-Moines, le Champ-Siran, Champsavoy, la Rue, le Tertre, Courtil-Melot et les Champs-Brunet ;en échange de :
 - a) les villages du Bout-du-Pont, la Ricollais, le Champ-Hervé, le Champ-Berthelot, Beauvais, Guibourg, le Cordon Blanc, le Haut-Breil et la Garde ;
 - b) l'enclave du Haut-Rufflay ;
- 3) par la loi du 6 avril 1934, Evran a perdu la partie nord de son territoire communal, qui a formé la nouvelle commune des Champs-Géraux.

La commune possède plusieurs monuments intéressants :

- 1) le château de Beaumanoir, propriété du département des Côtes-du-Nord, qui y a été établi en novembre 1969 un Institut de rééducation. Il a été construit dans la première moitié du XVI^e siècle. Toutes les façades et toitures du château et des communs ont été classées monument historique le 23 avril 1965. La porte d'entrée, les deux tours carrées et le mur qui relie la porte aux tours ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 21 novembre 1925 ;
- 2) la croix Macquerel (XVII^e siècle), dans l'avenue du Mottay, a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 12 octobre 1964 ;
- 3) le château du Mottay, construit au XVI^e siècle. Il appartient encore à la famille Chauchart du Mottay qui en porte le nom ;
- 4) la chapelle de la Touche, construite au XVIII^e siècle et restaurée en 1874.

- 5) dans l'église Saint-Pierre, construite en 1828 et bénie le 23 septembre 1851, la chaire, exécutée en 1893 par Aubert, est en instance de classement.

Voici les principaux événements qu'a retenus l'histoire d'Evran :

- 1) le traité des landes d'Evran (12 juillet 1363). Ce traité, par lequel Charles de Blois et Jean de Montfort se partageaient le pouvoir ducal en Bretagne, ne fut pas confirmé par Jeanne de Penthièvre et ne reçut pas d'exécution ;
- 2) le 8 novembre 1799, une des bandes de Chouans commandés par Saint-Régent pilla la mairie d'Evran et détruisit les archives de la municipalité.

Les personnages connus ayant un rapport avec Evran se rattachent tous au château de Beaumanoir et surtout à la famille de ce nom, parmi laquelle on pourrait citer bien d'autres illustrations que les suivantes :

- 1) Robert de Beaumanoir, maréchal de Bretagne pour Charles de Blois. Fait prisonnier par les Anglais en même temps que le duc son maître à la bataille de la Roche-Derrien en 1347, il n'apparaît plus dans les documents à partir de cette date ;
- 2) Jean, sire de Beaumanoir, neveu du précédent, homme de guerre et diplomate. Chef des Bretons au combat des Trente en 1351, il mourut en 1366 ou 1367 ;
- 3) Louis-Joseph-Théophile, marquis de Langle-Beaumanoir, né à Evran le 11 avril 1802, sous-préfet de Quimperlé de 1838 à 1842, député du Finistère de 1842 à 1846, conseiller général des Côtes-du-Nord de 1848 à 1852, décédé en 1878 ;
- 4) Tristan-Louis-Anne, marquis de Langle-Beaumanoir, né en 1828, officier de marine, sous-préfet de Cholet (1867), de Coutances (1870), révoqué (1870), préfet des Côtes-du-Nord (1877), démissionnaire (1877), sénateur des Côtes-du-Nord (1885), décédé en cours de mandat en 1895.

Plouasne

A cette localité est attaché l'adjectif *plouasnais* (J O, 12 janvier 1950). L's ne se prononce pas.

Les armes de la commune sont celles de la famille de Coëtquen du Vauruffier, aujourd'hui éteinte : *bandé d'argent et de gueules*. Ces armes figurent sur un sceau de 1295 (Dom Lobineau, n° LXI 2).

La paroisse de Plouasne (*de Ploasno*) est citée, dès le début du XII^e siècle, dans une lettre du cardinal légat à l'évêque d'Alet et en 1237 dans une charte de l'abbaye de Boquen. Cette paroisse englobait encore Bécherel (aujourd'hui Ille-et-Vilaine) en 1120, Longaulnay et Saint-Pern (aujourd'hui Ille-et-Vilaine), ainsi que le Quiou vers 1130. Cette paroisse, qui appartenait au diocèse de Saint-Malo, a été sa première municipalité au début de 1790.

Parmi les monuments qui suivent, le premier est le plus remarquable :

- 1) le château de Caradeuc, construit en 1680, propriété du marquis de Kernier, deux fois descendant des marquis de Caradeuc de la Chalotais ;
- 2) le manoir de Launay-Bertrand ;
- 3) la chapelle du Val, construite en 1622 et contenant une fenêtre du XIV^e siècle.

Les sites protégés sont :

- 1) celui du château de Caradeuc et de son parc, avec extension sur les communes de Longaulnay et Saint-Pern (Ille-et-Vilaine). Ce site a été classé le 8 août 1945. Le parc est ouvert aux visiteurs ;
- 2) la retenue artificielle de Rophémel et ses abords, site inscrit le 18 novembre 1964, s'étend, pour une partie, dans la commune de Plouasne ;
- 3) le lac de Néal, qui prolonge au Sud celui de Rophémel.

Deux terres de Plouasne ont été érigées en titre de dignité sous l'Ancien Régime :

- 1) celle du Vauruffier, devenue baronnie en faveur de Jean de Coëtquen par lettres patentes de juin 1575 ;
- 2) celle de Caradeuc, érigée en marquisat par lettres patentes de décembre 1776 pour Louis Caradeuc de la Chalotais.

Ce personnage (1701-1785), procureur au Parlement de Bretagne, est connu pour ses conflits avec les Jésuites et avec le duc d'Aiguillon.

Le 14 juin 1944, une dizaine de bombes alliées sont tombées sur la voie ferrée allant de la Brohinière à Dinan, en Plouasne.

Le Quiou

Les personnes et les choses du Quiou sont qualifiées de l'adjectif *quiouaisien* (J O, 22 octobre 1931).

Au milieu du XII^e siècle, la chapelle Notre-Dame du Quiou (*capella Sancte Marie de Quihou*) était en Plouasne, d'après une charte du prieuré Saint-Malo de Dinan. Dès le XV^e siècle, le Quiou était devenu une paroisse distincte, dans le diocèse de Saint-Malo. La première municipalité y fut élue au début de 1790.

Des deux monuments cités ici, seul le premier a fait l'objet d'une mesure de protection :

- 1) le château du Hac (XV^e et XVI^e siècles), inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 24 février 1926 ;
- 2) la chapelle de Tréveleuc, où il reste une porte du XVI^e siècle.

Voici quelques événements qui ont marqué l'histoire du Quiou :

- 1) le 25 mars 1796, René Garnier, "curé d'office" du Quiou (c'est-à-dire recteur intérimaire de cette paroisse) fut assassiné par les colonnes mobiles ;
- 2) le 18 juillet 1944, le château d'eau du Quiou a été détruit par une explosion ;
- 3) au début de 1975 ont été fermés les fours à chaux du Quiou, exploitant les calcaires de Tréfumel (voir la notice de Tréfumel).

Saint - André - des - Eaux

Sous l'Ancien Régime, cette paroisse appartenait au diocèse de Dol, mais elle était enclavée dans celui de Saint-Malo. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par l'ordonnance du 7 septembre 1840, la commune a cédé à celle d'Evran une enclave comprenant les villages de Saint-René, la Garenne et les Rompaix en échange de :

- a) le village de Penhouët ;
- b) les prés de Bétineuc au sud de la Rance et du Guinefort.

En 1864, le bourg a été transféré des marais de la Rance au village des Basses-Mares.

Le château du Besso, construit au XV^e siècle en calcaire coquillier de la "mer des faluns" (1) par la famille de Beaumanoir, est aujourd'hui en ruines.

La prairie de Bétineuc a été exploitée comme carrière de sable et gravier lavé de 1967 à 1975.

(1) Voir la notice de Tréfumel.

Saint - Judoce

Saint-Judoce est mentionné comme paroisse dès 1371 dans le procès de canonisation de Charles de Blois. Cette paroisse était située dans le diocèse de Dol, en bordure de celui de Saint-Malo. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

La commune a cédé à celle d'Evran par la loi du 2 juin 1844 :

- a) les villages de la Ricollais et autres, énumérés dans la notice consacrée à Evran ;
 - b) l'enclave du Haut-Rufflay ;
- en échange de :
- a) l'enclave de la Morlais et de Pont-Téniac ;
 - b) une partie d'enclave comprenant les villages de Champsavoy et autres, aussi énumérés ci-dessus.

Le bourg a été transféré au village de Cabrac en 1907.

Un seul monument est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'église du vieux bourg, construite au XIV^e siècle et complétée au XVIII^e siècle. La porte d'entrée a été inscrite le 10 novembre 1925. Cette église a été fermée au culte en novembre 1925 et désaffectée par décret du 29 septembre 1942 ;

Il existe en outre sur le territoire de la commune deux édifices non protégés au titre des monuments historiques :

- 2) le manoir du Fournet, construit dès le XVI^e siècle et remanié aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ce manoir a donné son nom à la famille du Fournet, aujourd'hui éteinte, et appartient à M. Dartige du Fournet, descendant de cette famille ;
- 3) le château de Champsavoy, construit dès 1458 et restauré en 1597. Il appartient à M. Bouan de Chef-du-Bos, descendant des Grignard, qui étaient seigneurs de Champsavoy dès le XV^e siècle.

C'est à Champsavoy (alors en Evran) qu'est né, le 28 septembre 1551, François Grignard, seigneur de Champsavoy, décédé au dit lieu le 13 janvier 1607. Il participa aux guerres de la Ligue dans le parti du Roi et a laissé un journal du plus haut intérêt pour l'histoire de cette période troublée. Ce journal a été publié en 1899.

Saint - Juvat

L'église de Saint-Juvat est citée dès 1156 dans une charte du

Paroisse du diocèse de Saint-Malo sous l'Ancien Régime, Saint-Juvat a été sa première municipalité au début de 1790.

Les monuments inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques sont :

- 1) la croix du cimetière (XVI^e siècle) ;
- 2) la croix de la Mettrie, inscrite en même temps que la précédente le 27 février 1926 ;

D'autres monuments ne sont pas protégés au titre des monuments historiques :

- 3) l'église a été construite en 1364, avec réemploi d'un portail du XII^e siècle et elle a été remontée en 1508 (bas-côté nord, porte sud), 1668 (choeur, charpente, sacristie) et depuis ;
- 4) le manoir de Caragat, du XVIII^e siècle, avec sa chapelle. Il appartient à M. Rouault de la Vigne ;
- 5) le manoir de la Sigonnière, reconstruit vers 1572.

Le 2 août 1944, un détachement de douze F F I, participant aux combats de la Libération, a attaqué un convoi allemand à Saint-Juvat, sur la route de Saint-Maden. Le combat a duré quatre heures.

Tréfumel

Tréfumel (*Træfermel*) était une paroisse dès 1184, comme on le voit par une charte du prieuré de Saint-Magloire-de-Léhon. Cette paroisse, située dans le diocèse de Saint-Malo, a été sa première municipalité au début de 1790. La commune a été chef-lieu d'un canton depuis cette époque jusqu'en l'an X.

Deux monuments méritent d'y être signalés :

- 1) l'église Sainte-Agnès, possédant des restes du XI^e siècle et remaniée à plusieurs reprises, notamment au XIV^e siècle (remplage), au XVI^e (porte ouest) et en 1666 (sacristie). Elle a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 22 février 1964 ;

L'autre monument n'est ni classé, ni inscrit :

- 2) le château de la Rivière-Bintinaye, reconstruit vers 1750 par Gilles-François de la Bintinaye.

C'est par lettres patentes de juin 1575 que la terre de Rougé en Tréfumel fut érigée en vicomté.

Il y a dans la commune un gisement où l'on trouve :

- a) des calcaires friables, chargés de coquilles et utilisés comme amendements agricoles sous le nom de *sablons* ;
- b) des calcaires compacts, de même texture que les sablons et qui, sous le nom de *Pierre de Jauge*, ont servi à produire la chaux dans les fours du Quiou jusqu'en 1975. Les calcaires compacts les plus fins ont aussi servi de matériaux de construction et se reconnaissent dans les maisons à corniches et cheminées sculptées, caractéristiques de l'architecture des environs de Tréfumel.

L'étude des fossiles contenus dans ces calcaires permet de conclure que la région a été jadis recouverte par la mer : à la période miocène de l'ère tertiaire, c'était ici la "mer des faluns".



CANTON DE JUGON-LES-LACS

Le canton de Jugon a été créé en 1790. Ses limites n'ont guère été modifiées depuis 1801.

Il a seulement été diminué d'une section de Plénée-Jugon, attribuée à Pengilly par la loi du 17 mai 1856.

Depuis la suppression de Lescouët-Jugon et Saint-Igneuc (1973), le canton de Jugon-les-Lacs comprend six communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

051.	DOLO
084.	JUGON-LES-LACS
175.	PLÉDÉLIAC
185.	PLÉNÉE-JUGON
193.	PLESTAN
341.	TRAMAIN

Dolo

L'adjectif ethnique relatif à cette localité est *dulcinéen* (J O, 17 avril 1954), mot dérivé d'une forme faussement étymologique. En effet, une charte du cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, datée de 1208, parle du recteur de Dolo en ces termes : *persona de Dulci loco* (latin *dulcis* = doux, *locus* = lieu).

D'après une autre charte du même cartulaire, Dolo était paroisse dès 1231. Cette paroisse, qui appartenait au diocèse de Saint-Brieuc, a élu sa première municipalité au début de 1790.

Le seul monument de la commune qui ait un intérêt historique est le château du Lou, construit au XVIII^e siècle.

Jugon-les-Lacs

L'adjectif *jugonnais* qualifie ce qui se rapporte à Jugon. Il était employé dès 1926 (G. Lenotre, *La Mirlitoutouille*, p. 52).

Cette ville a pour armes *d'hermines à un château de gueules*. C'est ainsi qu'elles ont été peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture.

Le château de Jugon, sur la rivière du même nom, est cité dès le milieu du XII^e siècle dans la notice de la fondation du prieuré Notre-Dame de Jugon. La paroisse est mentionnée en 1128 dans une charte du même prieuré. Au XVI^e siècle, il y avait à Jugon deux paroisses, Saint-Malo et Notre-Dame. Cette dernière paroisse, devenue unique vers 1620, appartenait au diocèse de Saint-Brieuc. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

L'arrêté préfectoral du 2 mars 1973 a réuni à Jugon deux communes, Lescouët-Jugon et Saint-Igneuc, pour former Jugon-les-Lacs. Lescouët et Saint-Igneuc étaient des paroisses du diocèse de Saint-Brieuc sous l'Ancien Régime et avaient aussi élu leur première municipalité au début de 1790. Lescouët était devenu Lescouët-Jugon par le décret du 13 novembre 1885.

Jugon était aussi le siège d'une sénéchaussée ducal puis royale sous l'Ancien Régime.

Jugon-les-Lacs possède plusieurs monuments intéressants, dont les deux premiers sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'église Notre-Dame, datant du XII^e siècle (porte) et surtout du XVI^e (clocher et aile nord). Le reste a été reconstruit de 1847 à 1850. Elle a été inscrite le 19 mars 1926 ;
- 2) la croix du cimetière (XVIII^e siècle) a été inscrite le même jour. Elle porte sur son socle les symboles des évangélistes ;
- 3) l'hôtel Sevoy, dans la rue des Châteaux, construit par Jean Sevoy des Courtilons en 1634, aujourd'hui tristement à l'abandon ;
- 4) l'église de Saint-Igneuc, construite de 1855 à 1859, dans laquelle ont été réemployées, au porche sud, des colonnes de la fin du XII^e siècle ;
- 5) l'hôtel de l'Ecu, sur la place de la Mairie. Il possède une cheminée monumentale armoriée, provenant du château comme une grande partie des matériaux de cette maison.

Comme sites, il faut mentionner :

- 1) celui de l'étang de Jugon, qui appartenait, comme le château, au domaine royal sous l'Ancien Régime et qui avait été engagé (c'est-à-dire cédé avec clause de rachat) au comte de Boishue. Celui-ci obtint, par lettres patentes de mars 1778, le privilège d'y établir une forge mais il ne put réaliser ce projet car ses biens furent confisqués au profit de la Nation en 1792 ;
- 2) l'autre lac créé en aval de Jugon par la construction du barrage de la Villehatte. Ces deux lacs sont à l'origine du nouveau nom donné à la commune en 1973.

L'histoire de Jugon est riche en événements importants :

- 1) vers 1108 Olivier de Dinan fonda le prieuré de Notre-Dame de Jugon en faveur de l'abbaye de Marmoutier (Indre-et-Loire) ;
- 2) vers 1214 la châtellenie de Jugon qui appartenait au comte Henri dit depuis d'Avagour, fut saisie par le duc Pierre Mauclerc et dès lors attachée au domaine ducal puis royal ;
- 3) le château de Jugon fut assiégé et pris par le comte de Montfort en 1341 (récit de Froissart). Il fut repris en 1342 par Charles de Blois, qui y demeura alors pendant quinze jours. Cette fois-là, ou lors d'un autre séjour, un aveugle de Jugon recouvra la vue après s'être frotté les yeux avec un gant du duc Charles (procès de canonisation) ;
- 4) en octobre 1364, après la mort de Charles de Blois, ses partisans soutinrent encore un siège à Jugon mais durent capituler au bout de trois jours ;
- 5) en 1373, Du Guesclin prit possession de la place de Jugon pour le roi Charles V. En cette occasion il rappela le dicton "Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon" ;
- 6) en 1387, Olivier de Clisson, qui possédait la châtellenie de Jugon à titre viager, fut contraint de la céder au duc Jean IV, mais il se la fit rendre l'année suivante, à la suite d'un jugement du roi Charles V en date du 20 juillet 1388. Peu après Jugon reentra dans le domaine du duc de Bretagne ;

- 7) en 1591, il y eut un combat entre les cheveu-légers du duc de Mercœur, qui occupait Jugon, et les troupes du prince de Dombes. Les cheveu-légers, mis en déroute, se replièrent sur Jugon;
- 8) le château de Jugon fut détruit en 1616 ;
- 9) le 16 décembre 1794, la division de Chouans de Boishardy s'empara de Jugon sans coup férir et détruisit les archives de la maison commune ;
- 10) le 15 novembre 1941, Maurice Halna du Fretay s'envola pour l'Angleterre à bord de son avion personnel, à partir de l'avenue du château de Ranléon en Saint-Igneuc. Entré dans la R A F, il devait disparaître lors du raid sur Dieppe en 1942. Son avion, démonté et caché à Ranléon, avait été remonté par lui et par deux mécaniciens de Jugon ;
- 11) en juillet 1943 fut créé à Jugon un groupe de Résistance de l'O C M en liaison avec l'abbé Barré de Dinan (réseau de renseignement Centurie) ;
- 12) en décembre 1943, ce groupe de renseignement devint une unité du mouvement Libération Nord pour l'organisation de parachutages ;
- 13) le 9 juillet 1944, l'équipe *Félix* du capitaine Fouquet dit Kernevel fut parachutée à 3 km de Jugon, pour coordonner l'action des groupes de Résistance du secteur. Le capitaine établit son poste de commandement à Jugon ;
- 14) le 2 août 1944, ayant reçu de Londres le message attendu, l'unité de Résistance passa à l'attaque et occupa Jugon.

Plédéliac

Pludeliac (sic) est cité comme paroisse dès 1235 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. Cette paroisse, qui appartenait au diocèse de Saint-Brieuc et avait pour succursale le Saint-Esprit, a élu sa première municipalité au début de 1790 et fut le chef-lieu d'un canton depuis cette époque jusqu'en l'an X.

Dans la prononciation traditionnelle, l'*a* de la dernière syllabe est fermé (tendant vers le son *o*) et le *c* ne se prononce pas .

La commune possède plusieurs monuments dont les premiers sont protégés au titre de la législation des monuments historiques :

- 1) le château de la Hunaudaye (XIV^e siècle), en cours de restauration, classé monument historique par le décret du 18 février 1922 et ses glacis le 27 novembre 1930 ;
- 2) l'allée couverte et l'alignement de menhirs de Saint-André, classés le 26 août 1970 ;
- 3) l'église, reconstruite en 1928-1934 avec réemploi des arcades du XV^e siècle. La façade et la nef ont été inscrites sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 26 mai 1926 ;

- 4) le château du Guillier, construit au XVII^e siècle (propriété de Mme de Longeaux, née Brunet du Guillier) ;
- 5) le manoir de la Villérouët, au bourg (XVII^e siècle) ;
- 6) le manoir de la Hessardais ;
- 7) le manoir de Bélouze ;

Aucun site n'est classé ni inscrit, mais il faut mentionner ceux de la forêt de la Hunaudaye et de la forêt de Saint-Aubin.

Voici quelques-uns des événements qui ont le plus marqué l'histoire de Plédéliac :

- 1) la fondation de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois le 11 février 1137 (date hypothétique) ;
- 2) l'érection de la terre de la Hunaudaye en baronnie des Etats de Bretagne en faveur de François Tournemine le 6 septembre 1487. Les "neuf barons de Bretagne" étaient les grands féodaux de la province et Tallemant des Réaux a pu écrire, avec une pointe d'ironie à l'égard des provinciaux : "On dit en Bretagne que M. de la Hunaudaye est un peu moins grand seigneur que le Roi" (*Historiettes*, 113) ;
- 3) en août 1505, la reine Anne de Bretagne fut reçue à la Hunaudaye ;
- 4) son gendre, le roi François I^{er}, coucha le 30 septembre 1518 au château de la Hunaudaye. Il y séjourna encore du 14 au 18 juillet 1532 et le 20 juillet 1532, peu avant l'union de la Bretagne à la France (4 août 1532) ;
- 5) à maintes reprises, les 16 décembre 1794, 21 mars, 23 mai, 2 et 24 juin 1795, les Chouans ont fait des incursions chez Petithon, juge de paix de Plédéliac ;
- 6) en février 1796, quatre religieux cisterciens de Saint-Aubin furent massacrés par les colonnes mobiles et le cinquième, dom Goerman, parvint à s'échapper ;
- 7) la maison de Saint-Aubin abrita l'hospice des Frères de Saint-Jean-de-Dieu à partir de 1830. Leur établissement fut transféré à Léhon en 1838 ;
- 8) le maquis de la Hunaudaye (1^{er} groupe franc Noret) fut créé en juin 1944.

Plénée-Jugon

L'adjectif désignant les habitants de Plénée-Jugon est *plénéen*.

Pleneet (sic) est cité comme paroisse dès 1267 dans le cartulaire de l'abbaye de Boquen. Cette paroisse de *Pléno*, appartenant sous l'Ancien Régime au diocèse de Saint-Brieuc, a élu sa première municipalité au début de 1790 et a été le chef-lieu d'un canton jusqu'en l'an X. Le nom est devenu

Plénée-Jugon à partir de l'arrêté du 5 brumaire an X, 27 octobre 1801 (tableau des justices de paix).

Par la loi du 17 mai 1856, la commune de Plénée-Jugon a cédé à celle de Pengilly une section comprenant la Cantonnière, la Ville-Bernier, les Breuils, la Bretannière, la Ville-Pierre et Bel-Orient.

Il y a dans la commune plusieurs monuments historiques classés :

- 1) les deux menhirs de Saint-Mirel, classés le 11 décembre 1963 ;
- 2) l'abbaye de Boquen, dont les ruines de l'église (XII^e et XIV^e siècles) et la salle capitulaire (XIII^e siècle) ont été classés le 28 octobre 1938 ;
- 3) l'allée couverte de la Roche-aux-Fées, classée, avec tout le terrain de la Gentière, le 26 août 1970 ;

Non classés ni inscrits sont :

- 4) le château de la Moussaye, construit au XVI^e siècle ;
- 5) l'église Saint-Pierre (1843), où ont été réutilisés des portes du XV^e siècle (pignon ouest et longère sud), une voute de la fin du XV^e siècle (clocher) et un enfeu armoricé de la famille de la Moussaye (vers 1600).

Les principaux événements de l'histoire de Plénée-Jugon ont été les suivants :

- 1) vers 1137, la fondation de l'abbaye de Boquen ;
- 2) le 26 avril 1450, Gilles de Bretagne, assassiné à la Hardouinaye le 25, fut inhumé dans l'abbaye de Boquen (son gisant est aujourd'hui au musée de Saint-Brieuc) ;
- 3) par lettres patentes de mars 1615, la terre de la Moussaye fut érigée en marquisat en faveur d'Amaury Gouyon de la Moussaye. Ce marquisat s'éteignit en 1684 ;
- 4) le 5 novembre 1795, le juge de paix Pringault, son greffier et un journalier furent tués par les Chouans ;
- 5) les 29 et 30 janvier 1800, Plénée fut rançonné par une troupe de brigands ;
- 6) le 4 août 1944, une voiture allemande fut attaquée et prise par 24 F F I.

Pléstan

L'adjectif ethnique formé sur le nom de cette commune est *plestanaise* (J O, 9 avril 1964). L's ne se prononce pas.

Pléstan (sic) avait un recteur dès 1231, comme on le voit par une charte de saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc, pour l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. Pléstan (déjà écrit ainsi) était, en tout cas, une paroisse dès 1427 (*Actes* de Jean V, n° 1778) et vraisemblablement beaucoup plus tôt, comme le fait supposer la première partie de son nom. Cette paroisse appartenait sous l'Ancien Régime au diocèse de Saint-Brieuc et a élu sa première municipalité au début de 1790.

Parmi les principaux monuments de la commune, seul le premier est protégé au titre de la législation sur les monuments historiques :

- 1) la croix du cimetière (XIII^e siècle), inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 8 janvier 1964 ;
- 2) le château du Créhu, construit au XVII^e siècle par la famille Ruellan du Créhu qui l'a conservé jusqu'à notre époque ;
- 3) le château de Gardisseul, construit au XVI^e siècle. Des Forsanz de Gardisseul ont été gouverneurs de Dinan en 1540 et 1561.

Le 13 juin 1944, dans le bois de Boudan, 31 otages furent exécutés par les Allemands. Parmi ces otages, une grande partie avaient été arrêtés à Duault, Callac et Saint-Nicolas-du-Pélem. Les fosses furent ouvertes les 2 et 3 juillet 1944.

Au manoir de la Touche en Pléstan, se rattache le chevalier de la Touche (Mathurin le Provost, fils du seigneur de la Touche), héros de la conquête des Indes, décédé le 21 octobre 1754.

Tramain

L'adjectif formé sur le nom de cette commune est *tramainois* (J O, 6 août 1968).

Les armes de Tramain sont *d'azur à une bande d'hermines*. Elles sont inspirées de celles de la famille de Lorgeril, qui a possédé la seigneurie de Tramain.

Tramaign (sic) est cité comme paroisse dès 1440 dans un acte du duc Jean V (n° 2621). Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Brieuc et a élu sa première municipalité au début de 1790.

Il n'y a pas de monument protégé par la législation des monuments historiques dans cette commune, mais deux maisons du XVI^e siècle doivent être signalées :

- 1) la Noe-Cadet ;
- 2) le Bois-Julienne.

Comme sites, il faut mentionner deux terrains aménagés pendant le haut Moyen Age à des fins militaires :

- 1) les vestiges du château de la Ville-Gour, rectangle entouré de douves ;
- 2) la motte de Tramain, aussi entourée de douves.

Plusieurs événements ont marqué l'histoire de Tramain pendant les périodes troublées de la Révolution :

- 1) vers le 25 janvier 1800, le presbytère fut pillé par le chef chouan Fortuné ;
- 2) le 22 septembre 1800, la malle de Paris à Brest fut arrêtée et pillée par des brigands près de la Chapelle-aux-Chèvres.



CANTON DE MATIGNON

Le canton de Matignon existe depuis 1790. Ses limites n'ont pas été modifiées depuis 1801.

Depuis la fusion (1971) de la commune de Notre-Dame-du-Guildo, créée en 1856, le canton comprend onze communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

- | | |
|------|---------------------|
| 012. | LA BOUILLIE |
| 076. | HÉNANBIHEN |
| 077. | HÉNANSAL |
| 143. | MATIGNON |
| 174. | PLÉBOULLE |
| 179. | FRÉHEL |
| 201. | PLÉVENON |
| 268. | RUCA |
| 282. | SAINT-CAST-LE-GUILD |
| 286. | SAINT-DENOUAL |
| 326. | SAINT-POTAN |

Plévenon est associée à celle de Fréhel.

La Bouillie

L'église de *la Bollie* (sic) est citée dès 1256 dans le testament de Geoffroy de la Soraye (*Anciens évêchés*, III, 127).

La Bouillie était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par le décret du 28 mai 1812, la commune de la Bouillie a cédé à celle de Plurien une fraction située le long du chemin joignant ces deux communes. En échange elle s'est accrue d'une fraction de Plurien près du village de la Ville-Rimbault.

Aucun monument de cette commune n'est protégé au titre des monuments historiques. Il faut cependant mentionner :

- 1) les substructions gallo-romaines du Chemin-Chaussée (dont le nom évoque manifestement le souvenir d'une voie romaine) ;
- 2) le calvaire placé devant l'église ;
- 3) la curieuse tour octogonale que le comte de la Ville-Téhart avait fait construire en 1864 pour y installer une bibliothèque et un observatoire astronomique. Quant au château lui-même, il a été détruit par un incendie le 14 février 1951 ;
- 4) la chapelle Saint-Laurent, ayant conservé une porte latérale du XVI^e siècle. Le pardon de saint Laurent s'y tient en août.

Hénanbihen

L'adjectif *hénanbihennais* qualifie ce qui se rapporte à Hénanbihen (*J O*, 27 novembre 1948).

Hénanbihen (sic) est cité dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois dès 1209 et, comme paroisse, dès 1213. La seconde partie de ce nom veut dire "petit" en breton.

Cette paroisse, qui appartenait sous l'Ancien Régime au diocèse de Saint-Brieuc, a élu sa première municipalité au début de 1790. La commune fut chef-lieu d'un canton depuis cette époque jusqu'en l'an X.

Le territoire de la commune est riche en châteaux et manoirs, dont aucun n'est protégé au titre des monuments historiques. Voici les principaux :

- 1) la Villehèleuc ;
- 2) la Guerrande ;
- 3) Lorgetil (XVIII^e siècle) ;
- 4) la Ville-au-Maitre (XVIII^e siècle)
- 5) le Reposoir (XVI^e siècle) ;
- 6) la Folinaie (XVII^e siècle) ;
- 7) la Ville-Josse ;
- 8) la Ville-Maupetit (XVI^e siècle).

Actuellement Hénanbihen est connu pour être le principal centre d'élevage porcin en Bretagne.

Hénansal

A Hénansal est attaché l'adjectif *hénansalais* (*J O*, 10 juin 1931).

Hénansal (sic) est cité comme paroisse dès 1213 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. Cette paroisse appartenait sous l'Ancien Régime au diocèse de Saint-Brieuc et a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par décret du 27 décembre 1812, la commune d'Hénansal a cédé le bois de Coron à celle de Saint-Alban.

Parmi les monuments intéressants, seul le premier est protégé au titre des monuments historiques :

- 1) la croix du cimetière, taillée en granit au XV^e siècle et inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 5 octobre 1964 ;
- 2) l'allée couverte de la Ville-Bellanger, dite la Roche aux Fées ;
- 3) l'enceinte fortifiée de Duretal ;
- 4) le château de la Vigne (XVI^e siècle) ;
- 5) le manoir de la Villeneuve, où l'on a découvert en 1942 une fresque du début du XVIII^e siècle ;
- 6) le manoir de Saint-Cueltas (l'Z ne se prononce pas) ;

7) le château de la Motte Rouge, construit au XVIII^e siècle sur une terre qui appartient depuis le Moyen Age à la famille de ce nom.

A ce château est attaché le souvenir de Joseph-Edouard de la Motte de la Motte Rouge, né en 1804, général de division le 22 juin 1855, élu député des Côtes-du-Nord le 24 mai 1869, décédé à la Motte Rouge le 21 janvier 1883.

Matignon

Les gens et les choses de Matignon sont qualifiés de *matignomais* (J O, 11 juin 1905). Il arrive aussi qu'on les appelle plaisamment des "monégasques" comme ceux de Monaco, la famille de Matignon ayant régné sur la principauté de Monaco.

Cette ancienne famille portait pour armes *d'or à deux fasces nouées de gueules, accompagnées de 9 merlettes du même, posées 4, 4 et 1*. Ces armes, figurant sur des sceaux dès 1219, ont été adoptées pour la commune du même nom et peintes, à ce titre, en 1885, dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture. On y ajoute la devise "Liesse à Matignon".

Le territoire de la commune actuelle coïncide à peu de choses près avec celui de l'ancienne paroisse de *Saint-Germain de la Mer*.

Saint-Germain de Matignon (sic) est cité comme paroisse dès 1219 dans le cartulaire de Saint-Aubin-des-Bois. Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Brieuc. La ville de Matignon en Saint-Germain de la Mer était, sous l'Ancien Régime, le siège de la juridiction de la châtellenie de Matignon. Cette ville a élu sa première municipalité au début de 1790.

Le territoire de la commune a subi trois modifications depuis le début du XIX^e siècle :

- 1) par arrêté du 27 avril 1825, Matignon a cédé à Saint-Cast le village du Breil ;
- 2) par ordonnance du 15 mars 1826, Matignon a cédé à Pléboulle une fraction sise au sud du village des Mares en échange de :
 - a) une fraction sise entre le Gué et la saline des Sablons ;
 - b) une fraction située au nord du village des Mottais ;
 - c) le village de la Haute-Ville ;
- 3) par la même ordonnance, Matignon a cédé à Saint-Pôtan une fraction sise au sud du village de la Lande-Basse.

Les monuments qui méritent d'être signalés sont :

- 1) le manoir de la Chesnaye-Taniot, construit au XVII^e siècle et longtemps propriété de la famille de la Moussaye. Les façades, les toitures, l'excalier central, la grande salle du premier étage, avec ses boiseries, ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 11 juin 1964 ;
- 2) le manoir de la Vigne, datant du XVI^e siècle ;
- 3) la chapelle Saint-Germain de la Mer, construite à la fin du XIX^e siècle, mais dans laquelle on a conservé le porche du XII^e siècle de l'ancienne église paroissiale.

Quelques dates sont à retenir :

- 1) c'est vers 1180 que Luce, dame de Matignon, épousa Etienne Gouyon, formant ainsi la souche d'une famille souveraine : les Gouyon de Matignon deviendront princes de Monaco et prendront alors le nom de Grimaldi ;
- 2) la chapelle du château de Matignon fut érigée en collégiale en 1414. La collégiale Notre-Dame devint église curiale par décret du 18 germinal an XI (8 avril 1803). Elle a été reconstruite en 1843-1847 et la flèche en 1897 ;
- 3) le 5 août 1944, l'attaque d'un groupe allemand a permis aux F F I de Matignon et de Pléboulle de se procurer un armement.

Plusieurs personnalités connues ont illustré l'histoire de la ville de Matignon. On pourrait en citer beaucoup dans la famille de Gouyon et principalement les deux suivants :

- 1) Jacques Gouyon, sire de Matignon, comte de Thorigny, né en 1531, maréchal de France en 1579, mort en 1597 ;
- 2) François-Léonor-Jacques de Gouyon Matignon, comte de Thorigny, marié le 20 octobre 1715 à Louise-Hippolyte Grimaldi, héritière de Monaco. Au décès de son beau-père le 26 février 1731, il devint prince de Monaco et prit le nom de Grimaldi. Son fils Charles-Maurice vendit la terre de Matignon le 18 décembre 1765 à leur cousin Marie-Thomas-Auguste de Gouyon Matignon, comte de Gacé ;
- 3) sous le second Empire, il faut encore citer le chirurgien Antoine-Joseph Jobert, membre de l'Académie des Sciences. Bien que connu sous le nom de Jobert de Lamballe, il était né à Matignon le 26 frimaire an VIII (17 décembre 1799). Il mourut à Paris en 1867.

Pléboulle

Plubole (sic) est cité comme paroisse dès 1241 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Brieuc et a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par l'ordonnance du 15 mars 1826, la commune de Plébouille a cédé :

- 1) à celle de Saint-Pôtan les villages des Vieilles Portes et du Bois-Talva ;
- 2) à celle de Matignon :
 - a) une fraction sise entre le Gué et la saline des Sablons ;
 - b) une autre au nord du village des Mottais ;
 - c) enfin le village de la Haute-Villeen échange d'une fraction sise au sud du village des Mares.

Aucun édifice de la commune n'est protégé au titre des monuments historiques. Cependant, plusieurs d'entre eux ne sont pas sans intérêt :

- 1) l'église Saint-Paul, construite pour la plus grande partie au XVIII^e siècle, mais ayant conservé, au bas côté sud, une grande chapelle qui semble du XVII^e siècle. Elle renferme un bénitier classé ;
- 2) la chapelle Notre-Dame du Temple, ou de la Croix, construite au XIV^e siècle par Pierre du Guesclin, seigneur de Plancoët, dont elle porte les armes. La statue de Notre-Dame est classée ;
- 3) la tour de Montbran (XIII^e siècle), en ruines. Montbran est connu par sa foire du 14 septembre, de tradition ancienne.

La commune de Plébouille est riche en sites qu'elle partage avec celle de Fréhel :

- 1) le petit port de Port-à-la-Duc à l'embouchure du Frémur au fond de la baie de la Fresnaye (le *t* se prononce) ;
- 2) toute la vallée du Frémur ;
- 3) la pointe de Crissouët et Roche Grise en bordure de la baie de la Fresnaye.

Fréhel

Par arrêté préfectoral du 29 décembre 1972, Fréhel a été formé par la fusion de deux communes :

- 1) Pléhérel, où est situé le chef-lieu ;
- 2) Plévenon, commune associée, dont l'article sera traité plus loin.

Peu après cette fusion, la nouvelle commune de Fréhel a reçu, par délibération municipale du 9 juin 1973, des armoiries proposées par M. Ermozy et qui doivent être blasonnées ainsi : *d'azur chapé d'hermines, les deux pièces du champ chargées chacune d'un besant d'or.*

Les habitants de Pléhérel sont dits *pléhérellois*.

Pléhérel est cité comme paroisse dès 1159 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Brieuc et a élu sa première municipalité au début de 1790.

En 1866, le bourg a été transféré du lieu appelé aujourd'hui le Vieux-Bourg (sur la baie de Saint-Brieuc) au village de l'Abbaye.

Il existe à Pléhérel plusieurs édifices intéressants dont un seul est protégé comme monument historique :

- 1) la chapelle Saint-Sébastien, construite en 1536 et aujourd'hui en ruines, a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire le 25 février 1928 ;
- 2) de l'ancienne église paroissiale, aux Vieux-Bourg, il reste le choeur, construit en 1786, avec une porte et une piscine, toutes deux du XVI^e siècle et réemployées ;
- 3) le château de la ville-Roger, qui a appartenu au marquis de la Moussaye, pair de France de 1835 à 1848 ;
- 4) le château du Vaurouault, construit en 1643 et vers 1770, restauré de nos jours.

La baie de la Fresnaye, le Port-à-la-Duc et la vallée du Frémur dont il a été question à propos de Plébouille appartiennent aussi à Pléhérel, où il faut signaler en outre la plage de Sables-d'Or-les-Pins.

Au Papeu en Pléhérel se rattache Joseph-François-Anne Gesril, seigneur du Papeu, né à Saint-Malo en 1767. On l'a surnommé *le Regulus breton* car, ayant été fait prisonnier par les Républicains lors de l'affaire de Quiberon, il rejoignit à la nage l'escadre anglaise pour faire cesser le feu après la capitulation puis, fidèle à sa parole, il revint sur la côte où il fut fusillé à Vannes le 29 août 1795.

Plévenon

L'adjectif propre à cette commune est *plévenonnais*.

La paroisse est mentionnée dès 1240 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. Elle appartenait, sous l'Ancien Régime, au diocèse de Saint-Brieuc et a élu sa première municipalité au début de 1790.

La commune a été associée à celle de Pléhérel, pour former Fréhel, par arrêté préfectoral du 29 décembre 1972.

On trouve à Plévenon plusieurs édifices, dont le premier, seul protégé comme monument historique, doit être mis à part en raison de son intérêt exceptionnel :

- 1) le fort La Latte, classé monument historique par décret du 11 août 1925, et ses abords, classés le 28 février 1934. Dans ces fortifications de 1690-1694, on reconnaît encore l'ancien château de la Roche-Goyon et notamment le donjon du XIV^e siècle. Le nom de La Latte lui est donné dès 1592. Le fort a été réaménagé en ouvrage de défense (loi du 27 mai 1889) et

remis aux Domaines le 9 août 1890 ;

- 2) le château et la chapelle du Meurtel (XVII^e siècle), ayant longtemps appartenu à la famille de Trémereuc et aujourd'hui à Mme de Lantivy ;
- 3) la pierre levée dite "doigt de Garguanta".

Les sites protégés sont :

- 1) celui du cap Fréhel, classé le 19 janvier 1943. Le cap a donné son nom à la fusion des communes en 1972 ;
- 2) la lande de Fréhel, inscrite le 19 janvier 1943 ;
- 3) les côtes de l'anse des Sévignés, aux abords du cap Fréhel, inscrites le 22 janvier 1943.

Les événements qui ont jalonné l'histoire de Plévenon se rapportent tous au fort La Latte :

- 1) le 23 août 1379, Bertrand du Guesclin assiégea et prit le château de la Roche-Goyon pour le roi Charles V. L'année suivante, le château fut rendu à Bertrand Goyon par le second traité de Guérande ;
- 2) en 1490, le château fut assiégé en vain par l'amiral anglais Willoughby ;
- 3) en 1597, le capitaine ligueur Saint-Laurent d'Avagour attaqua le fort La Latte, mais ne put prendre le donjon et se retira ;
- 4) en 1715, le prétendant Stuart passa six jours au fort afin de s'embarquer pour l'Angleterre, mais il dut y renoncer en raison du mauvais temps ;
- 5) le 5 juillet 1815, pendant les Cent-Jours, le fort La Latte fut pris par surprise par un parti de sept royalistes ;
- 6) le 11 août 1944, le phare de Fréhel fut détruit à la dynamite par les Allemands. Il sera reconstruit de 1946 à 1950 sur les plans de l'architecte Hémarid ;
- 7) le 15 août 1944, reddition des Allemands retranchés au cap Fréhel.

Deux personnalités connues ont été propriétaires du fort La Latte depuis 1892 :

- 1) Charles-Marie-Michel de Goyon, duc de Feltre, né en 1844, député bonapartiste, élu dans la circonscription de Guingamp le 20 février 1876 ; invalidé et réélu plusieurs fois, il ne fut plus candidat en 1888. Il acheta le fort La Latte aux Domaines le 10 août 1892 et mourut le 19 janvier 1930 ;
- 2) Frédéric Jouon des Longrais, né en 1892, professeur à l'Ecole des chartes, directeur de la maison franco-japonaise de Tokyo, historien du droit et des institutions de la France, de l'Angleterre et du Japon au Moyen Age, mort en 1975. Ayant acheté le fort La Latte aux héritiers du duc de Feltre, il le restaura de 1930 à 1939 et l'ouvrit aux visiteurs.

Ruca

L'adjectif affecté à Ruca est *rucassien* (J O, 6 décembre 1968).

Ruscha (sic) est cité comme paroisse dès 1232 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. Cette paroisse était située dans le diocèse de Saint-Brieuc, lorsqu'elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Deux édifices de cette commune ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, dont la porte percée dans la façade latérale nord a été inscrite le 5 février 1927 ;
- 2) la chapelle Notre-Dame du Hirel, du début du XVI^e siècle, inscrite avec la croix du Hirel, le 21 mai 1953.

Saint-Cast-Le-Guildo

L's et le t qui le suit ne se prononcent pas dans le nom de la commune. Quant à l'adjectif ethnique *castin*, il se prononce traditionnellement "câtin", mais on entend de plus en plus souvent prononcer l's, ce qui évite l'homonymie avec l'ancien diminutif de Catherine, devenu nom commun.

Pour le Guildo, l'adjectif est *gildotin*.

Les armes de Saint-Cast figurent, sans l'indication des émaux, sur le papier à lettre de la mairie : *parti de Bretagne et de France, à un écusson de ... , posé en abîme, brochant sur le parti et chargé d'une cloche de ...* Ces armes ont été créées par le chanoine Ribault, recteur de Saint-Cast de 1915 à 1943. La cloche liturgique caractérise les saints celtiques.

Saint-Cast (*Sanctus Castus*) est cité comme paroisse dès 1225 dans le cartulaire du prieuré de Saint-Martin de Lamballe. Cette paroisse du diocèse de Saint-Brieuc a élu sa première municipalité au début de 1790.

Le territoire communal a donné lieu à plusieurs modifications depuis le début du XIX^e siècle :

- 1) il a été augmenté du village du Breil en Matignon par arrêté du 27 avril 1825 ;

- 2) il a cédé les villages de la Lande-Moisan, la Ville-d'Est (la Vildé), Beaulieu, le Clos-Châtel, Sainte-Brigitte, la Brousse, le Galtais et le Bois-Lucas pour contribuer, avec Saint-Pôtan, à former la nouvelle commune de Notre-Dame-du-Guildo (1), dont le bourg notamment fut fourni par Saint-Pôtan (loi du 14 mai 1856) ;
- 3) par arrêté préfectoral du 27 décembre 1971, la commune de Notre-Dame-du-Guildo a été fusionnée avec celle de Saint-Cast dont le nom est devenu *Saint-Cast-le-Guildo*.

Il y a dans la commune des restes de monuments ayant un intérêt archéologique :

- 1) les ruines d'une *villa* romaine, aux Quatre-Vaulx, ont été classées monument historique le 25 mai 1938 ;
- 2) la chapelle Sainte-Brigitte conserve encore des fenestrages de la fin du XIII^e siècle.

De nombreux sites méritent d'être signalés :

- 1) la pointe du Bay et les terrains avoisinants ont été classés le 1^{er} septembre 1938 ;
- 2) la colonne commémorative de la bataille de Saint-Cast, construite à l'occasion du centenaire de la bataille en 1858, a été classée comme site, avec le terrain qui l'entoure, le 4 décembre 1942 ;
- 3) les terrains situés entre la route touristique et la mer, avec le vallon des Quatre-Vaulx, ont été inscrits le 1^{er} septembre 1938 ;
- 4) la pointe de la Garde a été inscrite le 13 juin 1939 ;
- 5) la pointe du Châtelet, inscrite le 16 septembre 1942 ;
- 6) la pointe de l'Isle, inscrite le 17 juin 1943 ;
- 7) l'avenue et le bois de la Vieuxville.

Les principaux événements de l'histoire de Saint-Cast-le-Guildo sont les suivants :

- 1) le 8 septembre 1758, combat du Guildo : une centaine de volontaires, rassemblés à la hâte et commandés par Rioust des Villaudrains, arrêta les troupes anglaises toute une nuit au gué du Guildo, laissant à l'armée du duc d'Aiguillon le temps d'arriver ;
- 2) le 11 septembre 1758, bataille de Saint-Cast : les régiments réunis par le duc d'Aiguillon, commandant en chef en Bretagne, rejetèrent à la mer l'armée anglaise de débarquement, forte de 10 000 hommes. Cet événement a été commémoré en 1858 par l'érection de la colonne de Saint-Cast et en 1958 par une exposition consacrée à "la Bretagne sous Louis XV". Le département possède depuis 1839 un tableau de Despaigne qui représente la bataille et qui a orné jusqu'en 1972 la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture ;
- 3) le 18 novembre 1905, naufrage du *steamer* britannique *Hilda*, dont les victimes furent rejetées sur les grèves de Saint-Cast ;

(1) La nouvelle commune ne comprit pas le château du Guildo, situé en Crêhen.

- 4) le 12 février 1941, à bord du *Buhara*, de Saint-Cast, quinze jeunes pilotes et techniciens tentèrent sans succès de rejoindre les F F L en Angleterre. Ils furent condamnés à Saint-Lô par un tribunal militaire allemand le 20 mars 1942. Deux d'entre eux, le sergent chef Dorange et le caporal Devouassoud furent passés par les armes le 21 mars. Un monument élevé en l'honneur des évadés de France à la pointe du Sémaphore a été inauguré le 6 août 1949 ;
- 5) le 3 août 1944, bombardement de Saint-Cast par les Allemands et libération de la ville par les F F I ;
- 6) le 16 septembre 1950, naufrage de la frégate météorologique *Laplace*, en baie de la Fresnaye, par suite de l'explosion d'une mine magnétique. Un monument commémoratif a été érigé sur les falaises qui dominent la plage de la Mare à Saint-Cast et inauguré le 14 septembre 1952.

La vie de plusieurs personnages connus se rattache à Saint-Cast et à Notre-Dame-du-Guildo :

- 1) le poète Hyppolite de la Morvonnais, né à Saint-Malo en 1802, mort à Pleudihen en 1854. Il vécut au château du Val (le Val de l'Arguenon, alors en Saint-Pôtan, dont il était maire). Il fit construire l'église Notre-Dame de l'Arguenon et obtint son érection en église paroissiale (arrêté du 9 mai 1849), mais l'érection en commune, sollicitée par lui, n'intervint qu'en 1856, après sa mort ;
- 2) l'écrivain et journaliste Georges de la Fouchardière, mort à Saint-Brieuc en 1946, possédait à la Garde une maison de vacances qu'il avait achetée en 1905.

Saint-Denoual

A défaut de mot ethnique formé sur le nom de cette commune, on emploie parfois celui de *guinguenoualais* (du nom de la rivière *le Guinguenoual*).

La commune a pour armes celles de la famille de Saint-Denoual, aujourd'hui éteinte : *de gueules à onze billettes d'or posées 4, 3 et 4*.

Saint-Denoual (*Sanctus Denoallus*) est cité comme paroisse dès 1244 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. Cette paroisse du diocèse de Saint-Brieuc a élu sa première municipalité au début de 1790.

Les monuments à signaler sont :

- 1) la croix de la Guyomarais (XVI^e siècle), inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 24 avril 1926 ;
- 2) le château de la Guyomarais. Il a servi d'abri au marquis de la Rouërie.

Plusieurs événements importants ont eu lieu à Saint-Denoual pendant les guerres :

- 1) c'est à la Guyomarais que se termina la Conspiration de la Rouërie : le marquis de la Rouërie y arriva le 12 janvier 1793 et y mourut le 30 janvier. Sa tombe et ses papiers enfouis dans le parc du château furent découverts par les Républicains le 28 février. Le 18 juin 1793, douze membres de la conspiration, dont M. et Mme de la Guyomarais, périrent sur l'échafaud à Paris ;
- 2) le 2 août 1944, au Haut des Bois, la première section de la compagnie de Saint-Denoual, appartenant au 6^e bataillon F F I (Côtes-du-Nord) attaqua un convoi allemand et lui infligea de lourdes pertes ;
- 3) le 3 août 1944, à la Perrière, la deuxième section de cette compagnie attaqua aussi un convoi allemand, qui dut rebrousser chemin après avoir subi des pertes importantes ;
- 4) le 5 août 1944, la troisième section de la même compagnie fut attaquée par surprise par les Allemands et son chef Pierre Heuzé dit Pierrot fut tué dans ce combat.

Saint-Pôtan

Dans ce nom, l'accent circonflexe remplace un s aujourd'hui disparu. Malgré cet accent, l'o se prononce ouvert, comme dans le mot *hôpital*.

Les gens et les choses de cette commune sont qualifiés par l'épithète de *pôtanais* (J O, 11 janvier 1974).

Saint-Pôtan (*Sanctus Postanus*) est mentionné en tant que paroisse dès 1252 dans une charte du prieuré de Saint-Malo de Dinan. Cette paroisse du diocèse de Saint-Brieuc a élu sa première municipalité au début de 1790.

La circonscription de la commune a été modifiée depuis cette époque :

- 1) la commune a été augmentée d'une fraction de celle de Matignon, au sud du village de la Lande-Basse, par ordonnance du 15 mars 1826 ;
- 2) des villages des Vieilles-Portes et du Bois-Talva en Pléboulle, à la limite de Matignon, par la même ordonnance ;
- 3) par contre, elle a perdu toute la partie nord-est de son territoire pour former, avec Saint-Cast, la nouvelle commune de Notre-Dame-du-Guilddo, créée par la loi du 14 mai 1856 et fusionnée avec Saint-Cast en 1971.

La commune possède plusieurs châteaux ou manoirs anciens, parmi lesquels il faut citer surtout :

- 1) le château de la Ville-Even (XVII^e siècle) ;
- 2) le château du Vauméloisel, construit en 1718.

Le 12 juillet 1795, les Chouans établis au château de la Barre en Saint-Pôtan et commandés par Rodolphe (Malo Colas de la Baronnais) furent attaqués par des volontaires de Plancoët et les mirent en fuite.



CANTON DE MERDRIGNAC

Le canton a été créé en 1790. Il a reçu de celui de Broons la commune de Saint-Launeuc, en échange de celle d'Eréac (loi du 11 avril 1821).

Il a reçu du canton de la Chêze la Frairie de Bublion, cédée par Plémet à Laurenan (loi du 9 avril 1842).

Il se compose de neuf communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

- | | |
|------|------------------|
| 062. | GOMENÉ |
| 083. | ILLIFAUT |
| 122. | LAURENAN |
| 133. | LOSCOUËT-SUR-MEU |
| 147. | MERDRIGNAC |
| 148. | MÉRILLAC |
| 309. | SAINT-LAUNEUC |
| 333. | SAINT-VRAN |
| 371. | TRÉMOREL |

Gomené

L'adjectif ethnique attaché au nom de cette commune est *gomenéen*.

Sous l'Ancien Régime, *Gomené* (sic) était une paroisse du diocèse de Saint-Malo. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par l'ordonnance du 1^{er} octobre 1817, la limite entre la commune de Gomené et celle de Ménéac (Morbihan) a été modifiée : Gomené a abandonné à Ménéac l'enclave du Désert en échange de l'enclave de la Ville-Menot et d'une autre fraction bordant le ruisseau du Vaudinet.

Par le décret du 30 octobre 1954 (authentifiant le dénombrement), le nom de la commune est devenu *Gomené*.

Un monument est à signaler bien qu'il ne soit pas protégé au titre de la législation des monuments historiques : le manoir des Aulnays, datant du XIV^e siècle.

La vie de Gomené a été assez mouvementée pendant la Révolution et le Consulat :

- 1) le 5 août 1796, Augustin le Moine, vicaire de Gomené et aumônier des Chouans, fut tué dans le cimetière par une colonne mobile ;
- 2) au début de janvier 1802, plusieurs Chouans furent capturés dans une auberge à la Villeneuve et un dépôt d'armes fut découvert chez le percepteur ;
- 3) en représaille, la tenancière de l'auberge de la Villeneuve fut exécutée le 17 février 1802 par les Chouans de Dujardin ;
- 4) le 16 juillet 1802, eut lieu le dernier combat qui opposa aux gendarmes de Loudéac des Chouans survivants de la bande de Dujardin (Dujardin était un déserteur flamand).

Illifaut

L'adjectif *illifautais* désigne ce qui appartient à Illifaut.

La paroisse d'*Illifau* (sic) est citée dès 1405 dans une lettre du duc Jean V (n° 33, § XVIII). Elle appartenait au diocèse de Dol, mais elle était enclavée dans celui de Saint-Malo. Sa première municipalité fut élue au début de 1790.

On peut signaler, dans cette commune, le site de la Croix du Tertre, au village de Chaudbuisson.

Voici quelques événements relatifs à Illifaut :

- 1) l'érection de la terre de Grénédan en vicomté le 5 août 1577 ;
- 2) l'érection de la même terre en marquisat pour René du Plessis Maaron le 7 février 1743 ;
- 3) le 16 septembre 1801, Lucas, maire d'Illifaut, fut enlevé par les Chouans et mis à rançon à 800 F.

Le peintre Istres Contencin (décédé en 1925) a peint la vie des habitants d'Illifaut vers 1893. Trois de ses oeuvres sont exposées à la mairie.

Laurenan

Les habitants de Laurenan sont dits *Laurenanais*.

Les armes de Laurenan se blasonnent ainsi : *écartelé : aux 1 et 4, de gueules à trois écussons d'hermines ; au 2, de sable à sept macles d'argent, posées 3, 3 et 1 ; au 3, d'argent à trois merlettes de sable.*

Sous l'Ancien Régime, cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Brieuc. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par la loi du 9 avril 1842, son territoire a été augmenté de la Frairie de Bublion, prise à la commune de Plémet.

Les principaux monuments qui ont un intérêt par leur ancienneté sont :

- 1) la chapelle de Tertignon, construite en 1760-1761 ;
- 2) le manoir de la Brousse, aujourd'hui à l'abandon ;
- 3) le manoir de la Bédinière ;
- 4) le manoir de Launay-Guen, entouré de douves ;
- 5) des maisons du XVII^e siècle au bourg, à Kévrant, à la Ville-Guyomard, à la Houssaye et à la Hormanière ;
- 6) la croix du bourg (près de l'église), datant du haut Moyen Age ;
- 7) la croix Blanche du Châble (peut-être du XV^e siècle) ;
- 8) la croix de la Gramière (1607) ;

- 9) les deux croix de Tertignon (1603 et 1716) ;
- 10) la croix du Chêne du Bée (1662) ;
- 11) la fontaine Saint-Antoine au Menehi ;
- 12) la fontaine Saint-Méen (1669).

Les principaux sites sont :

- 1) la vallée du Ninian ;
- 2) la vallée de Concaval ;
- 3) l'étang de Launay-Guen.

Le 5 décembre 1796, M. de Larlan fut assassiné par les Chouans à la Brousse.

Laurenan a conservé la mémoire de dom Joseph Duhauchix, né dans cette commune le 24 octobre 1882, historien de Laurenan (en littérature : Ronan de Kermené), mort le 24 mars 1957, religieux bénédictin de l'abbaye de Hautecombe (Savoie).

Loscouët-sur-Meu

L'adjectif relatif à cette commune est *loscoetais*.

Le *Loscouët* (prononcé "lôcoué") était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Saint-Malo. Sous la forme *Losquoit*, on le trouve mentionné comme paroisse dès 1427 dans les actes du duc Jean V (n° 1735). C'était une succursale de la paroisse de Trémoré.

Le Loscouët a élu sa première municipalité au début de 1790. La commune est devenue *Loscouët-sur-Meu* par le décret du 25 juin 1880.

L'église Saint-Lunaire, construite en 1920, a conservé une pierre datée de 1635 et les armoiries sculptées de Robert de Coëtlogon, abbé de Saint-Méen (1443-1492).

La flèche de l'église a été renversée par la foudre dans la nuit du 25 au 26 juillet 1945.

Merdrignac

L'adjectif *merdrignacien* qualifie tout ce qui appartient à cette commune.

Ses armes, d'or à un lion couronné de gueules, ont été peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture. Elles avaient été empruntées à la famille de Coyon et figurent sur un sceau dès 1219. Cependant, un sceau du sire de Merdrignac en 1245 porte les armes de Matignon (on les trouve plus haut à l'article de cette commune).

La paroisse de ce nom appartenait au diocèse de Saint-Malo et a élu sa première municipalité au début de 1790.

Le plus beau site de la commune est la forêt de la Hardouinaye, dite autrefois de Coatalain.

L'histoire de Merdrignac a retenu quelques événements, notamment pour les temps de la Chouannerie et de l'occupation allemande :

- 1) la "peste" a sévi dans la commune de mai 1632 à avril 1633 ;
- 2) le 22 février 1784 est mort à Kerilvala en Merdrignac Joseph Stuart, chevalier de Saint-Louis, écossais, émigré avec le dernier prétendant Stuart, son cousin germain ;
- 3) les Chouans de la division de "Pierrot" (Robineau de Saint-Régent) ont fait des incursions dans la commune le 31 mai et le 4 juin 1795. Il y eut sept victimes dont le commandant de la garde nationale ;
- 4) les Chouans de Saint-Régent attaquèrent encore Merdrignac le 24 octobre 1799 ;
- 5) le 7 novembre 1799, les Chouans mirent en fuite les soldats cantonnés à Merdrignac ;
- 6) le 21 juillet 1944, un convoi allemand fut attaqué par des maquisards sur la route de Quimper à Rennes près de Merdrignac ;
- 7) le 26 juillet 1944 furent découverts dans la forêt de la Hardouinaye les corps de quatre personnes enlevées au Gouray et à Penguilly et assassinées ;
- 8) le 3 août 1944, le bourg de Merdrignac ayant déjà été évacué par les Allemands, un détachement allemand tenta d'y reprendre pied. Il fut attaqué et encerclé par les F F I de la compagnie Valmy, renforcés d'une section de Laurenan, et subit de lourdes pertes. Les combats durèrent toute la journée.

Jean-Baptiste-Mathurin Souchet, né au Grand-Frau en Merdrignac le 29 octobre 1786, curé de Merdrignac de 1823 à 1836, chanoine en 1834, a publié des travaux relatifs à la religion et à l'histoire. Il a rédigé une chronique de sa paroisse natale. Il a aussi participé aux luttes pour la liberté de l'enseignement et connu la prison sous la Monarchie de Juillet. Pendant une vacance du siège épiscopal, il fut vicaire capitulaire du 2 août au 4 décembre 1858. Il est mort à Saint-Brieuc, doyen du chapitre, le 10 mai 1875.

Mérillac

Il y a un nom-adjectif pour désigner ce qui appartient à Mérillac ; c'est *mérillacien* (dès 1909).

Cette paroisse du diocèse de Saint-Brieuc a élu sa première municipalité au début de 1790.

Les principaux monuments à signaler sont :

- 1) une croix du XV^e siècle, qui a été transférée dans le nouveau cimetière ;
- 2) la croix de l'ancien cimetière, placée près de l'église ;
- 3) l'église Saint-Pierre est moderne (1860-1863), mais possède des fonts baptismaux du XV^e siècle.

Saint-Launeuc

La prononciation traditionnelle est "sinlôneu".

C'était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Dol, enclavée dans celui de Saint-Malo. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Il y a dans la commune plusieurs monuments anciens, dont les deux premiers ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) le château de la Bruyère (XVIII^e siècle), aujourd'hui propriété de Mme Desmiers de Ligouyer après avoir appartenu longtemps à la famille de Saint-Pern. Les façades et toitures, le pavillon d'entrée, la cour d'entrée, le portail et la grille ont été inscrits le 15 octobre 1968 ;
- 2) la chapelle de la Bruyère (XVII^e siècle). Les façades et toitures ont été inscrites le 23 décembre 1969 ;
- 3) l'église Saint-Léonore, construite vers 1500, a été remaniée en 1832 ;
- 4) la croix du placître, datée de 1601.

Le beau site de la forêt de la Hardouinaye tire son nom d'un château situé en Saint-Launeuc. Gilles de Bretagne, frère du duc François I^{er}, y fut assassiné le 24 avril 1450. L'ancien château est aujourd'hui détruit.

Saint-Vran

L'adjectif correspondant est *bremosien* (Vran étant considéré comme une mutation du nom de saint Bren).

Saint-Veran était paroisse dès 1273, d'après les chartes de l'abbaye de Boquen. Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Brieuc. Elle a élu une municipalité au début de 1790. A partir de cette époque, la forme *Saint-Vran* a prévalu. Cependant la forme non contractée a continué d'être employée, concurremment avec la forme officielle. Aussi y a-t-il eu à ce sujet, le 14 juin 1953, une délibération municipale, par laquelle le conseil a opté pour la graphie sans e.

Le bourg a été transféré à la Croix-au-Fau en 1874.

La commune est assez riche en monuments anciens, bien qu'aucun n'ait été inscrit ni classé :

- 1) le château de Langourla, qui ne se trouve pas dans la commune de ce nom, mais bien dans celle de Saint-Vran, appartenait à la famille de Lanascol. Il appartient aujourd'hui à M. du Boisbaudry ;
- 2) la chapelle de Langourla, dans laquelle a été réemployée la rose de l'église de Laurenan (XV^e siècle) ;
- 3) la chapelle Saint-Lambert (XVI^e siècle) ;
- 4) la chapelle Saint-Lin, reconstruite au XIX^e siècle avec des matériaux du XIV^e siècle ;
- 5) la croix de Saint-Lin, datée de 1656.

La commune de Saint-Vran a plusieurs fois pâti des guerres qui se sont déroulées dans les Côtes-du-Nord :

- 1) le 25 décembre 1799, les chouans de Doniau dit le Grand Pierre, mirent à rançon la commune de Saint-Vran ;
- 2) le 21 juin 1944, un maquis d'une trentaine d'hommes a cantonné dans une ferme au village de la Haye. En représailles, la ferme fut pillée et incendiée par les Allemands le 29 juin. Le fermier fut arrêté et n'a jamais reparu.
- 3) le 3 août 1944, les Allemands, qui se repliaient vers Lorient, ont abattu un habitant du Vieux Bourg et incendié une maison de la commune.

Trémoriel

Les habitants sont dits *trémorélois* dès 1884, puis *trémorélois*.

Cette paroisse appartenant, sous l'Ancien Régime, au diocèse de Saint-Malo, a élu sa première municipalité au début de 1790. La commune a été chef-lieu d'un canton depuis cette époque jusqu'en l'an X.

Les principaux monuments anciens sont :

- 1) l'église Saint-Pierre et Saint-Paul renfermant quelques restes du XVII^e siècle, notamment une porte datée de 1618. Sa reconstruction a eu lieu en 1806 ;
- 2) la chapelle des Treize-Chênes, reconstruite en 1888-1889 et contenant des restes du XVI^e siècle.

Le P. Louis-Joachim Gillet, helléniste et hébraïste, bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, serait né à Trémoré le 28 juillet 1680. Il est mort en 1753.



CANTON DE PLANCOËT

Le canton a été créé en 1790.

Depuis l'an X, le canton de Plancoët a perdu deux communes : celle de Quintenic, cédée au canton de Lamballe (loi du 9 mars 1874) et celle de Plessix-Balisson, cédée au canton de Ploubalay, dans lequel elle était enclavée (décret du 6 mai 1956).

La limite a été modifiée du côté du canton de Ploubalay, par suite d'un échange entre Créhen et Trégon (arrêté du 20 juillet 1826) et du côté du canton de Plélan-le-Petit, par suite d'un échange entre Bourseul et Plorec (ordonnance du 6 décembre 1827). Le canton de Plancoët a encore cédé deux fractions de Corseul à la commune de Saint-Michel-de-Plélan, dans le canton de Plélan-le-Petit (loi du 21 juin 1901).

Il comprend neuf communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

014.	BOURSEUL
048.	CORSEUL
049.	CRÉHEN
096.	LANDÉBIA
105.	LANGUENAN
172.	PLANCOËT
200.	PLÉVEN
237.	PLUDUNO
311.	SAINT-LORMEL

Bourseul

L'adjectif formé sur le nom de la commune de Bourseul est *bourseulais*. Dans la prononciation traditionnelle, l'l final du nom de Bourseul ne se prononce pas.

Bourseul était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Saint-Malo et un prieuré-cure de l'abbaye de Beaulieu. La paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

La circonscription territoriale de la commune a été modifiée à deux reprises en 1827 :

- 1) elle a été augmentée d'une fraction de Corseul près du village de la Ville-Ory (ordonnance du 21 novembre 1827) ;
- 2) en échange de la chapelle de l'Hôtellerie en Florec, elle a cédé à cette dernière commune :
 - a) la grande chênaie du Bois-Billy ;
 - b) le château du Bois-Adam (ordonnance du 6 décembre 1827).

Les monuments qui méritent d'être signalés sont les suivants, dont les trois premiers sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) le château de Beaubois (XVI^e siècle), inscrit le 27 février 1926, propriété de la famille de Lourmel ;
- 2) la croix du cimetière (XVI^e siècle) inscrite le 19 mars 1926 ;
- 3) l'église Saint-Nicodème, dont le porche (XII^e siècle) et le calvaire (XVI^e siècle) ont été inscrits le 22 juin 1964 ;
- 4) la chapelle Saint-Méen (XVIII^e siècle), où la statue de la Vierge est classée comme objet d'art (13 juin 1972) et celle de saint Méen, inscrite (22 mars 1974) ;
- 5) la chapelle de la Bouétardaye (XVII^e siècle), dont l'autel et le retable en bois peint ont été inscrits comme objets d'art (22 mars 1974).

La commune de Bourseul a vécu des heures dramatiques pendant la dernière guerre :

- 1) à la suite du meurtre d'un soldat russe de l'armée allemande, à la Haute-Lande, trois cents personnes ont été arrêtées dans la commune, le 31 octobre 1943. Pendant leur absence, leurs maisons ont été pillées ;
- 2) le 2 août 1944, un camion allemand a été attaqué sur la route de Plancoët par un groupe de Résistants.

Deux personnages connus se rattachent à l'histoire de Bourseul :

- 1) l'écrivain François-René vte de Chateaubriand (1768-1848) était originaire de Bourseul par sa mère, Apolline de Bédée de la Bouétardaye, qui avait épousé dans cette paroisse le 3 juillet 1753 René-Auguste de Chateaubriand, comte de Combourg. La Bouétardaye est en Bourseul ;
- 2) Louis de Chappedelaine (1876-1939), ministre de la Marine marchande (1932-1939), dont il a été question dans la notice de Sévignac, était propriétaire du château de Beaubois, l'ayant acheté le 20 juillet 1909.

Corseul

Les Coriosolites sont cités par Jules César dans ses *Commentaires de la guerre des Gaules*.

Par une réminiscence historique le mot *curiosolite* ou mieux *coriosolite* est appliqué aux habitants de l'actuelle commune de Corseul (Lemasson, *Hist. du pays de Dinan*, t. II, 1926, p. 13 ; *J O*, 28 septembre 1943).

Corseul fut le chef-lieu de la cité des Coriosolites jusque vers l'an 340 (1), puis fut supplanté par Alet (Saint-Servan).

Corsoit (sic) est cité comme paroisse et titulature d'un doyen dès 1184 dans une charte du prieuré de Saint-Magloire de Léhon.

Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Malo sous l'Ancien Régime et a élu sa première municipalité au début de 1790.

Le territoire communal a été diminué à plusieurs reprises :

- 1) par l'ordonnance du 21 décembre 1827, il a cédé à Bourseul une fraction près du village de la Ville-Ory ;
- 2) par la loi du 19 mars 1841, il a cédé à Plancoët vingt villages, dont ceux de Nazareth et de la Caunelaye ;
- 3) par la loi du 21 juin 1901, il a cédé à Saint-Michel de Plélan :
 - a) les villages de la Mare, l'Hôtel-Rieux, le Bézier, la Ville-Buzard, les Ruettes et le Biez ;
 - b) ceux de Peigneheul, la Hautière et le Bois-Morin.

Il y a à Corseul de nombreux édifices intéressants dont deux sont protégés au titre de la législation sur les monuments historiques :

- 1) le plus célèbre est constitué par les ruines de la *cella* d'un temple, situé au Haut-Bécherel. Il était classé dès 1840. Il est peu probable qu'il s'agisse, comme on le croyait autrefois, du *Fanum Martis* (temple de Mars) figurant sur la Table de Peutinger et les Itinéraires d'Antonin ;
- 2) les restes du château de Montafilant (XIII^e siècle), inscrits sur l'inventaire supplémentaire le 27 février 1926 ;
- 3) l'église Saint-Pierre, où un porche du XV^e siècle a été réemployé et une inscription gallo-romaine insérée dans la maçonnerie ;
- 4) de nombreux autres fragments gallo-romain ont été trouvés sur la commune. Plusieurs sont aujourd'hui conservés à la mairie ("jardin des antiques") ou au château de Monterfil ;
- 5) la chapelle Sainte-Eugénie, reconstruite en 1735 et qui a conservé un fenestrage du XIV^e siècle ;

(1) Cette date a été établie récemment et découle de la chronologie des monnaies trouvées à Corseul et à Alet (L. Langoust, *l'origine gallo-romaine de l'évêché d'Alet à la lumière des récentes fouilles*, Soc. d'hist. et d'archéol. de l'arr. de Saint-Malo, 22 avril 1974).

- 6) le château de la Tandourie (XVI^e siècle) ;
- 7) le château du Plessis-Madeuc (XVII^e siècle) ;
- 8) le château de la Caunelaye, qui appartient à la famille de Pontbriand depuis le XVII^e siècle (ainsi que celui de Monterfil).

En 1795, la commune fut investie deux fois par les Chouans :

- 1) le 31 mai, la division de Rodolphe (Malo Colas de la Baronuais) occupa le bourg, d'où elle fut délogée, après une fusillade d'une heure, par un peloton de grenadiers. Forcoëffe, administrateur du district de Dinan, fut tué dans cet engagement ;
- 2) le 23 juillet, les Chouans de Rodolphe pillèrent la maison du juge Goupil.

Comme personnages connus, on peut citer :

- 1) le colonel de Pontbriand (Toussaint-Marie du Breil, vicomte de Pontbriand de la Caunelaye, né à Dinan en 1776, chef de Chouans dans le Bas-Maine puis à Vitré, rentré à la Caunelaye en octobre 1799 avec un brevet de colonel du 2 octobre pour organiser l'insurrection dans le pays de Dinan. Il signa la paix avec la République au Chesne-Ferron (en Saint-Carné) le 10 février 1800 et mourut à Pluduno en 1844 ;
- 2) le docteur Guidon, fondateur et animateur de la Société archéologique de Corseul la Romaine (déclarée le 14 juin 1957), décédé le 25 janvier 1959.

Créhen

Le nom-adjectif ethnique propre à cette commune est *créhennais* (J O, 19 juin 1909). La finale *-en* se prononce comme si elle s'écrivait *"-in"*.

L'église de *Cherehen* ou *Cherchen* (sic) est mentionnée dès 1163 (voir ci-dessous). *Querhen* (sic) est cité comme paroisse dès 1271 dans une charte de l'abbaye de Saint-Jacut. Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Malo et a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par l'arrêté du 20 juillet 1826, la commune de Créhen a échangé avec celle de Trégon deux fractions de territoire près du village du Bouillon.

Les restes de deux châteaux anciens ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) ceux du château de la Touche-à-la-Vache, inscrits le 27 février 1926 (donjon des XIII^e et XIV^e siècles) ;
- 2) ceux du château du Guildo, inscrits le 25 juin 1951. Le nom s'écrivait au Moyen Age, *Guilledo* ou *Guilledou*. On a prétendu que l'expression "courir le guilledou" avait un rapport avec ce château.

D'autres monuments ne sont pas protégés :

- 3) l'allée couverte de la Ville-Génouhan ;
- 4) l'église Saint-Pierre, reconstruite de 1817 à 1831, possède encore un porche du XI^e siècle. Elle est mentionnée en 1163 dans une bulle du pape Alexandre III pour l'abbaye de Saint-Jacut.

Le site du château du Guildo a été inscrit le 28 juillet 1944.

C'est au Guildo que se rattachent la plupart des événements illustrant l'histoire de la commune de Créhen, car il est situé non sur l'ancienne commune de Notre-Dame-du-Guildo, comme on pourrait le croire, mais bien en Créhen :

- 1) la collégiale du Guildo a été fondée vers 1410 ;
- 2) c'est au Guildo le 26 juin 1446 que Gilles de Bretagne, frère du duc François 1^{er}, a été arrêté par les soldats du roi Charles VII ;
- 3) le château du Guildo fut encore pris par les troupes royales en 1590 ;
- 4) en 1597, il fut assiégé et pris pour le duc de Mercœur par le capitaine de la Ligue Jean d'Avagour de Saint-Laurent ;
- 5) les lettres patentes de la fondation du couvent des Carmes du Guildo sont du 4 avril 1621 ;
- 6) la terre du Guildo fut érigée en baronnie pour Jean d'Avagour, seigneur de Saint-Laurent, le 6 juillet 1623 ;
- 7) le combat du Guildo eut lieu le 8 septembre 1758. Ce jour-là une centaine d'habitants des paroisses voisines, conduits par Rioust des Villes-Audrains, arrêterent au gué du Guildo pendant une journée et une nuit une armée anglaise de 10 000 hommes, laissant aux régiments du duc d'Aiguillon le temps d'arriver sur les lieux. L'armée anglaise était stationnée sur la rive de Créhen ;
- 8) la fondation des Soeurs de la Divine Providence de Créhen, par M. Homery, est du 20 octobre 1822 ;
- 9) le pont du Guildo fut inauguré le 25 mai 1864. Auparavant il y avait là un gué et des passeurs ;
- 10) le 27 juillet 1944, à Malrue en Créhen, les pylones de la ligne de haute tension Plancoët-Saint-Malo ont été dynamités par les F F I ;
- 11) la compagnie F F I de Créhen a attaqué avec succès un convoi et un groupe allemand le 4 août 1944 ;
- 12) le nouveau pont du Guildo a été inauguré le 30 juin 1974.

L'abbé Guy Homery, fondateur de la congrégation des Filles de la Divine Providence, est mort à Créhen, dont il était recteur, le 13 décembre 1861. Il était né à Ploubalay le 25 août 1781.

Landébia

Landébia est cité comme paroisse dans le testament de Rolland de Dinan (1^{er} mai 1303). Cette paroisse appartenait au diocèse de Dol mais elle était enclavée dans celui de Saint-Brieuc. Elle a élu une municipalité au début de 1790.

Le nom s'écrivait d'abord sans accent. Il est devenu *Landébia* par le décret du 31 décembre 1886 (authentifiant le dénombrement de la population).

Les principaux monuments de la commune sont :

- 1) la croix Dom Jan, datée de 1545 et classée monument historique le 21 septembre 1938. Elle est placée sur la route d'Hénanbihen ;
- 2) le calvaire du cimetière (XVI^e siècle), inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 14 septembre 1964 ;
- 3) la croix de Saint-Hubert, inscrite le même jour et datée de 1583 ;
- 4) la croix du bourg, datée de 1621 ;
- 5) dans l'église ont été réemployées en 1872-1875 deux fenêtres de l'ancienne abbatale de Saint-Aubin-des-Bois et une pierre portant la date de 1454, qui était la date de la construction de l'ancienne église. Au mobilier de l'église appartiennent un bénitier du XVI^e siècle, des fonts du XV^e et des statues, dont l'une a été classée comme objet d'art le 23 octobre 1972.

Une légende attestée dès 1893 veut qu'à Landébia les veuves ne se remariaient pas et que les corbeaux ne ravagèrent pas les récoltes.

Languenan

Langanan (sic) était paroisse dès 1278, d'après le cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois. Inclus dans le diocèse de Dol, Languenan formait une enclave dans celui de Saint-Malo. Il a élu sa première municipalité au début de 1790.

Le 31 mai 1795, la division de Chouans commandée par Rodolphe (Malo Colas de la Baronnais) a occupé Languenan.

La commune possède deux croix anciennes sur son territoire :

- 1) la croix du cimetière, qui a été transférée de l'ancien cimetière au cimetière neuf et qui est datée de 1539 ;
- 2) la croix de Lesmen, au lieu-dit le Clos du Cimetière, là où se trouvait, paraît-il, l'ancien bourg de Languenan.

Plancoët

Le nom-adjectif ethnique *plancoëtin* est employé dès 1926 (Lemasson *Hist. du pays de Dinan*, t. II, p. 127). On le trouve même dans une citation du langage parlé sous la forme *plancoëttin* le 29 nivôse an III (18 janvier 1795), mais à cette époque il n'avait pas encore cours dans le langage écrit (1).

Les armes de Plancoët sont d'argent à un sautoir de sable accompagné de quatre roses de gueules. Ce sont les armes de l'ancienne famille de ce nom, aujourd'hui éteinte, et de la seigneurie de Plancoët. Elles ont été peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture.

Plancoët (sic) apparaît dès 1179 dans la date d'une charte de Geoffroy de Dinan, en faveur de l'abbaye de Saint-Jacut. *Plancoët* (sic) est cité comme ville et paroisse dès 1428 dans les actes du duc Jean V (n° 1793). Cette paroisse, qui appartenait, sous l'Ancien Régime, au diocèse de Saint-Brieuc, a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par la loi du 19 mars 1841, le territoire de la commune a été augmenté :

- 1) d'une importante partie de Corseul, avec les villages de Nazareth, les Evinais, les Traits, les Villes-Martin, Grafas, la Louverie, la Bardelais, Canlac, la Guérisvais, la Ville-Méné, le Vauradeuc, la Ville-Morin, la Caunelaye, la Revaudais, la Grande Pouplinaye, la Glachais, la Flouriais, les Bois-Rolland, le Tertre et la Louvelais ;
- 2) du village du Verger en Pluduno ;
- 3) du village de la Gaterie et d'une partie du bourg de Plancoët, le tout précédemment en Saint-Lormel. C'est dans cette partie du bourg, détachée de Saint-Lormel, qu'a été construite en 1885-1893 l'église paroissiale actuelle de Plancoët.

Deux monuments ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 28 octobre 1926 :

- 1) la croix du cimetière ;
- 2) une maison du XVI^e siècle, située Grande-Rue. L'inscription est limitée à la façade et la toiture.

Comme site, le tertre de Brandefer est à signaler.

Les principaux événements de l'histoire de Plancoët sont les suivants :

- 1) Geoffroy Tournemine avait fait brûler des maisons à Plancoët, qui avait aussi éprouvé d'autres pertes pendant la guerre. Par son testament du 10 juin 1264, il ordonna que tous ces dommages soient indemnisés ;

(1) Arch. des C.-du-N., 3 L, Registre de correspondance du district de Dinan, fol. 115, n° 83.

- 2) en 1389, le duc Jean IV assiégea et prit le château de Plancoët sur le connétable de Clisson et il le fit raser. Des moëllons de remblai et des ardoises à chenille provenant de ce château furent découverts lors de travaux d'assainissement en 1955 ;
- 3) les lettres patentes de fondation du couvent des Jacobins de Nazareth dans la rue de l'Abbaye sont de janvier 1647 ;
- 4) du 8 au 11 septembre 1758, juste avant la bataille de Saint-Cast, le duc d'Aiguillon logea dans la maison du sénéchal de Plancoët et 2500 hommes bivouaquèrent dans la paroisse ;
- 5) du 31 décembre 1799 au 26 janvier 1800, le colonel des Chouans Toussaint de Pontbriand a cantonné à Plancoët avec ses troupes ;
- 6) en juin et juillet 1815, pendant les Cent-Jours, le colonel de Pontbriand recruta et tint garnison à Plancoët, contre l'Empereur ;
- 7) Nazareth a été érigé en paroisse par ordonnance du 9 mai 1821 ;
- 8) de 1826 à 1840 ont été construits les quais ;
- 9) en 1865 le chenal a été rectifié pour permettre aux bateaux de 80 tonneaux d'accéder au port ;
- 10) en 1905 a été construite l'usine électrique ;
- 11) les 2 et 3 août 1944, la compagnie F F I de Plancoët a effectué avec succès plusieurs attaques contre les Allemands.

Chateaubriand a séjourné à Plancoët, dans la maison de sa grand-mère, Mme de Bédée, rue de l'Abbaye, où une inscription rappelle aujourd'hui ce souvenir.

La spécialité de Plancoët est son eau minérale naturelle (source Sassay).

Pléven

Le nom-adjectif ethnique attaché à cette commune est *plévennais*.

Cette ancienne paroisse du diocèse de Saint-Brieuc a élu sa première municipalité au début de 1790.

Les édifices protégés au titre de la législation sur les monuments historiques sont :

- 1) les mottes féodales des Bourgs Housas, classées le 7 novembre 1961 ;

- 2) le manoir du Vaumaudeuc (XV^e siècle), inscrit sur l'inventaire supplémentaire le 4 février 1926. Ce manoir abrite un restaurant réputé.

Les abords du manoir ont été en partie inscrits et en partie classés, comme site, le 17 décembre 1963.

Mgr Le Breton (Pierre-Marc), évêque du Puy, décédé en 1886, est né à Pléven le 5 floréal an XIII (25 avril 1805).

Pluduno

Pluduno était une paroisse dès 1423 d'après un acte du duc Jean V (n° 1553). Cette paroisse, située dans le diocèse de Saint-Brieuc, a élu sa première municipalité au début de 1790.

Le territoire de cette commune a été diminué deux fois :

- 1) par la cession du village du Verger à la commune de Plancoët (loi du 19 mars 1841) ;
- 2) par la cession de toute la section du Val à la commune de Saint-Lormel (loi du 15 février 1864).

Les principaux monuments qui méritent d'être signalés sont les suivants :

- 1) une croix du haut Moyen-Âge, sur laquelle a été gravée la date de 1780. Cette croix a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 28 octobre 1926 ;
- 2) le manoir du Bois feuillet (XVII^e siècle), dont les façades et toitures ont été inscrites sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 6 janvier 1927 ;
- 3) le château de Monchoix, construit en 1759. Chateaubriand y a rendu visite à sa grand-mère, Mme de Bédée de la Bouestardaye, et le château appartient aujourd'hui à la famille du Boishamon, descendant de la famille de Bédée ;
- 4) la chapelle de la Ville-Guérin (XVII^e siècle) ;
- 5) la chapelle de la Ville-Varet (XVIII^e siècle) ;
- 6) deux croix du XV^e siècle, au presbytère.

L'histoire de Pluduno a gardé le souvenir de plusieurs événements dramatiques survenus pendant les guerres :

- 1) le 22 décembre 1596, pendant les guerres de la Ligue, Gilles Bédée, qui commandait pour le Roi le château de Guébriant fut tué dans une embuscade au Pont-Pénel par un ligueur François Bernard, sieur de l'Isle-Aval. Ce dernier obtint du roi Henri IV des lettres d'abolition le 10 octobre 1597.
- 2) le 3 août 1944, quatre civils de Pluduno furent tués ou blessés par des parachutistes allemands qui se rendaient du cap Fréhel à Dinard.

Au château de Guébriant en Pluduno, déjà cité plus haut, se rattache un homme de guerre bien connu : Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant, né en 1602, maréchal de France en 1636, mort en 1643.

Saint-Lormel

Cité comme paroisse dès 1443 (archives de Craffault, n° 7), Saint-Lormel appartenait sous l'Ancien Régime au diocèse de Saint-Brieuc et a élu sa première municipalité au début de 1790.

La circonscription de cette commune a subi deux modifications depuis cette époque :

- 1) par la loi du 18 mars 1841, elle a cédé à Plancoët le village de la Gaterie et une partie habitée contiguë au bourg de Plancoët ;
- 2) par la loi du 15 février 1864, elle a reçu de Pluduno toute la section de Val, contenant 21 villages.

En 1865 le bourg de Saint-Lormel a été transféré à l'est du village de Dohéneuc.

Plusieurs édifices intéressants ornent cette commune, mais le premier seul est partiellement inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et aucun n'est classé :

- 1) la chapelle Saint-Lunaire, qui fut église paroissiale avant le transfert du bourg, a été conservée. La porte de la façade ouest (XII^e siècle) a été inscrite le 19 février 1964. Le pignon est daté de 1495 ; la longère sud, de 1753 ; la longère nord, de 1788 ;
- 2) le château de Largentaye est moderne. Construit en 1840, il appartient à la famille de ce nom, qui est issue de Rioust des Villes-Audrains, le héros du combat du Guildo en 1758 (Cf. plus haut la notice de Créhen) ;
- 3) la chapelle de Belenray, sur la section du Val, est en partie du XIV^e siècle ;
- 4) le manoir de la Ville-Robert (fin XVIII^e siècle).

Ce fut dans ce manoir que le colonel de Pontbriand tint son quartier général pendant les Cent-Jours, en juin et juillet 1815.

CANTON DE PLELAN-LE-PETIT

Le canton a été créé en l'an X.

Ses limites avec le canton de Plancoët ont été modifiées par suite d'un échange entre Bourseul et Plorec-sur-Arguenon (ordonnance du 6 décembre 1827) et d'une cession faite par Corseul à Saint-Michel-de-Plélan (loi du 21 juin 1901).

Il a reçu du canton de Broons l'enclave de Saint-René, cédée par la commune de Mégrit à celle de Languédias (ordonnance du 28 novembre 1834).

Le canton de Plélan-le-Petit se compose des mêmes neuf communes qu'en l'an X, ainsi codifiées aujourd'hui par l'INSEE :

- | | |
|------|------------------------|
| 097. | LA LANDEC |
| 104. | LANGUÉDIAS |
| 180. | PLÉLAN-LE-PETIT |
| 205. | PLOREC-SUR-ARGUENON |
| 315. | SAINT-MAUDEZ |
| 317. | SAINT-MÉLOIR |
| 318. | SAINT-MICHEL-DE-PLÉLAN |
| 342. | TRÉBÉDAN |
| 388. | VILDÉ-GUINGALAN |

La Landec

L'adjectif correspondant à La Landec est *landécois* (J O, 25 septembre 1964).

Lamandec (sic) est mentionné comme paroisse dans une charte de l'abbaye de Boquen dès 1236. Le nom est devenu *Lalandec* par assimilation de n à l. Puis la première syllabe a été prise pour un article et séparée (même phénomène que pour *Cenomanum* devenu *Le Mans*). On employa les deux formes, en un ou en deux mots, jusque vers 1850.

La paroisse de La Landec appartenait au diocèse de Dol, mais formait avec celle de Trébédan une enclave dans le diocèse de Saint-Malo. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Le bourg a été transféré de l'actuel Vieux Bourg aux Croix des Perrières en 1844.

De la colline du Tertre Isaac, la vue s'étend sur le pays environnant et notamment sur l'étang de Beaulieu.

Languédias

Languédias (sic) était une paroisse du diocèse de Saint-Malo sous l'Ancien Régime. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790 et, vers cette époque, le nom est devenu *Languédias*. Il se prononce "languediâ", comme s'il n'y avait pas d'accent aigu et pas d's.

Par l'ordonnance du 28 novembre 1834, le territoire communal a été augmenté de la section et enclave de Saint-René, précédemment en Mégrit, comprenant Beaulieu et dix autres villages.

En 1876, le bourg a été transféré dans cette ancienne enclave.

Le principal monument ancien de la commune est l'abbaye de Beaulieu. Des bas-reliefs armoriés des XVI^e et XVII^e siècles encastrés dans le mur du moulin de l'abbaye ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 10 décembre 1927. Il s'agit des armes de deux abbés de Beaulieu : Guy Le Lyonnais et Philippe Le Clerc du Tremblays (neveu du P. Joseph, l'"éminence grise" du cardinal de Richelieu).

L'ancien manoir abbatial (XVII^e siècle, avec une fenêtre du XIV^e siècle) appartient à M. Hervé de la Motte Rouge. Une autre demeure abbatiale, séparée de la précédente, est du XVIII^e siècle.

L'étang de Beaulieu, creusé ou au moins agrandi vers 1510, forme un très beau site.

Les événements survenus à Languédias se rapportent le plus souvent à l'abbaye de Beaulieu :

- 1) vers 1160, Roland de Dinan a fondé cette abbaye de chanoines réguliers qui porta d'abord, jusque vers 1190, le nom de Notre-Dame de Pont-Pilard ;
- 2) vers 1590, l'abbaye fut pillée par les Huguenots et ses archives détruites ;
- 3) la terre de Kerinan en Languédias fut érigée en vicomté pour François de Trémigon par lettres patentes de janvier 1598 ;
- 4) le 21 janvier 1791, cinq à six cents hommes envahirent l'abbaye de Beaulieu, brisèrent les scellés apposés par les commissaires du district de Broons et brûlèrent les archives.

Plélan-le-Petit

L'adjectif ethnique est *plélanais* (J O, 21 septembre 1938).

Les armes sont *d'azur fretté d'argent, à un croissant de gueules brochant en chef*. Elles ont été empruntées à la famille Le Borgne des Fossés et figuraient sur les vitraux de l'église de Plélan (enquête du 25 juillet 1497). En 1885 elles ont été peintes dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture.

Plélan était une paroisse du diocèse de Saint-Malo sous l'Ancien Régime et avait pour succursale Saint-Michel de Plélan. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790 et a pris à cette époque le nom de *Plélan-le-Petit*.

Sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) le sept croix de la route de Jugon, inscrites le 21 décembre 1925 ;
- 2) l'ossuaire adossé au mur du cimetière, inscrit le 19 mars 1926 ;

Il faut signaler aussi :

- 3) le manoir des Fossés, qui possède un porche et une tour du XV^e siècle.

La compagnie F F I de Plélan-le-Petit, organisée et armée au début de juillet 1944, a attaqué avec succès un convoi allemand le 4 août 1944. Deux maquisards capturés par les Allemands ont été fusillés.

Plorec-sur-Arguenon

Sous l'Ancien Régime, *Plorec* était une paroisse du diocèse de Saint-Malo et avait pour succursale Lescouët (depuis : Lescouët-Jugon). Elle a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par l'ordonnance du 6 décembre 1827, Plorec a cédé à Bourseul le village de l'Hôtellerie en échange de :
a) la grandchênaie du Bois-Bily ;
b) le château du Bois-Adam.

Le nom de la commune est devenu *Florec-sur-Arguenon* par décret du 10 mai 1954.

Parmi les édifices intéressants de cette localité, seul le premier est protégé par la législation des monuments historiques :

- 1) le "tumulus" de la Tour Basse, ancienne motte féodale, classé le 28 août 1934 ;
- 2) le manoir du Plessis-Boixière, récemment restauré ;
- 3) le manoir de Carriguet.

Le 14 janvier 1973 a été mis en eau le barrage de la Ville-Hatte. Un pont enjambe le barrage et relie la commune de Plorec-sur-Arguenon à celle de Pléven.

Victor-Marie-Adrien du Bouays Mis de la Bégassière, né en 1838, général de division, mort à Nancy en 1904, inhumé à Plorec, s'est fixé dans cette commune par suite de son mariage, le 27 janvier 1874, avec Mlle Caignard de Saulcy, fille d'un membre de l'Institut et propriétaire du château du Bois-Bily. Ils ont eu pour enfants :

- 1) Antoine (1874-1919), secrétaire d'ambassade, demeurant au château de la Ville-Lambert en Plorec ;
- 2) François, qui a épousé en 1900 la fille de Ferdinand de Lesseps, le créateur du Canal de Suez ;
- 3) la Ctesse de Serionne, dont le mari, décédé à la Ville-Lambert en 1939, fut administrateur du Canal de Suez.

Saint-Maudez

L'adjectif relatif à cette commune est *maudésien*.

Saint-Maudet était une paroisse du diocèse de Saint-Malo et un prieuré-cure de l'abbaye de Beaulieu sous l'Ancien Régime.

a élu sa première municipalité au début de 1790 et, depuis cette époque, le nom s'écrit *Saint-Maudez*, mais le z ne se prononce pas. La graphie *Saint-Maudé* est d'ailleurs fréquente au début du XIX^e siècle.

Cette commune a cédé à celle de Vildé-Guingalan le village de la Ville-Rault en échange d'une partie du village du Bas-Guyac (ordonnance du 19 mars 1834). Cet échange a eu pour effet de réunir au territoire principal de Saint-Maudez son enclave de Guyac.

Les monuments les plus intéressants de Saint-Maudez sont les suivants :

- 1) les deux croix du cimetière, classées monument historique le 28 octobre 1926. L'une, du XIII^e siècle, a été brisée par la tempête le 6 décembre 1954. L'autre est du XIV^e siècle ;
- 2) l'église Saint-Maudez a été construite de 1774 à 1789 environ, sauf la tour, qui est de 1875, et les choeur et transept, de 1902. Elle abrite une Crucifixion, bas-relief de granit du XV^e siècle, et une Vierge en bois du XVI^e siècle ;
- 3) le château de Thaumatz (prononcé "tôma"), des XVI^e et XVII^e siècles, a appartenu dès cette époque et jusqu'en 1839 à la famille de Gouyon de Thaumatz puis est échu par succession à la famille de la Gatinais. Dans le parc sont conservées des pierres provenant de la chapelle Saint-Jouan, ancien prieuré de l'abbaye de Beaulieu ;
- 4) le calvaire des Croix-Orin, vers Guyac, où il reste deux des trois croix qui ont existé.

Saint-Méloir

L'adjectif ethnique propre à Saint-Méloir est *méloirien* ; cet adjectif, qui est le même que celui de Saint-Méloir-des-Ondes en Ille-et-Vilaine, existait dès 1884 (L. Merlet, *Dict. des noms vulgaires ...*, p. 161).

Saint-Méloir près Bourseul était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Dol, enclavée dans celui de Saint-Malo. Elle a élu sa première municipalité au début de 1790 sous le nom de *Saint-Méloir-des-Bois*. La commune fut chef-lieu d'un canton depuis cette date jusqu'en l'an X. Le nom devint *Méloir-Richaux* sous la Terreur, de l'an II à l'an IV, et ensuite, à partir de l'an IV, *Saint-Méloir*.

Le territoire de la commune de Saint-Méloir a été augmenté des villages de la Leurais, le Vau-Besnard et le Tertre-Réaux, enlevés à la commune de Saint-Michel-de-Plélan (arrêté du 9 avril 1888).

Deux monuments doivent être signalés dans cette commune :

- 1) les quatre colonnes romaines du bourg, dont l'une a servi de borne milliaire et porte une inscription en l'honneur de l'empereur Victorin (267-268). Cette dernière provient du village de la Barbotais, où elle se trouvait jusqu'en 1825 ;
- 2) le manoir du Mirouer, construit pour Guy de Lalande et Adrienne de Châteaubriand, sa femme, en 1558 (inscription).

Saint-Michel-de-Plélan

Saint-Michel semble avoir été érigé en paroisse succursale de celle de Plélan en 1617 (R. Couffon, *Répert. des églises*, 3e fasc., 1941, p. 501). Une municipalité y a été élue au début de 1790 sous le nom de *Saint-Michel-de-Plélan*.

La circonscription de la commune a été modifiée par deux actes :

- 1) l'arrêté du 9 avril 1888 a enlevé à Saint-Michel-de-Plélan les villages de la Leurais, le Vau-Besnard et le Tertre-Réaux, qui ont été annexés à Saint-Méloir ;
- 2) la loi du 21 juin 1901 a fait passer de Corseul à Saint-Michel-de-Plélan :
 - a) les villages de la Mare, l'Hôtel-Rieux, le Bézier, la Ville-Buzard, les Ruettes et les Biez ;
 - b) ceux de Peigneheul, la Hautière et le Bois-Morin.

Trébédan

L'adjectif formé sur le nom de Trébédan est *trébédannais* (J O, 19 août 1930).

Trebédraon, cité dans une charte de l'abbaye de Boquen en 1232, semble pouvoir être identifié avec Trébédan. La paroisse de ce nom appartenait au diocèse de Dol sous l'Ancien Régime et formait, avec celle de La Landec, une enclave dans le diocèse de Saint-Malo. Une municipalité y a été élue au début de 1790.

Le principal édifice de la commune est :

- 1) le château du Chalonge, construit à la fin du XVIII^e siècle (dès 1789) et propriété de la famille de Salins. La chapelle est aussi du XVIII^e siècle ;

Il faut citer encore :

- 2) le manoir de la Ville-Colas (XV^e siècle) ;
- 3) le manoir de la Touche ;
- 4) le manoir de Cardubé ;
- 5) les bornes de pierre d'un vieux chemin, que l'on suppose avoir été une voie romaine ;
- 6) les vestiges, considérés comme monastiques, de la Rue-Baron.

Comme sites, on peut noter plusieurs étangs privés.

La famille de Lorgeril, qui demeurait au Chalonge (achat du 20 avril 1736) a fourni plusieurs personnages notables :

- 1) Hippolyte vte de Lorgeril, né au Chalonge le 24 mai 1811, poète et écrivain, directeur de *l'Impartial de Bretagne* en 1842-1843, conseiller général (1848), député (1871), sénateur (1875), mort le 6 juillet 1888 ;
- 2) Henri-Alexandre Cte de Lorgeril, neveu du précédent, né le 28 avril 1838, maire, président du Conseil général (1908), mort le 26 avril 1911. Son fils Alain (1865-1919) lui succéda comme maire et conseiller général.

Vildé-Guingalan

Vildé veut dire Ville Dieu ; Guingalan semble être un nom d'homme d'origine bretonne.

Vildé Guingalan était, sous l'Ancien Régime une paroisse du diocèse de Saint-Malo et un prieuré-cure de l'abbaye de Beaulieu. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

Par l'ordonnance du 19 mars 1934, la commune a cédé à celle de Saint-Maudéz une partie du village du Bas-Guyac en échange de celui de la Ville-Rault.

Le 21 novembre 1794, un détachement de la troupe cantonnée à Jugon, conduisant un convoi de Dinan à Jugon, maltraita les habitants du bourg de Vildé-Guingalan, força les portes de l'église, devenue maison commune, en brisa le mobilier et brûla un grand christ et six statues dans les foyers des auberges du bourg.



CANTON DE PLOUBALAY

Le canton existe depuis 1790 et n'a pas subi de modifications de l'an X à 1955.

La commune de Plessix-Balissou y formait une enclave du canton de Plancoët. Elle a été annexée au canton de Ploubalay par le décret du 6 mai 1956.

Depuis cette annexion, le canton comprend neuf communes, ainsi codifiées par l'INSEE :

- 094. LANCIEUX
- 103. LANGROLAY-SUR-RANCE
- 190. PLESLIN-TRIGAVOU
- 192. PLESSIX-BALISSON
- 209. PLOUBALAY
- 302. SAINT-JACUT-DE-LA-MER
- 357. TRÉGON
- 368. TRÉMÉREUC
- 382. TRIGAVOU

La commune de Langrolay-sur-Rance est associée à celle de Plouër-Langrolay-sur-Rance, qui appartient au canton de Dinan Ouest et dont la notice a été traitée ci-dessus au chapitre de Plouër-Langrolay-sur-Rance. La commune de Trigavou est associée à celle de Plessix-Balissou.

Lancieux

L'adjectif *lancieutain* a été appliqué à Lancieux dès 1925 (A. Lemasson, *Hist. du pays de Dinan*, t. 1^{er}, p. 407).

Dans l'écu figurant sur la façade de la poste, il faut voir un emblème de l'administration postale (trompe de postillon) plutôt que les armes de la commune.

Lancieux était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Saint-Malo. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

La commune possède quelques monuments dignes d'intérêt pour l'histoire :

- 1) le clocher de l'ancienne église a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 21 décembre 1925. C'est très probablement l'église de Lancieux qui est mentionnée sous le nom d'*ecclesia Sancti Seoci* dans une bulle fulminée par le pape Alexandre III pour l'abbaye de Saint-Jacut le 4 juin 1163 ;
- 2) un cippe gallo-romain à inscription se trouve aujourd'hui dans la nouvelle église ;
- 3) le manoir de la Roche a appartenu dès 1684 à la marquise de la Vallière, belle-soeur de Mlle de la Vallière, qui fut distinguée par le roi Louis XIV et termina ses jours en religion ;
- 4) le moulin de Buglais, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Jacut, a été acheté par la commune, qui en a demandé l'inscription.

Deux sites sont nommément protégés par la législation :

- 1) celui de la Croix Cohiniac, avec les arbres qui entourent ce monument, site classé le 22 mai 1943 ;
- 2) le versant est de la pointe de Lancieux, site inscrit le 3 novembre 1943.

A Lancieux est né le 16 avril 1878 Auguste Lemasson, prêtre (1907), aumônier militaire (1914-1918), auteur de travaux d'histoire religieuse et féodale du pays de Dinan, mort à Saint-Brieuc le 25 mai 1946, léguant ses collections de documents aux Archives départementales et ses livres à la Bibliothèque municipale de Dinan.

Langrolay - sur - Rance

Le nom-adjectif ethnique propre à Langrolay est *langrolaisien*. Il se disait déjà vers 1937.

Les armes qui figuraient en maint exemplaire sur l'église, du XVII^e siècle à la Révolution, étaient d'azur à dix billettes d'argent, posées 4, 3, 2 et 1 (procès-verbaux des 27 janvier 1623 et 9 avril 1681, aux archives de Beauchêne). Il s'agissait des armes de la famille de Beaumanoir. Les Beaumanoir de Beauchêne, issus de la branche du Besso (en Evran), étaient en effet seigneurs fondateurs de la paroisse.

Langrolay était une paroisse du diocèse de Saint-Malo dès 1437 (Arch. de la Loire-Atlantique, B 1297/4). Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790. Le nom de la commune est devenu *Langrolay-sur-Rance* par le décret du 25 novembre 1970.

Par l'arrêté préfectoral du 2 mars 1973, Langrolay-sur-Rance a été associé à Plouër-sur-Rance pour former Plouër-Langrolay-sur-Rance.

Plusieurs monuments anciens subsistent à Langrolay :

- 1) l'église Saint-Laurent semble être, comme le château, des premières années du XVIII^e siècle ;
- 2) le château de Beauchêne, propriété de la famille de Saint-Jouan, a été construit par Jacques Gouin de Beauchêne avec les bénéfices de ses expéditions dans les Mers du Sud (1698-1701) ;
- 3) le petit pont appelé la Voute, avec un portail daté de 1659, passe au-dessus d'un chemin creux qui longe la propriété de Beauchêne ;
- 4) les croix de la Ville-Daniou, dont l'une semble du haut Moyen Age et l'autre, plus récente, à double traverse, appartient à un type propre au pays de Dinan ;
- 5) la croix Boissière au hameau de la Ville-Chevalier.

Aucun de ces monuments n'est protégé au titre de la législation des monuments historiques.

Par contre, il y a eu deux inscriptions de sites :

- 1) la pointe du Châtelet et ses abords, ainsi que les moulins des Rochettes, inscrits le 5 novembre 1945 ;
- 2) le reste du littoral comprenant notamment la grève du Morlet, inscrit le 21 janvier 1974.

Le 7 août 1944, à l'arrivée des troupes américaines, un obus allemand tiré du clocher du Minihic-sur-Rance a tué une dizaine de personnes, dont deux soldats américains, à la Bénatais. Les noms des victimes civiles ont été inscrits sur le piédestal de la croix de la Bénatais.

Le souvenir de deux personnages connus, ayant vécu à Beauchêne, est attaché à l'histoire de Langrolay :

- 1) Jacques Gouin de Beauchêne, seigneur de Beauchêne, né et mort à Saint-Malo (1652-1730). En 1698, il commande la première expédition française dans les Mers du Sud. Au détroit de Magellan, il prit possession, au nom du Roi, d'une île qu'il appela l'île Louis-le-Grand. Il remonta ensuite les côtes du Chili puis il regagna la Rochelle en 1701 en doublant le cap Horn et en découvrant à l'est de la Terre de Feu une île à laquelle il donna son nom, l'île Beauchêne (une des îles Malouines, aujourd'hui îles Falkland). Il fut lieutenant général de l'amirauté de Saint-Malo, ainsi que son fils ;

2) Louis-Joseph comte de Querhoënt, né à Saint-Malo en 1784. D'abord officier de hussards, il participa aux guerres de l'Empire et de la Restauration de 1809 à 1826. Sous la II^e République, il fut membre de l'Assemblée législative du 13 mai 1849 au 2 décembre 1851. S'intéressant à l'arboriculture, il fit planter dans le parc de Beauchêne des essences rares. Il mourut à Beauchêne le 3 février 1866.

Pleslin - Trigavou

L'adjectif propre à Pleslin est *pleslinais* (J O, 10 juillet 1926) ou *pleslinois* (J O, 13 novembre 1946). L's ne se prononce pas.

Pleslin était une paroisse dès 1330 (procès de canonisation de saint Yves). Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Malo et a élu sa première municipalité le 27 février 1790.

Trigavou a été associé à Pleslin pour former Pleslin-Trigavou (arrêté préfectoral du 29 décembre 1972).

L'alignement de mégalithes de Carna, que l'on appelle dans le pays le "cimetière des Druides" était classé monument historique dès 1887. Depuis quelques années, la "fête des mégalithes" se tient régulièrement autour de ces pierres.

Un autre site est celui du château de la Motte-Olivet, dont l'avenue est ouverte aux visiteurs. Le château lui-même présente peu de parties antérieures au XIX^e siècle.

Les 12-13 juin 1944, la commune a été bombardée par la R A F et la ligne électrique à haute tension a été coupée.

Plessix - Balisson

La famille, aujourd'hui éteinte, et la seigneurie du Plessix Balisson avaient pour armes : *de gueules à deux léopards d'or*.

Un plessis était un parc clos de haies. Balisson ou Baluçon était un surnom, porté dès 1184. A cette époque Geoffroy Baluçon était fils d'un vicomte de Foudouvre et le même ou un autre était seigneur du Plessis-Juhel (cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois).

Le château et la ville du Plessix avaient été construits, dans la paroisse de Ploubalay, dès 1441. Le Plessix-Balisson devint une paroisse indépendante dès 1496. Elle appartenait au diocèse de Saint-Malo et a élu sa première municipalité au début de 1790. A partir de cette époque l'article *Le* disparaît du langage écrit, devant le nom de cette localité.

La commune de Plessix-Balisson est enclavée dans celle de Ploubalay et elle a été attachée au canton de ce nom par le décret du 6 mai 1956.

Le 11 novembre 1795, le chef chouan Malo Colas de la Baronnais dit Rodolphe a péri au Plessix-Balisson dans une rencontre avec un détachement du 32^e régiment de ligne.

La famille du Plessix-Balisson a fourni plusieurs personnages connus, notamment les deux suivants :

- 1) Geoffroy du Plessix, secrétaire du roi Philippe Le Long, qui fonda à Paris le collège du Plessix le 11 janvier 1322 et mourut en 1332 ;
- 2) un autre Geoffroy du Plessix, neveu du précédent, évêque d'Evreux en 1310, mort le 13 novembre 1327.

Ploubalay

Les armes de la commune sont : *d'argent à la bande de gueules chargée de trois macles d'or et surmontée d'un lion de gueules armé, couronné et lampassé d'or*. Elles avaient été peintes en 1885 dans la salle du Conseil général de l'ancienne préfecture.

Ploubalay était une paroisse dès 1439 (actes du duc Jean V, n° 2366). Cette paroisse appartenait au diocèse de Saint-Malo et a élu sa première municipalité au début de 1790.

Les principaux monuments de la commune sont les suivants et le premier seul est protégé par la législation des monuments historiques :

- 1) le manoir de la Coudraye, reconstruit en 1729, dont les façades et les toitures ont été inscrites sur l'inventaire supplémentaire le 24 juillet 1964 ;
- 2) le château de la Crochays (XVIII^e siècle) ;
- 3) le château de Béslestre (XVIII^e siècle) ;
- 4) le château de la Mallerie (XVIII^e siècle) ;
- 5) la chapelle de la Ville-Brient (XVI^e siècle) ;
- 6) la chapelle de la Gonnais (XVII^e siècle).

Quelques événements se rapportent aux temps des guerres qui ont eu lieu dans le département :

- 1) le 10 juillet 1795, une colonne de trois cent Chouans a pillé la mairie, détruit les archives et coupé l'arbre de la Liberté ;
- 2) le 26 juillet 1944, la population a assisté en masse à l'inhumation d'un aviateur allié, abattu par la D C A allemande et dont le corps avait été réclamé par le maire ;
- 3) le 5 août 1944, la population dut évacuer le bourg sur l'ordre des autorités d'occupation. La nuit suivante, des colonnes allemandes ayant été attaquées, l'agglomération fut incendiée et bombardée. Le 6, un habitant a été fusillé. A la suite des dommages subis, la commune fut déclarée sinistrée ;
- 4) la commune ayant été libérée par l'armée américaine, les groupes F F I de Lancieux et de Ploubalay l'occupèrent le 15 août 1944.

Guy Homery, prêtre, fondateur de la congrégation des Filles de la Divine Providence de Créhen, est né à Ploubalay le 25 août 1781 et mort à Créhen le 13 décembre 1861.

Saint-Jacut-de-la-Mer

Les habitants de Saint-Jacut sont dits *Jagüens* et le nom de Saint-Jacut se prononçait traditionnellement comme s'il s'écrivait Saint-Jagu. D'ailleurs il s'écrivait le plus souvent ainsi jusqu'au XVII^e siècle (1).

L'agglomération tire son origine de l'abbaye de Saint-Jacut, fondée au V^e siècle, dès la première immigration bretonne.

Sous l'Ancien Régime, la paroisse *Notre-Dame de Landouart*, à Saint-Jacut de l'Isle, appartenait au diocèse de Dol, dont elle formait une enclave cotière à la limite du diocèse de Saint-Malo et tout près de celui de Saint-Brieuc.

Cette paroisse a élu sa première municipalité, sous le nom de *Saint-Jacut*, au début de 1790. Le nom est devenu *l'Isle-Jacut* ou *Port-Jacut* pendant la Terreur, de l'an II à l'an IV environ.

Un nouveau nom, *Saint-Jacut-de-la-Mer*, apparaît dès le 6 novembre 1856 sur les minutes du dénombrement de la population et devient officiel par l'arrêté préfectoral du 25 janvier 1873 authentifiant le dénombrement de 1872.

(1) Comme dans le mot *second*, la lettre *c* de Saint-Jacut est une réminiscence humanistique du mot latin, de caractère artificiel et ne correspondant pas à la prononciation.

La tour des Ebihens fut construite dans l'île de ce nom en 1697 pour aider à la garde de la côte.

Il n'y a pas d'autre édifice ancien de quelque importance à Saint-Jacut-de-la-Mer et il n'y en a aucun qui soit protégé par la législation des monuments historiques.

Par contre, beaucoup de sites sont classés ou inscrits :

- 1) la pointe du Chevet ou Chef de l'Isle, classée le 6 novembre 1942 ;
- 2) l'îlot de la Colombière, classé le 26 mars 1953 ;
- 3) l'île des Ebihens, citée plus haut, inscrite le 11 novembre 1942 ;
- 4) le piton de l'ancien poste de douane, inscrit le 10 décembre 1942 ;
- 5) les pointes de la Pépinais et du Château-Parlant, inscrites le 28 juillet 1944.

En 1647, l'abbaye de Saint-Jacut passa aux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.

Dom Guy-Alexis Lobineau, né à Rennes en 1667, auteur d'une *Histoire de Bretagne* réputée et encore d'usage courant (1), est mort à l'abbaye de Saint-Jacut le 3 juin 1727.

L'activité principale des Jagüens est la pêche en mer.

Trégon

Trégonnais est l'adjectif formé sur le nom de cette commune.

Trégon était, sous l'Ancien Régime, une paroisse du diocèse de Saint-Malo. Il est mentionné comme paroisse dès 1423 dans un acte du duc Jean V (n° 1553). Cette paroisse a élu sa première municipalité le 24 janvier 1790.

Par l'arrêté du 20 juillet 1826, il y a eu, entre Trégon et Créhen, un échange de deux fractions de territoire près du village du Bouillon.

En 1845, le bourg a été transféré au village des Loges.

Parmi les monuments qui suivent, les trois premiers sont protégés au titre de la législation des monuments historiques :

- 1) le dolmen de la Ville-Tinguy a été classé le 11 décembre 1963 ;
- 2) l'allée couverte de la Hautière a été classée le 24 novembre 1964 ;

(1) réimpression en 1973.

- 3) l'église Saint-Pérock possède encore un portail du XII^e siècle, provenant de l'ancienne église et sur lequel ont été gravées vers 1700 les armes de la famille de Pontual. Ce portail sert aujourd'hui d'entrée à la sacristie. Il a été inscrit le 18 juin 1946 ;
- 4) le menhir de la Ville-Goudier est entouré d'un bouquet de pins.

La guerre n'a pas épargné Trégon au XVIII^e siècle :

- 1) les 8 et 9 septembre 1758, trois jours avant la bataille de Saint-Cast, les Anglais ont saccagé la paroisse et pillé l'église (relation insérée dans le registre paroissial).
- 2) le 10 juillet 1795, une colonne de trois cents Chouans a occupé Trégon.

Trémereuc

L'adjectif *trémereuchain* était employé dès 1925 pour qualifier les gens et les choses de Trémereuc (A. Lemasson, *Hist. du pays de Dinan*, t. 1^{er}, p. 491 et 492).

La famille de Trémereuc, encore subsistante à l'étranger, porte pour armes *échetés d'argent et de gueules* et ces armes figurent sur un sceau de 1379 (dom Lobineau, n° CLXI).

L'église Notre-Dame de *Trémereuc* (sic) est mentionnée dès 1163 dans une bulle fulminée par le pape Alexandre III en faveur de l'abbaye de Saint-Jacut. Sous l'Ancien Régime, Trémereuc était une paroisse du diocèse de Saint-Malo. Cette paroisse a élu sa première municipalité au début de 1790.

Aucun monument de cette commune n'est classé ni inscrit. On retiendra cependant :

- 1) l'église Saint-Laurent, qui remonte en partie au Moyen Age (longère nord, vers 1200). La longère sud est datée de 1670 et le choeur, de 1765 ;
- 2) la croix ancienne placée à l'entrée du bourg.

Trigavou

Trigavou (sic) avait dès 1181 une église Sainte-Brigitte, citée dans les chartes du prieuré de Léhon. Trigavou, paroisse de Saint-Malo.

La commune a été associée à celle de Pleslin par arrêté préfectoral du 29 décembre 1972, pour former Pleslin-Trigavou.

Un seul des deux monuments suivants a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1) le château du Bois de la Motte, construit aux XVI^e et XVII^e siècles à la place d'un manoir qui a appartenu pendant tout le Moyen Age à une branche de la famille de Beaumanoir. Les façades, toitures, douves, pont et parc ont été inscrits le 22 mai 1951 ;
- 2) l'église Sainte-Brigitte était en construction en 1310. Une fenêtre du chevet remonte à cette époque, tandis qu'une fenêtre du choeur est du XVI^e siècle et que le clocher date de 1651-1653.

Les événements qui intéressent l'histoire de Trémereuc se rapportent presque tous au château du Bois de la Motte :

- 1) le 21 juillet 1433, le sire du Bois de la Motte, qui était Jean de Beaumanoir, a été créé banneret par le duc Jean V ;
- 2) par lettres patentes données à Paris au mois d'avril 1621, la terre du Bois de la Motte fut érigée en marquisat pour Robert d'Avaugour, seigneur de Saint-Laurent et baron du Guildo. Le marquisat s'éteignit à la mort de celui-ci le 10 août 1654 ;
- 3) à la fin de juin 1795, le chef chouan Rodolphe (Malo Golas de la Baronnais) établit son quartier général au Bois de la Motte, dont la propriétaire, Mme de Coetando, était absente. Il licencia sa bande le 15 août 1795. Il a été question de lui dans la notice de Plessix-Balissou ;
- 4) le 18 août 1795, un cantonnement de colonne mobile fut établi au Bois de la Motte pour contenir Rodolphe et son frère Victor ;
- 5) le 6 août 1944 a eu lieu à Trigavou un combat entre les F F I et les Allemands.



GLOSSAIRE

Ce glossaire précède la liste des termes...
liques du peu courants utilisés dans les langues...

Alors, quand...
de pierres verticales...
suscitant ainsi les mêmes...

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

APPENDICES

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

... dans les circonstances...
vies et rattachant à celles des autres...

GLOSSAIRE

Ce glossaire précise le sens des termes anciens, techniques ou peu courants utilisés dans les notices communales.

--

Allée couverte : monument formé par des pierres horizontales, soutenues de pierres verticales. Elles étaient primitivement recouvertes de terre et formaient ainsi un *tumulus* (voir ce mot).

Arc : dans une construction, ensemble de pierres placées au dessus du vide et transmettant à celles des extrémités la charge qu'elles supportent.

Armes : emblème figuré propre à une personne physique ou morale et composé dans un écu selon les règles de l'art héraldique.

Armoiries : composition héraldique propre à une personne physique ou morale et comprenant, outre ses armes, des ornements extérieurs (timbre, tenants ou supports, etc...).

Azur (terme de blason) : bleu.

Banneret : au Moyen Age, chevalier faisant porter une bannière à ses armes comme signe de ralliement dans les armées ducales. C'est généralement un baron jusqu'au XIV^e siècle. Le duc de Bretagne en a créé au moins cinq dans les Côtes-du-Nord de 1433 à 1512.

Baronnie : terre d'un baron ou grand vassal du duché.

1. Le nombre des baronnies "d'ancienneté" a été limité à neuf au milieu du XV^e siècle.
2. Le duc de Bretagne a érigé celles de Quintin (1451), Avaugour (1480), Coëtmen et la Hunaudaye (1487), le Pont et Rostrenen (1493).
3. Le Roi a érigé celles de la Moussaye et du Vauruffier (1575), le Guildo (1623) et Plélo (1681).
4. Les terres dont le seigneur était banneret au Moyen Age ont le titre de baronnie à partir du XVII^e siècle.

Billette (terme de blason) : figure formée d'un petit rectangle dont la longueur est verticale. Les billettes figurent dans les armes de Beaumanoir et dans celles de nombreuses familles du pays de Dinan.

Blason : description d'armes ou d'armoiries au moyen des termes du langage héraldique.

Bourg :

1. (latin *burgum*) au Moyen Age, ensemble de maisons construites sous la protection d'un château (par exemple Jugon). Ses habitants sont dits *burgenses* (bourgeois).
2. ensemble de maisons formant le chef-lieu d'une paroisse puis d'une commune, autour de la mairie et de l'église.

Cartulaire : recueil des chartes d'une personne physique ou morale (abbaye ou seigneurie par exemple).

Cénotaphe : monument en forme de tombeau.

Chapelle : édifice ou local cultuel dépourvu des fonts baptismaux qui caractérisent une église.

Charte :

1. acte authentique du Moyen Age, le plus souvent écrit sur parchemin.
2. plus généralement, contrat, quelle que soit l'époque et la nature de son support.

Château :

1. place fort médiévale (comme Dinan, Tonquédec, la Hunaudaye).
2. nom donné, surtout à partir de la Restauration, aux manoirs reconstruits à l'époque classique (XVII^e-XVIII^e siècles).

Châtellenie :

1. au Moyen Age, ensemble de paroisses dépendant d'un château ducal, par exemple les châtellenies de Lamballe, Moncontour, Lannion, etc...
2. ce titre a été donné à des seigneuries par lettres ducales ou par lettres patentes du Roi du XV^e au XVIII^e siècle.

Chef (terme de blason) : pièce formant la partie supérieure de l'écu.

Chevet : dans une église, partie abritant le chœur.

Chouannerie :

1. Mouvement né spontanément en mars 1793 pour la défense du Roi et de la Religion contre la République.
2. Idéologue au départ, le mouvement tourna au brigandage sous le Directoire et le Consulat.
3. Par analogie on parle de la Chouannerie de 1815, contre l'Empire. Celle de 1832 (contre la Monarchie de Juillet) n'a guère affecté les Côtes-du-Nord.

Collégiale : église pourvue, comme les églises épiscopales, d'un chapitre de chanoines (le Guildo, Lamballe, Matignon, Quintin, Rostrenen, Saint-Guillaume de Saint-Brieuc, Tonquédec, Uzel).

Colombier : petit bâtiment abritant des pigeons voyageurs et dont la possession était sous l'Ancien Régime un privilège attaché à certaines seigneuries.

Colonne mobile : unité militaire légère envoyée dans les campagnes pour y réprimer la Chouannerie (1796).

Communauté : assemblée municipale existant sous l'Ancien Régime dans huit villes du département des Côtes-du-Nord, Dinan, Guingamp, Lamballe, Lannion, Moncontour, Quintin, Saint-Brieuc, Tréguier.

Comté : terre d'un comte. Ce titre a appartenu au Penthièvre depuis le traité de Guérande (1365) jusqu'à l'érection en duché (1569). Il a été aussi accordé par lettres patentes aux seigneuries de Plouër (1575), Rays (1680), la Garaye (1683) et Floeuc (1696).

Courtine : muraille réunissant deux tours.

Curé :

1. sous l'Ancien Régime, prêtre adjoint au recteur.
2. pendant la période concordataire (1803-1905), prêtre chargé d'âmes résidant au chef-lieu du canton.

Décret :

1. acte émané de l'Assemblée nationale et prenant force de loi, sauf exception, par la sanction royale (1789-1792).
2. acte de la Convention (1792-1795).
3. acte de l'autorité impériale (1804-1815 et 1852-1870) puis du président de la République.

Département : créé en 1790, il posséda une administration collégiale jusqu'à l'institution des préfets en l'an VIII (1800).

Diocèse :

1. circonscription religieuse confiée à un évêque.
2. sous l'Ancien Régime, c'était aussi une circonscription fiscale pour la répartition et la perception des impôts.

District : subdivision du département. A existé de 1790 à l'an IV (1795). Siège d'une administration collégiale et ressort d'un tribunal. Préfiguration de l'arrondissement, créé en l'an VIII (1800). Ne pas confondre avec le district urbain créé par l'ordonnance du 7 janvier 1959.

Drilmen : monument préhistorique formé d'une grande pierre horizontale, soutenue par deux rangées de pierres verticales.

Douve : fossé rempli d'eau, qui, généralement, entoure un château.

Duché : seigneurie importante dont le seigneur a le titre de duc. Quatre duchés s'étendaient sur le territoire actuel des Côtes-du-Nord. Il y avait trois duchés pairs (Bretagne 1297-1532, Penthièvre 1569-1789, Rohan 1603-1789) et un duché simple (Quintin ou Lorge 1691-1778).

Édit : sous l'Ancien Régime, acte de l'autorité royale réglementant un objet particulier.

Église : édifice cultuel possédant des fonts baptismaux. A défaut de fonts baptismaux, il s'agit d'une chapelle.

Enclave : portion de circonscription séparée de la partie principale de cette circonscription et complètement entourée par le territoire d'une ou plusieurs circonscriptions voisines.

1. sous l'Ancien Régime, le diocèse de Dol possédait plusieurs paroisses enclavées, notamment dans les diocèses de Saint-Brieuc, Saint-Malo, Tréguier et Quimper.
2. les paroisses et les communes qui les ont remplacées formaient, les unes dans les autres, de nombreuses enclaves, que l'on a fait disparaître pendant la première moitié du XIX^e siècle.
3. il y a aussi des enclaves cantonales : celle de Plessix-Balissou a été supprimée en 1956, mais celle de Saint-Donan subsiste.

Encorbellement : construction en saillie, portée sur des corbeaux (ou consoles).

Etats : sous l'Ancien Régime, assemblée représentative de la province de Bretagne. Ils siégeaient alternativement dans les principales villes, notamment à Saint-Brieuc et Dinan. Ils comprenaient des représentants des trois ordres (Clergé, Noblesse, Tiers).

Fasce (terme de blason) : pièce limitée par deux lignes horizontales et comprenant moins du tiers de l'écu.

Fenestrage : encadrement de fenêtre, en pierre.

Feu : sous l'Ancien Régime, unité élémentaire pour l'assiette et la perception de l'impôt dit *fouage*. On imposait une paroisse suivant le nombre de ses feux (ou *foyers*). La réformation des feux consistait à mettre à jour la liste des feux et à en réviser le nombre.

Frairie : subdivision de paroisse, servant pour la recette des impôts et moins étendue que la trêve. Elle pouvait comprendre une chapelle et plusieurs villages. Le terme est surtout propre au Trégor. Ailleurs on disait *ours* (Turnegouët), *dîme* (sud du Poher), *dîmerie* (Goëlle), *parcelle* (nord du Poher et sud du Trégor), *quartier* (Saint-Brieuc, Erquy) et même, par abus de langage, *trêve* (pays de Lannion).

Fresque : peinture faite avec des couleurs détremées dans de l'eau de chaux sur une muraille fraîchement enduite.

Général : assemblée d'habitants, délibérant pour la gestion des biens d'une paroisse rurale et pour l'égal (ou répartition) et la collecte des impôts. Dans les villes, le général de paroisse a été le plus souvent réuni à la communauté de ville avant la fin de l'Ancien Régime.

Guules (terme de blason) : rouge.

Hermine (terme de blason) : fourrure d'argent semée de mouchetures de sable. Le duché de Bretagne portait d'*hermine plain* depuis 1316.

Juridiction seigneuriale : sous l'Ancien Régime, juridiction inférieure aux sénéchaussées. Les juridictions seigneuriales étaient d'importances très inégales. Les unes ne possédaient que la basse justice, d'autres avaient aussi la moyenne justice. Les plus considérables détenaient également la haute justice. Le seigneur avait juridiction sur son fief, mais son domaine était placé sous la juridiction du seigneur supérieur.

Justice : la basse justice était compétente principalement pour les redevances féodales ; la moyenne avait surtout en plus la juridiction gracieuse (tutelles, inventaires, etc...) ; la haute justice pouvait juger même les crimes. Au XVIII^e siècle la plupart des basses et moyennes justices n'étaient plus exercées et les hautes justices avaient abandonné aux juridictions royales la compétence des "crimes de sang".

Lettres patentes : acte de l'autorité royale, expédié ouvert (latin *patens*) par la Chancellerie et généralement daté du mois et de l'année, sans indication de quantième.

Macie (terme de blason ; latin *macula*, français *maille*) : figure formée d'un losange, percé aussi en losange. Les macles figurent dans les armes de Rohan et dans celles de nombreuses familles du Porhoët.

Manoir (du latin *manere*, demeurer) : habitation noble. Souvent reconstruits au XVII^e ou au XVIII^e siècle, les manoirs ont été appelés châteaux à partir de la Restauration. En archéologie, on continue généralement d'appeler manoirs ceux qui sont antérieurs au XVII^e siècle.

Marquisat : terre d'un marquis. Ce titre a été conféré par lettres patentes aux seigneuries de Coëtquen (1575), la Moussaye (1615), le Bois de la Motte (1621), Coëtlogon (1622), Grénédan (1743), Caradec (1776) et Crenolle (1779).

Mégalithe : monument préhistorique formé d'une ou plusieurs grandes pierres (*dolmen* ou table, *menhir* ou pierre levée, alignements).

Menhir : monument préhistorique formé d'une grande pierre placée verticalement.

Merlette (terme de blason) : figure ayant l'aspect d'un petit oiseau sans bec ni pattes.

MLETTE (terme de blason) : pièce ayant la forme d'une étoile à six rais, percée d'un trou circulaire.

Mérolithe : monument préhistorique (menhir) ou médiéval (croix), formé d'un seul bloc de pierre.

Motte féodale : butte artificielle portant un château (Moyen Age).

Municipalité : administration collégiale d'une commune. Au début de 1790, des municipalités ont été élues dans les villes de communauté, les paroisses rurales et la plupart des succursales.

Ordonnance : acte de l'autorité royale (1814-1848).

Ossuaire : petit bâtiment construit dans un cimetière pour abriter les ossements que l'on a retirés du sol afin de faire place aux inhumations nouvelles (Moyen Age).

Pairie : dignité et terre attachées au titre de pair de France sous l'Ancien Régime et jusqu'en 1848. Voir *duc*.

Parlement : sous l'Ancien Régime, juridiction supérieure de la province de Bretagne, séant à Rennes.

Paroisse : sous l'Ancien Régime,
1. circonscription religieuse soumise à un recteur.
2. circonscription civile (surtout fiscale) gérée par un général de paroisse. La paroisse a généralement élu une municipalité au début de 1790 et a pris le nom de commune peu après.
Pendant la période concordataire (1803-1905) les paroisses religieuses sont appelées cures si elles sont des chefs-lieux de canton et, sinon, succursales.

Pilier : support appareillé destiné à soutenir des arcs ou des linteaux. Il est généralement plus épais que la colonne, qui n'est pas appareillée.

Planture : place plantée d'arbres, devant une église ou une chapelle.

Présidial : sous l'Ancien Régime, juridiction intermédiaire entre le parlement de Bretagne et les sénéchaussées. Les présidiaux bretons (Nantes, Rennes, Vannes et Quimper) ont été créés par édit de mars 1551. Ceux d'Auray et Dinan n'ont eu qu'une existence épisodique.

Prévôt : dépendance extérieure d'une abbaye et dont le recteur est un *Prévôt-secrétaire* (Erables, Landujan, Pleubian).

Principauté : terre d'un prince. Seule intéressée, en partie, le département des Côtes-du-Nord la principauté de Guéméné érigée par lettres patentes de septembre 1570 pour la famille de Rohan.

Recteur (latin *persona*, breton *person*) : chargé d'âmes de la paroisse. Terme propre aux quatre diocèses suffragants de Rennes. Ailleurs on dit curé.

Sable (terme de blason) : noir.

Salle capitulaire : salle de réunion des chanoines d'un diocèse, d'une collégiale ou d'une abbaye de chanoines réguliers.

Seigneurie : sous l'Ancien Régime, possession noble comprenant des droits honorifiques et des droits réels. Les droits réels portaient sur le fief (avec juridiction) et sur le domaine. Cette institution caractérisant le régime féodal a été supprimée par le décret du 4 août 1789, accepté par le Roi et publié à Saint-Brieuc le 13 janvier 1790.

Sénéchaussée : sous l'Ancien Régime, juridiction royale ou ducale.

Sinople (terme de blason) : vert.

Succursale :

1. une paroisse succursale possède une église ou chapelle avec des fonts baptismaux, mais pas de recteur. Elle est confiée à un curé dépendant du recteur de la paroisse mère. On dit aussi paroisse tréviale ou "fillette" de la paroisse mère. Ces succursales préfigurent les "communes associées" de la loi du 16 juillet 1971.
2. pendant la période concordataire (1803-1905) : paroisse qui n'est pas au chef-lieu d'un canton.

Trêve :

1. sous l'Ancien Régime, subdivision de paroisse, ayant un général. La trêve a presque toujours le même territoire qu'une succursale (voir *succursale* 1).
2. en Trégor, le mot s'emploie parfois pour de simples frairies.

Tumulus : monument dont l'appareil de pierre est recouvert de terre et forme une éminence. Il s'agit d'appareil cyclopéen (*allée couverte*) ou de petit appareil (*tumulus armoricain*).

Tympan : surface de pierre, parfois sculptée, comprise entre le linteau d'une porte et l'arc qui le surmonte.

Vair (terme de blason) : fourrure fermée de pans, qui sont généralement d'argent et d'azur.

Villa romaine : habitation et exploitation rurale de l'époque gallo-romaine. Les *villae* sont à l'origine des plus anciennes de nos paroisses.

Vicomté : terre d'un vicomte. Plusieurs ont été érigées par lettres patentes dans les Côtes-du-Nord, du XVI^e au XVIII^e siècle : Grénédan (1577), Kerinan (1598), Rougé (1615), Taden (1644) et peut-être le Besso (1660). D'autres comme Coëtmen et la Bellière, remontaient au Moyen Âge ; elles étaient dites "d'ancienneté".

GUIDE ETYMOLOGIQUE

DES NOMS DE LIEU D'ORIGINE BRETONNE

-!-

Observation : pour rendre compte de l'origine d'un nom de lieu, il faut se référer à ses formes anciennes plutôt qu'à sa forme actuelle.

Exemple : Ploumanac'h est un ancien Poul Manach.

Bec (latin *beccum*, du gaulois) : pointe, cap.

Bihan : petit.

Bo(t), bod, bos : bosquet, maison rurale.

Bras : grand.

Bré : montagne.

Castel (latin *castellum*) : château.

Cleuz, cles : fossé

Coat : bois, forêt. Souvent devenu *coa(t), coue(t)*, etc.

Col : choux.

Coz : vieux.

Créach, creach : tertre.

Croas, groas (latin *crucem*) : croix.

Glas : bleu-vert.

Goas, woas : ruisseau

Gué (latin *vadum*) : gué.

Guen : blanc.

Guer : ruisseau. Voir aussi *Ker*.

Guern : marais, aune.

Guic (latin *vicum*) : bourg (chef-lieu d'une paroisse). -ic : terminaison hypocoristique (ou diminutive). Peut évoluer en -y.

Isael : bas.

Ker (latin *villa*, français *villa*) : village. Dans la partie gallèse, ce terme est toujours traduit en français. Il devient parfois *car* (à l'est du département) et *guar*.

Lan : petit établissement religieux (chapelle ou ermitage) devenu un centre de peuplement à l'intérieur d'une paroisse.

Lann : lande. Centre de peuplement établi en vue de défricher ou à la suite d'un défrichement. Ce terme est difficile à distinguer du précédent.

Lech : mégalithe.

Les, lis (latin *aula*) : cour seigneuriale.

Loc (latin *locum*, français *loge*) : oratoire.

Loch, louch : mare.

Mael : seigneurie, bénéfice.

Manach (latin *monachum*, du grec *monachon*) : moine.

Men : pierre.

Menez : montagne.

Meur : grand.

Mez : champagne ou champ non clos.

Millin (latin *molinarium*) : moulin.

Minihy (= *manach ti*) : lieu d'asile.

Mouster (latin *monasterium*) : monastère.

Nevez (latin *novum*) : nouveau.

Parc : champ.

Pen : tête, extrémité, pointe, cap.

Placen : place.

Plou (latin *plebem*) : circonscription de peuplement dispersé ayant donné naissance, vers le XI^e siècle, à des paroisses très étendues.
Plou a souvent évolué en *plé-*, *pleu-*, *plo-* ou *plu-*.

Pont (latin *pontem*) : pont.

Pors, pors - (latin *portam*) : porte, portail, cour.- (latin *portum*) : port.

Poul : baie, fosse.

Prat (latin *pratam*) : pré.

Quelen : houx.

Quinquis : plessix (terrain clos de haies).

Reet : bois.

Roc, rock : rocher.

Roe, roz : terre en pente, terre.

Ru : rue.

Run : terre.

Stang : étang.

Tachen : placître.

Tossan : butte.

Toul : creux, rivière.

Tré (français *tref*) : subdivision de *plou*. *Tré-* a parfois évolué en *Tré-*.

Ty : maison, manoir.

Uhel : haut.

L'INVENTAIRE GENERAL DES MONUMENTS

ET

RICHESSSES ARTISTIQUES DE LA BRETAGNE

Découvrir, recenser, étudier, faire connaître le patrimoine artistique de la Bretagne, qu'il soit déjà classé ou non-classé, public ou privé, tel est le but de l'Inventaire Bretagne, officiellement appelé *Secrétariat de la Commission Régionale Bretagne de l'Inventaire Général des Monuments et Richesses Artistiques de la France*.

Sa création remonte à 1964. Il est placé sous la vice-présidence de M. André MUSSAT, professeur d'Histoire d'Art Moderne et d'Archéologie Médiévale à l'université de Haute-Bretagne. La responsabilité du Secrétariat a été confiée à M. Jean-Claude MENUU.

Dans chacun des quatre départements de la Région Bretagne, un Comité Départemental établit chaque année le programme d'activités du Secrétariat. Dans les Côtes-du-Nord ce Comité est présidé par M. le Préfet. Le vice-président est M. Charles de LOURMEL, maire de Bourseul.

Un inventaire très précis des monuments et richesses artistiques de vingt cantons bretons a déjà été réalisé. Les documents qui s'y rapportent ont été déposés dans les services d'Archives des départements concernés. Dans les Côtes-du-Nord, il s'agit des cantons de Callac, Caulnes, Maël-Carhaix, Rostrenen et Saint-Nicolas-du-Pélem. L'Imprimerie Nationale a imprimé l'inventaire du canton de Carhaix-Plouguer (29) en 1970 et celui des cantons du Faouët et de Gourin (56) en 1975.

D'autre part, un pré-inventaire constitué de photographies d'amateurs et de renseignements divers a été entrepris sur 660 communes de Bretagne.

Toute la documentation rassemblée est à la disposition du public. Des plans, des photographies, des descriptions de paysages, des études historiques sur les monuments et autres bâtiments présentant un intérêt architectural peuvent être consultés. Ils contribueront à l'élaboration des plans d'occupation des sols (P. O. S.), au remembrement, à la mise en valeur des communes et au souvenir qu'elles se doivent de laisser aux générations futures.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

La Commission Régionale d'Inventaire Bretagne
7, Place Roche

PRECEDENTS ET SOURCES

Le présent ouvrage n'est pas le premier qui contienne l'étude statistique des communes des Côtes-du-Nord (1). Il a été précédé de cinq autres depuis le XVIII^e siècle :

- 1) Jean Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, 4 vol., Nantes, 1778-1780. Cet ouvrage, rédigé par Pierre Grelier, a utilisé les renseignements fournis à l'intendant par ses subdélégués.
- 2) Même ouvrage, nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin, 2 vol., Rennes, 1843-1853. Cet ouvrage reproduit le texte d'Ogée et fait suivre chaque notice paroissiale d'un texte de mise à jour pour la commune correspondante.
- 3) B. Jollivet, *Les Côtes-du-Nord. Histoire et géographie de toutes les villes et communes du département*, 5 vol., Guingamp, 1854-1859 - I (Saint-Brieuc), 1854 - II (Dinan), 1854 - III (Guingamp), 1856 - IV (Lannion), 1859 - V (Loudéac), 1859.
- 4) J. Gaultier du Mottay, E. Vivier et J. Rousselot, *Géographie départementale des Côtes-du-Nord rédigée sur les documents officiels les plus récents*, Saint-Brieuc, 1862. Ce livre, répondant aux vœux contenus dans une circulaire du ministre de l'Instruction publique et des cultes, en date du 30 août 1857, a utilisé les résultats d'une enquête faite auprès des instituteurs.
- 5) J. Rigaud, *Géographie historique des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1890. Ce livre a profité du concours de l'agent-voyer en chef Hélyar et, comme le précédent, des instituteurs.
- 6) Le présent recueil arrive donc en sixième position. Sa publication est cependant justifiée : d'une part, les cinq autres sont loin d'être à jour et aucune synthèse aussi générale n'a été tentée depuis 1890 ; d'autre part, il fait connaître les résultats de recherches originales inédites de l'archiviste en chef François Merlet, de son successeur, l'actuel directeur des Services d'Archives, et de M. Huguen, correspondant du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale. Cette nouvelle statistique ne sera pas longtemps la plus récente, car une autre est d'ores et déjà en préparation. Mais les deux ouvrages ne feront pas double emploi ; le suivant est d'une toute autre conception et répond à d'autres besoins.

(1) Le département des Côtes-du-Nord n'a pas eu, comme beaucoup d'autres, une statistique officielle publiée par le préfet au début du XIX^e siècle. Les notes réunies à cette fin ont été malencontreusement détruites par l'incendie survenu à la préfecture dans la nuit du 28 au 29 frimaire an XIV (19-20 décembre 1805).

7) *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Côtes-du-Nord*, Paris, C N R S, en préparation. Cet ouvrage, conçu principalement pour l'usage des démographes, appartiendra à une collection coordonnée par le laboratoire de Démographie historique de l'École pratique des Hautes études. Deux volumes sont déjà parus dans cette collection, l'un consacré aux départements de la Région parisienne, l'autre au Maine-et-Loire.

Ces sept ouvrages sont ceux qui touchent la totalité des communes du département et les traitent à un point de vue historique et géographique assez général.

Mais beaucoup d'autres ouvrages ont été utilisés ici, notamment plusieurs qui couvrent seulement une partie du département ou un point de vue particulier, le plus souvent l'archéologie. Il est impossible de les citer tous. J'indiquerai ici les principaux.

- 8) F. Habasque, *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, 3 vol., Saint-Brieuc, 1832-1836 - I (ouest de Saint-Brieuc), 1832 - II (ville de Saint-Brieuc), 1834 - III (est de Saint-Brieuc), 1836. Publié avec subvention du Conseil général.
- 9) G. de la Chénélière, *Inventaire des monuments mégalithiques compris dans le département des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1880 (Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord). Complété par un *Deuxième inventaire ...* du même auteur, Saint-Brieuc, 1884.
- 10) J. Gaultier du Mottay, *Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1884 (Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord).
- 11) A.-L. Harmois, *Inventaire des découvertes archéologiques dans le département des Côtes-du-Nord*, 3 vol., Saint-Brieuc, 1909-1912 (Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord). I (Dinan), 1909 - II (Guingamp), 1910 - III (Lannion), 1912.
- 12) Abbé A. Lemasson, *Histoire du pays de Dinan ; ancien archidiaconé de ce nom et paroisses doléens*, 2 vol., Dinan, 1925-1926 (Les paroisses et le clergé du diocèse actuel de Saint-Brieuc de 1789 à 1815).
- 13) R. Couffon, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, 5 vol., Saint-Brieuc, 1939-1959 (Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord). I (Allineuc-Lantic), 1939 - II (Lanvallay-Saint-Hervé), 1940 - III (Saint-Ygeaux-Yvignac, 1^{er} suppl., tables), 1941 - IV (2^e suppl.), 1947 - V (3^e suppl.), 1959.
- 14) *Nomenclature des hameaux, écarts, lieux-dits des Côtes-du-Nord*, Rennes, s. d. (INSEE, direction régionale de Rennes). Ce travail résulte de l'exploitation des bulletins du recensement du 10 mars 1946.
- 15) V^e Frotier de la Messelière, *Le Poudouvre et le canton de Dinan-Est, Les monuments, leurs fiefs, leurs manoirs et leurs possesseurs*, Saint-Brieuc, 1948.
- 16) V^e Frotier de la Messelière, *Le Poher, Finistère et Côtes-du-Nord. Ses monuments, ses fiefs, ses manoirs et leurs possesseurs*, Saint-Brieuc, 1949.
- 17) V^e Frotier de la Messelière, *Au cœur du Penthièvre, Lamballe, Jugon, Moncontour, Turgonnet. Etude historique et archéologique*, Saint-Brieuc, 1951.

- 18) M.-E. Monier, *Quinze promenades autour de Dinan*, Rennes 1956.
- 19) M.-E. Monier, *Sanctuaires, croix et fontaines. Nouvelles promenades autour de Dinan*, Rennes 1962.
- 20) M.-E. Monier, *Châteaux, manoirs et paysages ou Quinze promenades autour de Dinan*, Mayenne, 1975. Publication plus documentée que les deux précédentes.
- 21) F. Merlet, table des noms de lieux du *Répertoire numérique de la série S. Travaux publics*, Saint-Brieuc, 1957 (Archives départementales des Côtes-du-Nord) Cette table indique les modifications relatives aux circonscriptions communales. Depuis sa publication, elle a été tenue à jour aux Archives Départementales.
- 22) *Liste des immeubles protégés au titre de la législation sur les monuments historiques et sur les sites dans le département des Côtes-du-Nord*, arrêtée au 1^{er} octobre 1966 (Ministère des Affaires culturelles. Direction de l'Architecture). Cette brochure est régulièrement tenue à jour par l'agence des Bâtiments de France de Saint-Brieuc.
- 23) *Merveilles des châteaux de Bretagne et de Vendée*, Paris, 1970 (Collection Réalités). La documentation relative aux Côtes-du-Nord a été fournie par M. Arnaud de Saint-Jouan.
- 24) *Inventaire des monuments et richesses artistiques de la Bretagne*, ouvrage en préparation par les soins de la commission régionale de cet inventaire à Rennes.

Cette bibliographie est récapitulée dans le tableau suivant :

TABLEAU

Intitulés des colonnes : 1. Rang de publication
2. Dates de publication
3. Auteur
4. Ordre (administratif, topographique ou alphabétique)

1	2	3	4
1	1778-1780	Ogée	Ordre alphabétique des paroisses
2	1832-1836	Habasque	Ordre topographique
3	1843-1853	Marteville	Ordre alphabétique des paroisses et communes
4	1854-1859	Jollivet	Ordre administratif
5	1862	Gaultier du Mottay	Ordre administratif
6	1880-1884	La Chénélière	Ordre administratif
7	1884	Gaultier du Mottay	Ordre administratif
8	1890	Rigaud	Ordre administratif
9	1909-1912	Harmois	Ordre administratif
10	1925-1926	Lemasson	Ordre ecclésiastique
11	1939-1959	Couffon	Ordre alphabétique des paroisses
12	1948	La Messelière	Ordre alphabétique
13	1949	La Messelière	Ordre alphabétique
14	1951	La Messelière	Ordre alphabétique
15	(1953)	INSEE	Ordre alphabétique des communes
16	1956	Monier	Ordre topographique
17	1957	Merlet	Ordre alphabétique des communes
18	1962	Monier	Ordre administratif
19	1966	Affaires culturelles	Ordre alphabétique des communes
20	1970	Hachette Réalités	Ordre alphabétique des châteaux
21	1975	Monier	Ordre topographique
22	1975-...	Préfecture des C.-du-N.	Ordre administratif
23	...	Démogr. historique	Ordre alphabétique des communes
24			

BIBLIOGRAPHIQUE

5. Région concernée
6. Point de vue
7. Rang dans la liste des précédents et sources

5	6
Toute la Bretagne	Point de vue général
Le littoral du département	Point de vue général
Toute la Bretagne (5 départements)	Point de vue général
Tout le département	Point de vue général
Tout le département	Point de vue général
Tout le département	Mégalithes
Tout le département	Archéologie
Tout le département	Point de vue général
Arr. de Dinan, Guingamp, Lannion	Archéologie
Arrondissement de Dinan	Histoire religieuse (1789-1815)
Tout le département	Eglises et chapelles
Poudouvre et canton de Dinan Est	Fiefs et manoirs
Poher	Fiefs et manoirs
Penthièvre et Turnegoët	Fiefs et manoirs
Tout le département	Noms de lieux
Pays de Dinan	Monuments et sites
Tout le département	Circonscriptions communales
Pays de Dinan	Eglises, chapelles, croix, fontaines
Tout le département	Monuments et sites
Bretagne et Vendée	Châteaux
Pays de Dinan	Monuments et sites
Tout le département	Point de vue général
Tout le département	Géogr. historique et démographie
Toute la région Bretagne	Monuments et richesses artistiques

COMMENT PRESERVER LES ARCHIVES ANCIENNES ?

L'attention de messieurs les Maires est attirée sur l'intérêt que présentent les archives anciennes pour l'histoire et parfois pour l'administration de leur commune.

Ils sont priés de bien vouloir signaler au Préfet des Côtes-du-Nord les documents anciens d'origine publique ou privée, qui, à leur connaissance, seraient en danger de disparaître. Ils pourront, dans ce cas, s'adresser au service des Archives départementales, 9, rue du Parc 22000 - SAINT-BRIEUC -. Tél : 61 19 51, poste 26 06.

Pour ce qui concerne plus spécialement les archives communales existant dans les mairies, voici les dispositions de la loi du 21 décembre 1970 :

"Les documents d'état civil ayant plus de cent cinquante ans de date, les plans et registres cadastraux ayant cessé d'être en service depuis au moins trente ans et les autres documents d'archives ayant plus de cent ans de date, conservés dans les archives des communes de moins de deux mille habitants, sont obligatoirement déposés aux Archives du département, sauf dérogation accordée par le préfet (...)

"Les documents visés à l'alinéa précédent, conservés dans les communes de plus de deux mille habitants, peuvent être déposés par le maire, après délibération du conseil municipal, aux archives du département (...)

"Les documents déposés par le maire restent la propriété de la commune".

INDEX ALPHABETIQUE
DES COMMUNES

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES
COMMUNES

ARRONDISSEMENT DE DINAN



COMMUNE DE :	APPARTENANT AU CANTON DE :	PAGE
Auceleuc	Dinan Ouest	54
Bobital	Dinan Ouest	54
Bouillie (la)	Matignon	82
Bourseul	Plancoët	102
Broons	Broons	16
Brusvily	Dinan Ouest	54
Calorguen	Dinan Ouest	55
Caulnes	Caulnes	26
Champs-Géraux (les)	Evrans	64
Chapelle-Blanche (la)	Caulnes	27
Collinée	Collinée	34
Corseul	Plancoët	103
Créhen	Plancoët	104
Dinan	Dinan Est et Ouest	42
Dolo	Jugon-les-Lacs	74
Eréac	Broons	17
Evrans	Evrans	65
Fréhel	Matignon	86
Gonené	Merdrignac	94
Gouray (le)	Collinée	35
Guenroc	Caulnes	27
Guitté	Caulnes	28
Hénanbihen	Matignon	82
Hénansal	Matignon	83
Hinglé (le)	Dinan Ouest	56
Illifaut	Merdrignac	94
Jugon-les-Lacs	Jugon-les-Lacs	74

COMMUNE DE :	APPARTENANT AU CANTON DE :	PAGE
Lancieux	Ploubalay	120
Landébia	Plancoët	106
Landec (la)	Plélan-le-Petit	112
Langourla	Collinée	36
Langrolay-sur-Rance	Ploubalay	120
Languédias	Plélan-le-Petit	112
Languenan	Plancoët	106
Lanrelas	Broons	18
Lanvallay	Dinan Est	47
Laurenan	Merdrignac	95
Léhon	Dinan Est	48
Loscouët-sur-Meu	Merdrignac	96
Matignon	Matignon	84
Mégrit	Broons	18
Merdrignac	Merdrignac	97
Méruillac	Merdrignac	98
Plancoët	Plancoët	107
Plébouille	Matignon	85
Plédéliac	Jugon-les-Lacs	76
Plélan-le-Petit	Plélan-le-Petit	113
Plénée-Jugon	Jugon-les-Lacs	77
Pleslin-Trigavou	Ploubalay	122
Plessix-Balisson	Ploubalay	122
Flestan	Jugon-les-Lacs	78
Plaudiher	Dinan Est	49
Pléven	Plancoët	108
Plévenon	Matignon	87
Plorec-sur-Arguenon	Plélan-le-Petit	114
Plouasne	Evran	123
Ploubalay	Ploubalay	66
Plouër-Langrolay-sur-Rance	Dinan Ouest	56
Pluduno	Plancoët	109
Plumaudan	Caulnes	29
Plumaugat	Caulnes	30
Quévert	Dinan Ouest	58
Quiou (le)	Evran	67
Rouillac	Broons	20
Ruca	Matignon	89
Saint-André-des-Eaux	Evran	68
Saint-Carné	Dinan Ouest	58
Saint-Cast-le-Guildo	Matignon	89
Saint-Denoual	Matignon	91
Saint-Gilles-du-Mené	Collinée	37

COMMUNE DE :	APPARTENANT AU CANTON DE :	PAGE
Saint-Gouéno	Collinée	38
Saint-Hélen	Dinan Est	50
Saint-Jacut-de-la-Mer	Ploubalay	124
Saint-Jacut-du-Mené	Collinée	39
Saint-Jouan-de-l'Isle	Caulnes	31
Saint-Judoce	Evran	69
Saint-Juvat	Evran	69
Saint-Launeuc	Merdrignac	98
Saint-Lormel	Plancoët	110
Saint-Maden	Caulnes	32
Saint-Maudez	Plélan-le-Petit	114
Saint-Méloir	Plélan-le-Petit	115
Saint-Michel-de-Plélan	Plélan-le-Petit	116
Saint-Pötan	Matignon	92
Saint-Samson-sur-Rance	Dinan Ouest	59
Saint-Solen	Dinan Est	51
Saint-Vran	Merdrignac	99
Sévignac	Broons	20
Taden	Dinan Ouest	60
Tramain	Jugon-les-Lacs	79
Trédias	Broons	21
Trébédan	Plélan-le-Petit	116
Tréfumel	Evran	70
Trégon	Ploubalay	125
Trélivan	Dinan Ouest	61
Trémereuc	Ploubalay	126
Trémeur	Broons	22
Trémorrel	Merdrignac	99
Tressaint	Dinan Est	51
Trévron	Dinan Ouest	61
Trigavou	Ploubalay	126
Vicomté-sur-Rance (la)	Dinan Est	52
Vildé-Guingalan	Plélan-le-Petit	117
Yvignac	Broons	23

IMPRIMERIE DE LA PREFECTURE DES COTES-DU-NORD

Le Directeur de la Publication :

H. HUGUES, Secrétaire Général des COTES-du-NORD

Juillet 1975

